Partie 3

Innovateurs et innovation selon la filière industrielle

Présentation

Les cinq chapitres de cette troisième partie s'intéressent spécialement aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, considérés au total ou répartis par filière industrielle. Le chapitre 9 mesure la population des établissements innovateurs et relève les principales caractéristiques des innovations que ces établissements ont introduites sur le marché (dans le cas de produits) ou mises en œuvre (dans le cas de procédés) au cours de la période 2002-2004. Les chapitres suivants cernent le phénomène de l'innovation dans ces établissements : le chapitre 10 s'intéresse aux activités d'innovation, le chapitre 11 porte sur les sources d'information et les partenaires mis à contribution, le chapitre 12 se penche sur les effets qu'on attribue à l'innovation et le chapitre 13 aborde les difficultés qu'elle entraîne.

Comme les chapitres précédents, tous ceux de cette partie sont divisés en sections qui correspondent généralement à une question de l'enquête. Ces sections, comme celles des chapitres précédents, se divisent en trois parties : la première porte sur le secteur de la fabrication, la deuxième se concentre sur les 8 filières entièrement manufacturières et la troisième vise les établissements répartis dans les 17 filières industrielles qui comprennent des établissements manufacturiers.

La plupart des sections sont similaires à celles des chapitres de la première partie et rendent compte d'un exercice d'analyse qui a consisté à comparer les estimations pour chaque filière industrielle à l'estimation pour le secteur de la fabrication, de manière à repérer les différences significatives – le but étant de découvrir en quoi les établissements innovateurs (ou non innovateurs) des différentes filières se distinguent des établissements innovateurs (ou non innovateurs) du secteur de la fabrication. Toutefois, quelques sections s'apparentent à celles des chapitres de la deuxième partie et rendent compte d'une comparaison entre les innovateurs et non-innovateurs. Par exemple, on trouve au chapitre 10 une comparaison entre les établissements innovateurs et les non innovateurs qui ont abandonné au moins une activité d'innovation au cours de la période de référence de l'enquête.

Rappelons que les résultats ne valent que pour les établissements manufacturiers des filières industrielles. Ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble d'une filière si celle-ci comprend des établissements dans un ou d'autres secteurs que celui de la fabrication.

Les principales données analysées sont présentées dans des tableaux en fin de chapitre.

Chapitre 9

Caractéristiques des innovateurs et des innovations

D'abord et avant tout, l'*Enquête sur l'innovation 2005* vise à repérer les établissements innovateurs, c'est-à-dire ceux qui, au cours de la période 2002-2004, ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré ou ont mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré. Les établissements qui se présentent comme innovateurs de produits ou comme innovateurs de procédés sont appelés à répondre à un ensemble de questions qui permettent de les qualifier et de qualifier leurs innovations : de quels types de produits ou de quels types de procédés s'agit-il? qui a développé ces produits ou ces procédés? Un de ces produits ou un de ces procédés était-il une première au Québec, une première au Canada, une première en Amérique du Nord ou une première mondiale? Est-ce qu'au moins un produit nouveau ou significativement amélioré a été introduit sur le marché avant les concurrents ou, autrement, l'établissement a-t-il introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré qui y était déjà offert?

9.1 Types d'innovateurs et d'innovations

Secteur de la fabrication

Plus des deux tiers des établissements du secteur de la fabrication (68,7 %) ont innové au cours de la période 2002-2004, c'est-à-dire qu'ils ont soit introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré, soit mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré (tableau 9.1.1).

La moitié des établissements du secteur de la fabrication (50,1 %) ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004 : ce sont les « innovateurs de produits ». Une proportion un peu plus grande (55,2 %) a mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré au cours de la période : ce sont les « innovateurs de procédés ». En fait, plus du tiers des établissements du secteur de la fabrication (36,6 %) sont à la fois « innovateurs de produits » et « innovateurs de procédés ». Les établissements qui sont seulement « innovateurs de produits » représentent donc 13,6 % de l'ensemble et ceux qui ne sont qu'« innovateurs de procédés », 18,6 %.

Parmi les produits nouveaux ou significativement améliorés, on distingue les biens et les services. Au cours de la période 2002-2004, 46,7 % des établissements du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré et 22,0 %, un service nouveau ou significativement amélioré (tableau 9.1.2).

Parmi les procédés nouveaux ou significativement améliorés, on distingue les procédés de fabrication ou de production, les méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières et les activités de soutien aux procédés. Au cours de la période 2002-2004, 48,1 % des établissements du secteur de la fabrication ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production, 22,0 %, des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières et 30,5 %, des activités de soutien aux procédés nouveaux (tableau 9.1.3).

Les innovateurs de biens représentent 93,2 % des *innovateurs de produits*, tandis que les innovateurs de services en représentent 43,8 % (tableau 9.1.4).

En proportion des *innovateurs de procédés*, les innovateurs de procédés de fabrication ou de production comptent pour 87,2 %, les innovateurs de méthodes, pour 39,9 % et les innovateurs d'activités de soutien, pour 55,3 % (tableau 9.1.5).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec les établissements du secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière (55,9 %) a innové au cours de la période 2002-2004. Les innovateurs de produits (39,7 %), les innovateurs de procédés (45,2 %), les innovateurs de produits et de procédés (29,0 %) et les « innovateurs de produits seulement » (10,7 %) sont proportionnellement moins nombreux qu'à l'échelle du secteur. Les « innovateurs de procédés seulement » sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (16,2 %).

La moindre propension à l'innovation que dans le secteur de la fabrication ressort selon le type de produit ou de procédé. Ainsi, un pourcentage moindre d'établissements a introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (36,8 %) ou un service nouveau ou significativement amélioré (18,7 %), tandis qu'un pourcentage moindre a mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré (37,2 %) ou des activités de soutien aux procédés (26,1 %). Toutefois, les établissements qui ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe à l'échelle du secteur de la fabrication(22,1 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les *innovateurs de produits* ont introduit sur le marché des biens nouveaux ou significativement améliorés (92,6 %) ou des services nouveaux ou significativement améliorés (47,0 %). Par ailleurs, en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements *innovateurs de procédés* (82,4 %) a mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production. En revanche, un pourcentage supérieur (48,9 %) a mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières. Les *innovateurs de procédés* de la filière ont toutefois mis en place des activités de soutien aux procédés dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe à l'échelle du secteur (57,8 %).

Cuir et chaussures. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (81,8 %) a innové au cours de la période 2002-2004. Les innovateurs de produits sont en plus grande proportion (72,9 %), tandis que les innovateurs de procédés sont en proportion moindre (41,2 %). La part des « innovateurs de produits seulement » de la filière est des plus élevées (40,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la part des innovateurs de procédés seulement.

Dans cette filière, 72,9 % des établissements, soit tous les innovateurs de produits, ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la part des établissements qui ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré.

Comparativement à ceux du secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de la filière (36,6 %) a mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage des établissements qui ont mis en place des activités de soutien aux procédés nouveaux ou significativement améliorés est d'ailleurs des moins élevés (17,8 %). C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe chez les innovateurs de procédés du secteur de la fabrication que ceux de la filière ont introduit un procédé de fabrication ou de production (88,7 %) nouveau ou significativement amélioré.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la part des établissements qui ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières. On ne peut comparer, pour la même raison, la part des *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré ainsi que la part des *innovateurs de procédés* qui ont mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières ou des activités de soutien aux procédés.

Papier et carton. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont innové au cours de la période 2002-2004 (66,8 %). Comparativement à ce qu'on observe dans le secteur, un pourcentage moindre d'établissements (42,6 %) a introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré; les « innovateurs de produits seulement » sont d'ailleurs en plus faible proportion (7,6 %) que dans le secteur. Par ailleurs, la part des innovateurs de procédés (59,3 %), celle des innovateurs de produits et de procédés (35,1 %) ainsi que celle des « innovateurs de procédés seulement » (24,2 %) sont similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

La moindre propension à l'innovation de produit ressort quel que soit le type de produit. Ainsi, comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière a introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (39,1 %) ou un service nouveau ou significativement amélioré (16,5 %). Les établissements qui ont mis en œuvre des procédés de fabrication ou de production nouveaux ou significativement améliorés (54,9 %), des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (21,9 %) ou des activités de soutien aux procédés (29,5 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Par ailleurs, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication que ceux de cette filière ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (91,6 %) ou un service nouveau ou significativement amélioré (38,6 %). Cependant, en comparaison avec le secteur, un pourcentage supérieur d'*innovateurs de procédés* (92,7 %) a mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré. Les *innovateurs de procédés* de la filière ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (37,0 %) ou mis en place des activités de soutien aux procédés (49,7 %) dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Sidérurgie et ses dérivés. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont innové au cours de la période 2002-2004 (70,7 %). Les parts des innovateurs de produits (49,2 %), de procédés (55,9 %), de produits et de procédés (34,5 %), de produits seulement (14,8 %) et de procédés seulement (21,4 %) sont d'ailleurs similaires à celles qu'on observe à l'échelle du secteur. Il en est de même de la part des établissements innovateurs de biens (43,1 %), de celle des innovateurs de services (21,8 %) ainsi que des parts des établissements qui ont mis en œuvre des procédés de fabrication ou de production (50,7 %) ou des activités de soutien aux procédés (30,9 %). En revanche, la part des établissements qui ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (16,0 %) est moindre que celle qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Par ailleurs, comparativement aux établissements *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (87,4 %). C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur qu'ils ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré (44,3 %).

En comparaison avec les établissements *innovateurs de procédés* du secteur, c'est dans une moindre proportion que ceux de cette filière ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (28,7 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires qu'ils ont mis en œuvre des procédés de fabrication ou de production (90,7 %) ou des activités de soutien aux procédés (55,2 %).

Aéronautique. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont innové au cours de la période 2002-2004 (67,1 %). Les parts des innovateurs de produits (36,8 %), de procédés (56,9 %), de produits et de procédés (26,5 %), de produits seulement (10,3 %) et de procédés seulement (30,3 %) sont d'ailleurs similaires aux parts correspondantes dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de biens sont proportionnellement moins nombreux qu'à l'échelle du secteur (23,8 %). Les établissements innovateurs de services (19,9 %) et ceux qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré (53,5 %), des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (26,3 %) ou encore des activités de soutien aux procédés (33,2 %), sont tous présents dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

En proportion des *innovateurs de procédés*, les établissements qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production (83,4 %) ou des activités de soutien aux procédés (58,4 %) sont aussi présents dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer la part des *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un bien ou un service nouveau ou significativement amélioré ainsi que la part des *innovateurs de procédés* qui ont mis au point des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières.

Matériel de communication. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont innové au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (88,3 %). Il en est de même du pourcentage d'innovateurs de produits (81,4 %) et du pourcentage d'innovateurs de produits et de procédés (51,0 %). Comparativement au secteur de la fabrication, la filière comprend un pourcentage plus élevé d'« innovateurs de produits seulement » (30,3 %), mais un pourcentage moins élevé d'« innovateurs de procédés seulement » (7,0 %). La proportion d'innovateurs de procédés est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (58,0 %).

La forte propension à l'innovation ressort selon les produits : le pourcentage d'établissements qui ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré est des plus élevés (76,1 %), tandis que les innovateurs de services (33,3 %) sont dans un pourcentage supérieur à celui qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Cependant, les pourcentages d'établissements qui ont mis en œuvre des procédés de fabrication ou de production nouveaux ou significativement améliorés (48,4 %), des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (24,3 %), ou encore des activités de soutien aux procédés (36,0 %) sont similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

C'est aussi dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe à l'échelle du secteur que les *innovateurs de produits* ont introduit sur le marché des biens (93,5 %) ou des services nouveaux ou significativement améliorés (41,0 %). Il en est de même des *innovateurs de procédés* qui ont mis en œuvre des procédés de fabrication ou de production nouveaux ou significativement améliorés (83,4 %), des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (41,9 %) ou encore des activités de soutien aux procédés (62,0 %).

Meubles. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les établissements de cette filière ont innové au cours de la période 2002-2004 (72,4 %). Les innovateurs de produits (54,2 %), de procédés (58,0 %), de produits et de procédés (39,8 %), de produits seulement (14,4 %) et de procédés seulement (18,2 %) sont tous dans des pourcentages similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements qui ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (52,7 %) ou qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production (55,7 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Toutefois, les pourcentages des établissements qui ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré (18,8 %), qui ont mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution de matières premières (25,4 %), ou encore des activités de soutien aux procédés (34,0 %) sont similaires à ceux qu'on observe dans le secteur.

Comparativement aux *innovateurs de produits* du secteur, ceux de cette filière qui ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré sont proportionnellement plus nombreux (97,3 %), alors que ceux qui ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré sont proportionnellement moins nombreux (34,6 %).

En comparaison avec les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication, ceux de cette filière qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré sont proportionnellement plus nombreux (96,0 %). Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe à l'échelle du secteur que les *innovateurs de procédés* de la filière ont mis en place des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (43,8 %) ou encore des activités de soutien aux procédés (58,6 %).

Véhicules automobiles. – Comparativement aux établissements du secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière a innové au cours de la période 2002-2004 (75,5 %).

Les innovateurs de produits (58,0 %), tout comme les « innovateurs de produits seulement » (20,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Cependant, les innovateurs de procédés (54,6 %), de produits et de procédés (37,1 %) et de procédés seulement (17,5 %) ne sont pas plus ni moins présents que dans le secteur de la fabrication.

Le pourcentage des établissements qui ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré (56,0 %) et celui des établissements qui ont mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières (31,3 %) sont supérieurs à ceux qu'on observe à l'échelle du secteur. Cependant, les pourcentages des établissements qui ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré (23,4 %), qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production (45,4 %) ou des activités de soutien aux procédés (25,8 %) sont similaires à ceux qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'*innovateurs de procédés* a mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution de matières premières (57,3 %). Cependant, les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré (96,7 %) ou un service nouveau ou significativement amélioré (40,3 %) sont présents dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Il en est de même des *innovateurs de procédés* qui ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré (83,2 %) ou des activités de soutien aux procédés (47,2 %).

Analyse détaillée

Plus des deux tiers des établissements du secteur de la fabrication (68,7 %) ont innové au cours de la période 2002-2004, c'est-à-dire qu'ils ont soit introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré, soit mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (73,2 %), cuir et chaussures (81,8 %), matériel de communication (88,3 %), édition (78,7 %) et véhicules automobiles (75,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (55,9 %), agriculture et élevage (48,3 %), construction non résidentielle (45,3 %) et foresterie et première transformation du bois (53,0 %).

Types d'innovateurs

Innovateurs de produits

La moitié des établissements du secteur de la fabrication (50,1 %) ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (57,6 %), cuir et chaussures (72,9 %), matériel de communication (81,4 %) et véhicules automobiles (58,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (39,7 %), construction résidentielle (42,6 %), papier et carton (42,6 %), agriculture et élevage (39,8 %), construction non résidentielle (26,3 %) et foresterie et première transformation du bois (23,3 %).

Innovateurs de procédés

Plus de la moitié des établissements du secteur de la fabrication (55,2 %) ont mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (62,7 %), aliments et boissons (61,9 %) et édition (71,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (45,2 %), cuir et

chaussures (41,2 %), agriculture et élevage (36,5 %), construction non résidentielle (39,5 %), foresterie et première transformation du bois (49,5 %) et pêche et produits de la mer (36,5 %).

Innovateurs de produits et de procédés

Plus du tiers des établissements du secteur de la fabrication (36,6 %) ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et ont mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (46,3 %), matériel de communication (51,0 %) et édition (42,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au mois quatre filières : textile et vêtements (29,0 %), construction résidentielle (32,8 %), construction non résidentielle (20,6 %) et foresterie et première transformation du bois (19,9 %).

Innovateurs de produits seulement

13,6 % des établissements du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré, mais n'ont pas mis en œuvre de procédé nouveau ou significativement amélioré, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (40,6 %), matériel de communication (30,3 %), véhicules automobiles (20,9 %) et pêche et produits de la mer (25,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (10,7 %), construction résidentielle (9,8 %), papier et carton (7,6 %), construction non résidentielle (5,8 %), foresterie et première transformation du bois (3,5 %) et édition (7,4 %).

Innovateurs de procédés seulement

18,6 % des établissements du secteur de la fabrication ont mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré, mais n'ont pas introduit de produit nouveau ou significativement amélioré sur le marché, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (25,1 %), foresterie et première transformation du bois (29,6 %) et édition (29,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (7,0 %) et services provinciaux (8,7 %).

Types d'innovations

Biens nouveaux ou significativement améliorés

46,7 % des établissements du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (57,6 %), cuir et chaussures (72,9 %), matériel de communication (76,1 %), meubles (52,7 %) et véhicules automobiles (56,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins neuf filières : métaux primaires non ferreux (30,8 %), textile et vêtements (36,8 %), construction résidentielle (40,3 %), papier et carton (39,1 %), aéronautique (23,8 %), agriculture et élevage (30,6 %), construction non résidentielle (24,1 %) et foresterie et première transformation du bois (21,9 %) et édition (38,2 %).

Plus de 9 établissements *innovateurs de produits* sur 10 (93,2 %) ont introduit sur le marché un bien nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins cinq filières : aliments et boissons (100,0 %), cuir et chaussures (100,0 %), meubles (97,3 %), services publics provinciaux (100,0 %) et pêche et produits de la mer (100,0 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (65,4 %), sidérurgie et ses dérivés (87,4 %), agriculture et élevage (76,9 %) et édition (77,2 %).

Services nouveaux ou significativement améliorés

22,0 % des établissements du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (29,0 %), matériel de communication (33,3 %) et édition (38,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (18,7 %), construction résidentielle (18,6 %), papier et carton (16,5 %), construction non résidentielle (10,1 %) et foresterie et première transformation du bois (9,3 %).

43,8 % des établissements *innovateurs de produits* ont introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (61,6 %), agriculture et élevage (61,1 %) et édition (77,4 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins deux filières : aliments et boissons (30,1 %) et meubles (34,6 %).

Procédés de fabrication ou de production nouveaux ou significativement améliorés

Un peu moins que la moitié (48,1 %) des établissements du secteur de la fabrication ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (56,6 %), aliments et boissons (53,2 %), meubles (55,7 %) et édition (67,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (37,2 %), cuir et chaussures (36,6 %), agriculture et élevage (30,4 %), construction non résidentielle (34,3 %), foresterie et première transformation du bois (42,5 %) et pêche et produits de la mer (36,5 %).

87,2 % des établissements *innovateurs de procédés* ont mis en œuvre un procédé de fabrication ou de production nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins quatre filières : papier et carton (92,7 %), meubles (96,0 %) édition (94,6 %) et pêche et produits de la mer (100,0 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins deux filières : textile et vêtements (82,4 %) et construction résidentielle (83,9 %).

Méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières, nouvelles ou significativement améliorées

Un peu plus du cinquième des établissements (22,0 %) ont mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières, nouvelles ou significativement améliorées, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (28,6 %) et véhicules automobiles (31,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (16,0 %), services publics provinciaux (13,3 %), construction résidentielle (16,3 %) et foresterie et première transformation du bois (14,9 %).

39,9 % des établissements *innovateurs de procédés* ont mis en œuvre des méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières, nouvelles ou significativement améliorées. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins trois filières : textile et vêtements (48,9 %), construction résidentielle (49,5 %) et véhicules automobiles (57,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (28,7 %), services publics provinciaux (26,0 %) et foresterie et première transformation du bois (30,1 %).

Activités de soutien aux procédés, nouvelles ou significativement améliorées

Environ 3 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (30,5 %) ont mis en œuvre des activités de soutien aux procédés, nouvelles ou significativement améliorées, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (36,5 %) et édition (35,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (26,1 %), cuir et chaussures (17,8 %), services publics provinciaux (22,3 %), agriculture et élevage (18,8 %), construction non résidentielle (19,3 %) et foresterie et première transformation du bois (26,2 %).

55,3 % des établissements *innovateurs de procédés* ont mis en œuvre des activités de soutien aux procédés, nouvelles ou significativement améliorées. Le pourcentage est moindre parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins une filière : services publics provinciaux (43,5 %).

9.2 Nombre de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Le nombre de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 varie beaucoup d'un établissement à l'autre. En effet, environ le quart (24,4 %) des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication en ont introduit un ou 2; 4 établissements sur 10 (40,3 %) en ont introduit de 3 à 9 et 3 sur 10 (30,7 %), de 10 à 99 (tableau 9.2.1).

Biens

Un peu moins de 3 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (27,8 %) ont introduit sur le marché un ou deux biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004, tandis que le tiers (33,9 %) en ont introduit de 3 à 9, 27,1 %, de 10 à 99 et 4,4 %, 100 ou plus. Signalons que 6,8 % des établissements innovateurs de produits n'ont pas introduit de biens nouveaux ou

significativement améliorés sur le marché (ils ont introduit un ou des services nouveaux ou significativement améliorés) (tableau 9.2.2).

Services

Les services nouveaux ou significativement améliorés sont introduits en moins grand nombre. Un peu plus du quart (26,9 %) des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication en ont introduit un ou deux sur le marché au cours de la période, tandis que 12,9 % en ont introduit de trois à neuf. Signalons qu'une minorité d'établissements innovent en matière de services (56,2 % des établissements innovateurs de produits n'ont introduit sur le marché aucun service nouveau ou significativement amélioré) (tableau 9.2.3)

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Au cours de la période 2002-2004 et en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements *innovateurs de produits* de cette filière (39,7 %) a introduit sur le marché de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés, alors qu'un pourcentage moindre en introduisait un ou deux (17,3 %) ou de trois à neuf (34,8 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 100 produits nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Toujours en comparaison avec le secteur de la fabrication, des pourcentages plus élevés d'*innovateurs de produits* de cette filière ont introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés (36,2 %) ou 100 biens nouveaux ou significativement améliorés ou plus (8,2 %), au cours de la période 2002-2004. Cependant, un pourcentage moindre (18,1 %) en introduisait un ou deux. Les innovateurs de produits qui n'ont pas introduit sur le marché de biens nouveaux ou significativement améliorés (7,4 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les *innovateurs de produits* qui n'ont introduit que un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 (21,3 %) sont en moindre proportion dans cette filière que dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, ceux qui n'ont pas introduit sur le marché de services nouveaux ou significativement améliorés (50,0 %) ou qui en ont introduit de trois à neuf (16,5 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe à l'échelle du secteur. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 services nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Cuir et chaussures. – Le pourcentage d'*innovateurs de produits* de cette filière qui ont introduit sur le marché de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (44,3 %); le pourcentage de ceux qui ont introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés est également des plus élevés (44,3 % également).

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché de trois à neuf produits nouveaux ou significativement améliorés (30,7 %) sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 100 produits nouveaux ou significativement améliorés ou plus (100 biens nouveaux ou significativement améliorés ou plus).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché des services nouveaux ou significativement améliorés.

Papier et carton. – Au cours de la période 2002-2004 et en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements *innovateurs de produits* de cette filière (40,2 %) a introduit sur le marché un ou deux produits nouveaux ou significativement améliorés. Les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché de trois à neuf produits nouveaux ou significativement améliorés sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (34,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont introduit sur le marché 10 produits nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Toujours en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'*innovateurs de produits* de cette filière (44,2 %) a introduit sur le marché un ou deux biens nouveaux ou significativement améliorés, tandis qu'un pourcentage moindre en introduisait de trois à neuf (22,1 %). Les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (20,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui n'ont pas introduit de biens nouveaux ou significativement améliorés sur le marché ou qui en ont introduit 100 ou plus.

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés (24,0 %) ou qui n'en ont pas introduit (61,4 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de

précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 services nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Sidérurgie et ses dérivés. – Au cours de la période 2002-2004 et en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements *innovateurs de produits* de cette filière (35,0 %) a introduit sur le marché un ou deux produits nouveaux ou significativement améliorés. Les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché de 3 à 9 (47,4 %) ou de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés (25,6 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont introduit sur le marché 100 produits nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un ou 2 (22,8 %), de 3 à 9 (37,7 %) et de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés (25,6 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui n'ont pas introduit de biens nouveaux ou significativement améliorés sur le marché ou qui en ont introduit 100 ou plus.

Par ailleurs, les *innovateurs de produit*s qui ont introduit sur le marché un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés sont dans une proportion supérieure à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (35,0 %). Ceux qui n'ont pas introduit de services nouveaux ou significativement améliorés sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe à l'échelle du secteur. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 services nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Aéronautique. – Le pourcentage d'*innovateurs de produits* de cette filière qui ont introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (23,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui n'ont pas introduit de biens nouveaux ou significativement améliorés sur le marché ou qui en ont introduit moins de 10 ou 100 ou plus.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés (biens et services confondus) et des services nouveaux ou significativement améliorés.

Matériel de communication. – Le pourcentage d'*innovateurs de produits* de cette filière qui ont introduit sur le marché de trois à neuf produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (54,4 %); le pourcentage de ceux qui ont introduit sur le marché de trois à neuf biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 est également des plus élevés (47,2 %). Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés (25,2 %) sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 100 produits nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un ou 2 (20,8 %) et de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés (23,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui n'ont pas introduit de biens nouveaux ou significativement améliorés sur le marché ou qui en ont introduit 100 ou plus.

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés (19,8 %) ou qui n'en ont pas introduit (59,0 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 services nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Meubles. – Au cours de la période 2002-2004 et en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements *innovateurs de produits* de cette filière (43,9 %) a introduit sur le marché de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés, alors qu'un pourcentage des moins élevés en introduisait 3 à 9 (25,7 %). De la même façon, un pourcentage supérieur a introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés (41,8 %), alors qu'un pourcentage moindre d'établissements (23,0 %) en introduisait de 3 à 9.

Les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché un ou deux produits nouveaux ou significativement améliorés sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (21,9 %); il en est de même de ceux qui ont introduit sur le marché un ou deux biens nouveaux ou significativement améliorés (24,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 100 produits (ou biens) nouveaux ou significativement améliorés.

Par ailleurs, en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'*innovateurs de produits* n'a pas introduit sur le marché de services

nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 (65,4 %). Le pourcentage de ceux qui ont introduit sur le marché un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (23,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 services nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché de 3 à 9 (47,1 %) et de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés (35,1 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché un ou 2 produits nouveaux ou significativement améliorés ou 100 ou plus.

En comparaison avec le secteur de la fabrication, les *innovateurs de produits* qui ont introduit sur le marché de trois à neuf biens nouveaux ou significativement améliorés sont dans une proportion supérieure (42,6 %). Le pourcentage de ceux qui ont introduit un ou deux biens nouveaux ou significativement améliorés est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (26,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché 10 biens nouveaux ou significativement améliorés ou plus.

Les *innovateurs de produits* de cette filière qui n'ont pas introduit sur le marché de services nouveaux ou significativement améliorés (59,7 %) ou qui en ont introduit de trois à neuf (18,8 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont introduit sur le marché un ou 2 services nouveaux ou significativement améliorés ou 10 services et plus.

Analyse détaillée

Près du quart (24,4 %) des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un ou deux produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (37,8 %), construction résidentielle (36,6 %), papier et carton (40,2 %), construction non résidentielle (34,9 %), foresterie et première transformation du bois (48,5 %) et édition (34,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (17,3 %).

Environ 4 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (40,3 %) ont introduit sur le marché de 3 à 9 produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (54,4 %) et construction non résidentielle (53,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (34,8 %) et meubles (25,7 %).

Environ 3 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (30,7 %) ont introduit sur le marché de 10 à 99 produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (39,7 %), cuir et chaussures (44,3 %) et meubles (43,9 %).

Biens nouveaux ou significativement améliorés

Plus de 9 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 ont introduit sur le marché au moins un bien nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. En effet, 6,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication déclarent ne pas l'avoir fait[23]. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (34,6 %) et édition (22,8 %).

Un peu moins de 3 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (27,8 %) ont introduit sur le marché un ou 2 biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (41,5 %), papier et carton (44,2 %), construction non résidentielle (38,7 %), foresterie et première transformation du bois (55,3 %) et pêche et produits de la mer (52,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (14,9 %) et textile et vêtements (18,1 %).

Environ le tiers des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication (33,9 %) ont introduit sur le marché de trois à neuf biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (47,2 %), construction non résidentielle (47,2 %) et véhicules automobiles (42,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction

23. Ce qui indique qu'ils ont seulement introduit sur le marché un service nouveau ou significativement amélioré au cours de la période.

résidentielle (28,4 %), papier et carton (22,1 %) et meubles (23,0 %).

Un peu moins de 3 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (27,1 %) ont introduit sur le marché de 10 à 99 biens nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (36,2 %), cuir et chaussures (44,3 %) et meubles (41,8 %).

Un peu moins du vingtième des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication (4,4 %) ont introduit sur le marché 100 biens nouveaux ou significativement améliorés ou plus au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (8,2 %) et agriculture et élevage (22,2 %).

Services nouveaux ou significativement améliorés

Moins de la moitié des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché au moins un service nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. En effet, 56,2 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication déclarent ne pas l'avoir fait. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (69,9 %) et meubles 65,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (38,4 %) et agriculture et élevage (38,9 %).

Un peu plus du quart des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication (26,9 %) ont introduit sur le marché un ou deux services nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (32,3 %), sidérurgie et ses dérivés (35,0 %) et édition (50,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (21,3 %).

12,9 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché de trois à neuf services nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (24,7 %).

9.3 Entités ayant développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Le plus souvent, c'est l'établissement ou l'entreprise même qui développe les innovations, qu'il s'agisse de produits ou de procédés (tableaux 9.3.1 et 9.3.2). Ainsi, 80,2 % des innovateurs de produits et 68,6 % des innovateurs de procédés indiquent que c'est principalement leur établissement ou leur entreprise qui a développé leurs innovations (produits dans le cas des premiers et procédés dans le cas des seconds) au cours de la période 2002-2004.

Les procédés sont plus souvent développés en collaboration; en effet, plus du quart des innovateurs de procédés (27,5 %) indiquent que c'est leur établissement en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations qui a développé leurs procédés, tandis que le pourcentage correspondant chez les innovateurs de produits est de 17,9 %. Quant aux établissements qui font développer leurs produits ou procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations, ils sont en faible proportion : 1,9 % des innovateurs de produits pour le développement de produits et 3,9 % des innovateurs de procédés pour le développement de procédés.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement aux établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (33,6 %) à avoir développé leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux que les innovateurs de procédés du secteur à les avoir développés (60,8 %) eux-mêmes. Par ailleurs, ceux qui ont fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (5,6 %).

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de produits de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (79,2 %) ou en collaboration (20,8 %), leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision

des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Cuir et chaussures. –C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de produits de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (74,2 %) ou en collaboration (25,8 %), leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de procédés déclarent avoir développé eux-mêmes (78,4 %) leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés qui ont fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Papier et carton. – C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de produits de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (78,4 %) ou en collaboration (21,6 %), leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de procédés de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (67,2 %) ou en collaboration (29,4 %), leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (29,2 %) à avoir développé leurs produits nouveaux ou significativement améliorés en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Par contre, Ils sont proportionnellement moins nombreux que les innovateurs de produits du secteur de la fabrication à les avoir développés (68,2 %) eux-mêmes. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Toujours en comparaison avec les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication, les innovateurs de procédés de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (76,9 %) à avoir développé eux-mêmes leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux que les innovateurs de procédés du secteur à les avoir développés (19,7 %) en collaboration. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés qui ont fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Aéronautique. – C'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de produits de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes leurs produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004 (90,1 %). Il en est de même des innovateurs de procédés qui déclarent avoir développé eux-mêmes leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés (87,1 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont développé en collaboration leurs produits nouveaux ou significativement améliorés en collaboration ou qui les ont fait développer par d'autres entreprises ou organisations. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les innovateurs de procédés qui ont développé en collaboration leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés ou qui les ont fait développer par d'autres entreprises ou organisations.

Matériel de communication. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (26,0 %) à avoir développé leurs produits nouveaux ou significativement améliorés en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux que les innovateurs de produits du secteur de la fabrication à les avoir développés eux-mêmes (72,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Toujours en comparaison avec les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication, les innovateurs de procédés de cette filière sont proportionnellement moins nombreux (58,2 %) à avoir développé eux-mêmes leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période

2002-2004. Toutefois, c'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication qu'ils déclarent avoir développé en collaboration leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés (35,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés qui ont fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Meubles. – Comparativement aux établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (8,7 %) à avoir fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Cependant, c'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de procédés de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (62,5 %) ou en collaboration (28,8 %) leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés.

C'est dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication que les innovateurs de produits de cette filière déclarent avoir développé eux-mêmes (83,5 %) ou en collaboration (15,4 %), leurs produits nouveaux ou significativement améliorés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont fait développer leurs produits nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Véhicules automobiles. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (86,8 %) à avoir développé eux-mêmes leurs produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Cependant, c'est dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur qu'ils déclarent avoir développé en collaboration leurs produits nouveaux ou significativement améliorés (13,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les innovateurs de produits qui ont développé en collaboration leurs produits nouveaux ou significativement améliorés en collaboration ou qui les ont fait développer par d'autres entreprises ou organisations.

Comparés aux établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (38,8 %) à avoir développé leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux que les innovateurs de procédés du secteur à les avoir développés (59,5 %) eux-mêmes. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés qui ont fait développer leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés par d'autres entreprises ou organisations.

Analyse détaillée

Innovations de produits

Huit innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (80,2 %) indiquent que c'est principalement leur établissement ou leur entreprise qui a développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (90,4 %) et véhicules automobiles (86,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : sidérurgie et ses dérivés (68,2 %), matériel de communication (72,0 %), services publics provinciaux (65,6 %), agriculture et élevage (53,7 %) et édition (72,1 %).

17,9 % des innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent que c'est leur établissement en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations qui a développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (29,2 %), matériel de communication (26,0 %) et agriculture et élevage (46,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (8,9 %).

Seulement 1,9 % des innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent que c'est principalement d'autres entreprises ou organisations qui ont développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (10,2 %).

Innovations de procédés

Près de 7 innovateurs de procédés du secteur de la fabrication sur 10 (68,6 %) indiquent que c'est principalement leur établissement ou leur entreprise qui a développé des produits nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (81,4 %), sidérurgie et ses dérivés (76,9 %) et aéronautique (87,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (60,8 %), matériel de communication (58,2 %), foresterie et première transformation du bois (60,9 %) et véhicules automobiles (59,5 %).

Plus du quart des innovateurs de procédés du secteur de la fabrication (27,5 %) indiquent que c'est leur établissement en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations qui a développé des procédés nouveaux ou significativement améliorés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (33,6 %), foresterie et première transformation du bois (34,9 %) et véhicules automobiles (38,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (15,9 %), sidérurgie et ses dérivés (19,7 %) et construction non résidentielle (16,0 %).

3,9 % des innovateurs de procédés du secteur de la fabrication indiquent que c'est principalement d'autres entreprises ou organisations qui ont développé les innovations de procédés au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : meubles (8,7 %) et édition (10,4 %).

9.4 Produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les concurrents

Secteur de la fabrication

Sept établissements innovateurs de produits sur 10 (70,6 %) indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 (tableau 9.4.1). Dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est de 16,1 % (tableau 9.4.2).

La part des revenus totaux provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les concurrents se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 39,3 % des établissements concernés;
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 37,6 % de ces établissements;
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 14,8 % de ces établissements;
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 3,2 % de ces établissements;
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 3,5 % de ces établissements.

Une faible proportion (1,6 %) des innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents ne déclarent aucun revenu provenant de ces produits.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement aux innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (75,4 %) à avoir introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004. Dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est similaire à ce qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (17,7 %).

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs de produits qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est des moins élevés (44,3 %). De plus, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de tels produits est moins élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (13,5 %).

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (75,9 %). Cependant, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les concurrents dans ces établissements est des moins élevés (8,8 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparativement aux innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux (57,7 %) à avoir introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004. Dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est moins élevé que ce qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (11,7 %).

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (78,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des revenus totaux de ces

établissements provenant des produits introduits sur le marché avant les concurrents.

Matériel de communication. – Le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (70,9 %). Toutefois, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant des produits introduits sur le marché avant les concurrents est des plus élevés (29,2 %).

Meubles. – Le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (71,6 %). Cependant, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est plus élevé que ce qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (20,6 %).

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs de produits qui indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (81,3 %). De plus, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de tels produits est plus élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (19,8 %).

Analyse détaillée

Sept établissements innovateurs de produits sur 10 (70,6 %) indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (78,3 %), textile et vêtements (75,4 %) et véhicules automobiles (81,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (56,3 %), cuir et chaussures (44,3 %), sidérurgie et ses dérivés (57,7 %), foresterie et première transformation du bois (49,0 %), édition (55,2 %) et pêche et produits de la mer (53,5 %).

Dans les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est de 16,1 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : matériel de communication (29,2 %), meubles (20,6 %) et véhicules automobiles (19,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (10,2 %), cuir et chaussures (13,5 %), papier et carton (8,8 %), sidérurgie et ses dérivés (11,7 %), construction non résidentielle (8,1 %) et édition (12,7 %).

1,6 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004 ne déclarent aucun revenu provenant de ces produits.

Dans 39,3 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (63,3 %), papier et carton (57,5 %), sidérurgie et ses dérivés (49,8 %), services publics provinciaux (56,2 %) et construction non résidentielle (67,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (25,5 %), matériel de communication (24,6 %), meubles (31,3 %) et pêche et produits de la mer (36,3 %).

Dans 37,6 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (60,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (24,3 %) et construction non résidentielle (16,4 %).

Dans 14,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (19,9 %).

Dans 3,2 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %.

Dans 3,5 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant

introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100.

9.5 Produits nouveaux ou significativement améliorés déjà offerts sur le marché

Secteur de la fabrication

Six établissements innovateurs de produits sur 10 (60,4 %) indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré qui y était déjà offert au cours de la période 2002-2004 (tableau 9.5.1). Dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est de 13,8 % (tableau 9.5.2).

La part des revenus totaux provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés déjà offerts sur le marché se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans 47,8 % de ces établissements;
- dans un intervalle allant de 10 à 24 % dans 33,8 % des établissements;
- dans un intervalle allant de 25 à 49 % dans 11,8 % des établissements;
- dans un intervalle allant de 50 à 74 % dans 2,4 % des établissements;
- dans un intervalle allant de 75 à 100 % dans 2,7 % des établissements.

Une faible proportion (1,5 %) des innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré qui y était déjà offert ne déclarent aucun revenu provenant de ces produits.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts, au cours de la période 2002-2004 (53,1 %). Toutefois, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant des produits introduits sur le marché, alors qu'ils étaient déjà offerts par les concurrents, est plus élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (19,9 %).

Cuir et chaussures. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (62,0 %). Il en est de même du pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits dans ces établissements (19,5 %).

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (67,4 %). Il en est de même du pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits dans ces établissements (10,9 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (55,4 %). Il en est de même du pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits dans ces établissements (11,9 %).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts.

Matériel de communication. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui ont introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (57,4 %). Toutefois, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant des produits introduits sur le marché, alors qu'ils étaient déjà offerts par les concurrents, est plus élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (18,6 %).

Meubles. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à avoir introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts, au cours de la période 2002-2004 (51,4 %). Toutefois, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant des produits introduits sur le marché, alors qu'ils étaient déjà offerts par les concurrents, est similaire à ce qu'on observe dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (13,1 %).

Véhicules automobiles. – Comparativement aux établissements innovateurs de produits du secteur de

la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à avoir introduit sur le marché des produits nouveaux ou significativement améliorés qui y étaient déjà offerts, au cours de la période 2002-2004 (74,7 %). De même, dans ces établissements, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant des produits introduits sur le marché, alors qu'ils étaient déjà offerts par les concurrents, est plus élevé que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication (20,2 %).

Analyse détaillée

Six établissements innovateurs de produits sur 10 (60,4 %) indiquent avoir introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : foresterie et première transformation du bois (76,0 %), édition (69,8 %) et véhicules automobiles (74,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (53,1 %) et meubles (51,4 %).

Dans les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, le pourcentage moyen des revenus totaux provenant de ces produits est de 13,8 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (19,9 %), matériel de communication (18,6 %) et véhicules automobiles (20,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (6,7 %) et construction non résidentielle (6,7 %).

1,5 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004 ne déclarent aucun revenu provenant de ces produits.

Dans 47,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (79,5 %), construction non résidentielle (75,7 %) et foresterie et première transformation du bois (58,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (35,0 %) et édition (31,4 %).

Dans 33,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : cuir et chaussures (60,7 %) et édition (45,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (12,5 %).

Dans 11,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %.

Dans 2,4 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %.

Dans 2,7 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ayant introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant déjà offert sur le marché au cours de la période 2002-2004, la part des revenus totaux provenant de ces produits se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (7,9 %).

9.6 Temps nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré

Secteur de la fabrication

Il faut un peu plus de un an (13,6 mois), en moyenne, aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré (tableau 9.6.1).

Plus précisément, près de 4 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (38,2 %) indiquent qu'il faut 6 mois et moins, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré et un tiers (33,7 %) indiquent qu'il faut de 7 à 12 mois. Le temps nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est donc de un an ou moins pour plus de 7 établissements innovateurs de produits sur 10 (tableau 9.6.2).

Par ailleurs, 6,9 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent que ce temps de développement est de 13 à 18 mois, en moyenne, tandis qu'il est de 19 à 24 mois pour 15,1 % des établissements. C'est donc dire que pour un peu plus du cinquième des établissements innovateurs de produits (22,0 %), il faut plutôt de 12 à 24 mois pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré.

Le temps de développement d'un produit nouveau ou significativement amélioré est plus long dans 6,2 % des établissements innovateurs de produits, soit : de 25 à 36 mois dans 3,6 % des établissements, de 37 à 48 moins dans 0,5 % des établissements, de 49 à 60 mois dans 0,3 % des établissements et de 61 mois ou plus dans 1,8 % des établissements.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements innovateurs de produits de cette filière, le nombre moyen de mois nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est moindre (10,6 mois) que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le nombre moyen de mois nécessaire aux établissements innovateurs de produits de cette filière pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré.

Papier et carton. – Dans les établissements innovateurs de produits de cette filière, le nombre moyen de mois nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est moindre (10,8 mois) que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication.

Sidérurgie et ses dérivés. – Le nombre moyen de mois nécessaire aux établissements innovateurs de produits de cette filière pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (13,0 %).

Aéronautique. – Le nombre moyen de mois nécessaire aux établissements innovateurs de produits de cette filière pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (13,9 %).

Matériel de communication. – Le nombre moyen de mois nécessaire aux établissements innovateurs de produits de cette filière pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (12,6 %).

Meubles. – Dans les établissements innovateurs de produits de cette filière, le nombre moyen de mois nécessaire pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est moindre (9,3 mois) que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Le nombre moyen de mois nécessaire aux établissements innovateurs de produits de cette filière pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (14,1 %).

Analyse détaillée

En moyenne, il faut un peu plus de un an (13,9 mois) aux établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le nombre moyen de mois est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (18,9 mois), services publics provinciaux (20,9 mois) et construction non résidentielle (15,6 mois). Le nombre moyen de mois est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (10,6 mois), papier et carton (10,8 mois), meubles (9,3 mois), foresterie et première transformation du bois (9,2 mois) et édition (12,4 mois).

Près de 4 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (38,2 %) indiquent qu'il faut 6 mois et moins, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins six filières : aliments et boissons (45,8 %), textile et vêtements (50,6 %), cuir et chaussures (56,0 %), meubles (60,1 %), agriculture et élevage (61,1 %) et foresterie et première transformation du bois (50,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (33,0 %), matériel de communication (26,1 %), services publics provinciaux (21,9 %) et véhicules automobiles (21,7 %).

Un tiers des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication (33,7 %) indiquent qu'il faut de 7 à 12 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (38,7 %) et véhicules automobiles (41,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (24,9 %) et meubles (20,2 %).

6,9 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut de 13 à 18 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (22,2 %).

15,1 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut de 19 à 24 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction non résidentielle (39,9 %) et véhicules automobiles (24,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (6,9 %).

3,6 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut de 25 à 36 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré.

0,5 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut de 37 à 48 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré.

0,3 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut de 49 à 60 mois, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré.

1,8 % des établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication indiquent qu'il faut 61 mois ou plus, en moyenne, pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (11,9 %).

9.7 Innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 qui étaient des premières

Secteur de la fabrication

La moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (50,4 %) indiquent qu'au moins une de leurs innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec. Près de 4 sur 10 (38,5 %) estiment qu'au moins une de leurs innovations était une première au Canada, environ le quart (24,7 %), une première en Amérique du Nord et un peu plus d'un dixième (11,1 %), une première mondiale (tableau 9.7.1).

Produits nouveaux ou significativement améliorés dont l'introduction sur le marché constituait une première

Un peu plus de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (42,8 %) ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première au Québec. Le tiers (33,0 %) ont introduit sur le marché un produit qui constituait une première au Canada, environ le cinquième (21,4 %), une première en Amérique du Nord et un peu moins du dixième (9,2 %), une première mondiale (tableau 9.7.2).

Procédés nouveaux ou significativement améliorés dont la mise en œuvre constituait une première

Environ le quart des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (24,0 %) ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première au Québec; 16 % ont mis en œuvre un procédé qui constituait une première au Canada, un peu moins d'un dixième (9,4 %), une première en Amérique du Nord et un peu moins du vingtième (4,1 %), une première mondiale (tableau 9.7.3).

Produit nouveau ou significativement amélioré et procédé nouveau ou significativement amélioré constituant des premières

Au cours de la période 2002-2004, 16,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et ont mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituaient des premières au Québec. Un dixième (10,6 %) ont introduit sur le marché un produit et ont mis en œuvre un procédé nouveau qui constituaient des premières au Canada, 6,1 %, des premières en Amérique du Nord et 2,2 %, des premières mondiales (tableau 9.7.4).

Premières chez les innovateurs de produits

Près de 6 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (58,7 %) indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 constituait une première au Québec; cependant, 14,5 % des établissements innovateurs de produits ont indiqué ne pas savoir si c'était le cas (tableau 9.7.5).

Entre 4 et 5 sur 10 (45,2 %) indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché constituait une première au Canada; mais 20,9 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.6).

Près de 3 sur 10 (29,4 %) indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché constituait une première en Amérique du Nord; mais 28,2 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.7).

Enfin, 12,6 % indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché constituait une première mondiale; mais 37,4 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.8).

Premières chez les innovateurs de procédés

Près de 3 établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication sur 10 (29,9 %) indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 constituait une première au Québec; cependant, 25,0 % des établissements innovateurs de procédés ont indiqué ne pas savoir si c'était le cas (tableau 9.7.9).

Un cinquième (20,0 %) indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés constituait une première au Canada; mais 30,0 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.10).

Un peu plus d'un sur 10 (11,7 %) indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés constituait une première en Amérique du Nord; mais 33,4 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.11).

Enfin, 5,2 % indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés constituait une première mondiale; mais 36,4 % ne savent pas si c'était le cas (tableau 9.7.12).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (36,8 %) ou une première au Canada (33,4 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. Les établissements innovateurs dont au moins une innovation constituait une première en Amérique du Nord (23,2 %) ou une première mondiale (11,3 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (30,2 %) ou une première au Canada (28,2 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. Les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première en Amérique du Nord (18,9 %) ou une première mondiale (8,9 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (20,8 %), au Canada (15,9 %), en Amérique du Nord (10,6 %) ou mondiale (6,1 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (14,2 %), au Canada (10,7 %), en Amérique du Nord (6,4 %) ou mondiales (3,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :

- un pourcentage moindre d'innovateurs de produits de cette filière indique qu'au moins un de ses

produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (42,5 %), tandis qu'un pourcentage des plus élevés indique ne pas savoir si c'était le cas (25,4 %);
- un pourcentage moindre d'innovateurs de produits indique qu'au moins un de ses produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (39,7 %), tandis qu'un pourcentage supérieur indique ne pas savoir si c'était le cas (26,8 %);
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (26,7 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (30,3 %);
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (12,6 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (34,4 %).

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :
- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (25,7 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (28,1 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (19,6 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (31,2 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (13,2 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (33,5 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (7,6 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (37,2 %).

Cuir et chaussures. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (50,4 %), au Canada (50,4 %) ou en Amérique du Nord (33,3 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins une innovation constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (45,2 %), au Canada (45,2 %) ou en Amérique du Nord (28,2 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (33,3 %) sont dans une proportion similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Cependant, les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré était une première au Canada (33,3 %) ou en Amérique du Nord (33,3 %) sont dans des pourcentages des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (28,2 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Cependant, les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Canada (28,2 %) ou en Amérique du Nord (28,2 %) sont dans des pourcentages des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :
- le pourcentage des innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (50,7 %) est similaire; la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas;
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (50,7 %) est similaire; la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas;

- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (31,6 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (30,7 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les établissements *innovateurs de procédés* dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 constituait une première québécoise, canadienne, nord-américaine ou mondiale.

Papier et carton. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (46,3 %), au Canada (33,1 %), en Amérique du Nord (21,0 %) ou une première mondiale (11,4 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (27,9 %), au Canada (21,5 %) ou en Amérique du Nord (12,9 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale.

Le pourcentage des établissements innovateurs dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (33,1 %) est des plus élevés. Les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première au Canada (21,4 %), en Amérique du Nord (9,6 %) ou mondiale (8,1 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (14,7 %) ou au Canada (9,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :
- un pourcentage moindre d'innovateurs de produits indique qu'au moins un de ses produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (43,8 %); toutefois, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas est similaire (20,5 %);
- un pourcentage moindre d'innovateurs de produits indique qu'au moins un de ses produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (33,6 %). Cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas est similaire (28,2 %);
- un pourcentage moindre d'innovateurs de produits indique qu'au moins un de ses produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (20,3 %). Cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas est similaire (33,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :
- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (37,3 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (26,4 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (24,1 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (37,8 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (10,9 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (39,8 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (9,1 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (39,8 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (42,2 %) sont dans un pourcentage

moindre que dans le secteur de la fabrication. Cependant, les établissements innovateurs dont au moins une innovation était une première au Canada (33,6 %), en Amérique du Nord (20,0 %) ou mondiale (9,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (38,9 %), au Canada (29,3 %), en Amérique du Nord (17,8 %) ou mondiale (8,6 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (15,4 %) est des moins élevés. Les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première au Canada (12,3 %) ou en Amérique du Nord (7,5 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré était une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (12,2 %), au Canada (8,1 %) ou en Amérique du Nord (5,2 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (55,9 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (13,9 %);
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (42,0 %) est similaire. Il en est de même de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (20,1 %);
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (25,5 %) est similaire. Il en est de même de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (33,8 %);
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (12,4 %) est similaire. Il en est de même de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (41,1 %).

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (19,5 %) est des moins élevés, tandis que le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (32,9 %) est des plus élevés;
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (15,6 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (34,1 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (9,4 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (38,9 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Aéronautique. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (72,3 %) ou une première au Canada (64,9 %) sont dans des pourcentages des plus élevés. Cependant, les établissements innovateurs dont au moins une innovation était une première en Amérique du Nord (39,5 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins une innovation constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord (34,1 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement

amélioré constituait une première au Québec, une première au Canada ou une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord (11,4 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première au Québec, une première au Canada ou une première mondiale.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec, au Canada, en Amérique du Nord ou mondiales.

Le pourcentage des établissements *innovateurs de produits* de cette filière qui indiquent qu'ils ne savent pas si un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première mondiale (79,3 %) est des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première québécoise, canadienne, nord-américaine ou mondiale, ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (63,9 %) est des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas;
- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (58,1 %) est des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas;
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (13,4 %) est similaire. Cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (51,7 %) est des plus élevés.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Matériel de communication. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (67,0 %) ou une première au Canada (61,4 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Tandis que les établissements innovateurs dont au moins une innovation constituait une première en Amérique du Nord (30,5 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication, ceux dont au moins une innovation constituait une première mondiale sont dans une proportion des plus élevées (19,8 %).

Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 constituait une première au Canada (56,5 %) est des plus élevés. En outre, les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré était une première au Québec (60,5 %) ou une première mondiale (16,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Cependant, ceux dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré était une première en Amérique du Nord (27,5 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (21,6 %), au Canada (14,9 %), en Amérique du Nord (6,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré était une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (15,1 %) ou au Canada (10,0 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières en Amérique du Nord ou mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (65,7 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (15,5 %);
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (61,4 %) est des plus élevés. Cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (15,5 %) est similaire;
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (29,8 %) est similaire. Il en est de même de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (28,3 %);
- le pourcentage des établissements innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (18,2 %) est similaire. Il en est de même de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (37,8 %).

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (32,9 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (32,9 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (22,8 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (37,4 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (10,3 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (33,2 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Meubles. – Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (47,4 %), au Canada (33,9 %) ou en Amérique du Nord (23,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins une innovation constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (40,4 %), au Canada (30,2 %) ou en Amérique du Nord (22,6 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (19,5 %) ou en Amérique du Nord (8,3 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Cependant, le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré était une première au Canada (11,0 %) est des moins élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (12,4 %), au Canada (7,3 %) ou en Amérique du Nord (7,3 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (53,9 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (15,8 %);
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (40,4 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (23,2 %);
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une

première nord-américaine (30,3 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (23,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de produits dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de procédés de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (24,3 %) est similaire; cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (33,1 %) est supérieur;
- un pourcentage moindre d'innovateurs de procédés indique qu'au moins un de ses procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (13,7 %); cependant, un pourcentage supérieur ne sait pas si c'était le cas (37,3 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (10,4 %) est similaire. Il en est de même du pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (38,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Véhicules automobiles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui indiquent qu'au moins une de leurs innovations introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord (35,9 %) est des plus élevés. En outre, le pourcentage des établissements innovateurs dont au moins une innovation était une première au Québec (70,2 %) ou au Canada (55,4 %) est plus élevé que ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Cependant, les établissements innovateurs dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première mondiale (13,0 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (62,5 %) ou en Amérique du Nord (34,6 %) sont dans des pourcentages des plus élevés. Par ailleurs, les établissements innovateurs dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré était une première au Canada (49,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Ceux dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré était une première mondiale (13,0 %) sont dans un pourcentage similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec (21,7 %) ou au Canada (15,7 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première en Amérique du Nord ou une première mondiale.

Les établissements innovateurs de cette filière dont au moins un *produit* nouveau ou significativement amélioré et au moins un *procédé* nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières au Québec (14,0 %) ou au Canada (10,2 %) sont dans des pourcentages similaires à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituaient des premières nord-américaines ou mondiales.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de produits* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage d'innovateurs de produits de cette filière qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (81,4 %) est des plus élevés; cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (11,9 %) est similaire;
- le pourcentage d'innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (64,9 %) est des plus élevés; cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (18,9 %) est similaire;
- le pourcentage d'innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (45,0 %) est des plus élevés; cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (30,7 %) est similaire;
- le pourcentage des innovateurs de produits qui indiquent qu'au moins un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés était une première mondiale (16,9 %) est similaire; cependant, le pourcentage de ceux qui ne savent pas si c'était le cas (52,3 %) est supérieur.

Comparativement à ce qu'on observe chez les *innovateurs de procédés* du secteur de la fabrication :

- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première québécoise (30,0 %) est similaire; cependant, un pourcentage des plus élevés ne sait pas si c'était le cas (37,7 %);
- le pourcentage des innovateurs de procédés qui indiquent qu'au moins un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première canadienne (21,7 %) est similaire; cependant, un pourcentage des plus élevés ne sait pas si c'était le cas (41,2 %);
- un pourcentage supérieur d'innovateurs de procédés ne sait pas si un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine (48,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer ceux qui indiquent qu'au moins de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés était une première nord-américaine.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de procédés dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré constituait une première mondiale ou qui ne savent pas si c'était le cas.

Analyse détaillée

La moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (50,4 %) déclarent qu'au moins une de leurs innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aéronautique (72,3 %), matériel de communication (67,0 %) et véhicules automobiles (70,2 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : textile et vêtements (36,8 %), construction résidentielle (42,4 %), sidérurgie et ses dérivés (42,2 %), construction non résidentielle (41,4 %), foresterie et première transformation du bois (31,2 %) et édition (36,4 %).

Près de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (38,5 %) déclarent qu'au moins une de leurs innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aéronautique (64,9 %), matériel de communication (61,4 %) et véhicules automobiles (55,4 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : textile et vêtements (33,4 %), construction résidentielle (27,9 %), construction non résidentielle (27,6 %), foresterie et première transformation du bois (17,4 %) et édition (19,1 %).

Environ le quart des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (24,7 %) déclarent qu'au moins une de leurs innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : véhicules automobiles (35,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : foresterie et première transformation du bois (10,3 %) et édition (6,8 %).

Un peu plus du dixième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (11,1 %) déclarent qu'au moins une de leurs innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première mondiale. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (19,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (4,9 %) et foresterie et première transformation du bois (6,0 %).

Produits nouveaux ou significativement améliorés dont l'introduction sur le marché constituait une première

Un peu plus de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (42,8 %) ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (51,4 %), matériel de communication (60,5 %), services publics provinciaux (54,9 %) et véhicules automobiles (62,5 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : textile et vêtements (30,2 %), construction résidentielle (36,1 %), papier et carton (27,9 %), construction non résidentielle (32,7 %), foresterie et première transformation du bois (12,8 %) et édition (24,8 %).

Environ le tiers (33,0 %) des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : matériel de communication (56,5 %) et véhicules automobiles (49,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : textile et vêtements (28,2 %) construction résidentielle (23,9 %), papier et carton (21,5 %), construction non résidentielle (20,6 %), foresterie et première transformation du bois (6,7 %) et édition (13,5 %).

Un peu plus du cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (21,4 %) ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : véhicules automobiles (34,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : construction résidentielle (16,2 %), papier et carton (12,9 %), construction non résidentielle (13,7 %) et édition (5,1 %).

Un peu moins du dixième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (9,2 %) ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première mondiale. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : matériel de communication (16,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (4,3%).

Procédés nouveaux ou significativement améliorés dont la mise en œuvre constituait une première

Environ le quart des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (24,0 %) ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : papier et carton (33,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (15,4 %).

16 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : cuir et chaussures (33,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : construction résidentielle (11,4 %) et meubles (11,0 %).

Un peu moins d'un dixième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (9,4 %) ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : cuir et chaussures (33,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : édition (4,2 %).

Un peu moins du vingtième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (4,1 %) ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première mondiale.

Produit nouveau ou significativement amélioré et procédé nouveau ou significativement amélioré constituant des premières

Au cours de la période 2002-2004, 16,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituaient des premières au Québec. Le pourcentage est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (8,9 %).

Au cours de la période 2002-2004, 10,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituaient des premières au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : cuir et chaussures (28,2 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : construction résidentielle (7,3 %).

Au cours de la période 2002-2004, 6,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituaient des premières en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (10,0 %), cuir et chaussures (28,2 %) et services publics provinciaux (13,8 %).

Au cours de la période 2002-2004, 2,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché un produit nouveau ou significativement amélioré et mis en œuvre un procédé nouveau ou significativement amélioré qui constituaient des premières mondiales. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : services publics provinciaux (9,1 %).

Premières chez les innovateurs de produits

Près de 6 établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication sur 10 (58,7 %) ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré qui constituait une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : véhicules automobiles (81,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au

moins quatre filières : textile et vêtements (42,5 %), papier et carton (43,8 %), foresterie et première transformation du bois (29,2 %) et édition (39,4 %).

Cependant, 14,5 % des établissements innovateurs de produits ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins une filière : textile et vêtements (25,4 %).

45,2 % établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (61,4 %) et véhicules automobiles (64,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : textile et vêtements (39,7 %), construction résidentielle (38,0 %), papier et carton (33,6 %), foresterie et première transformation du bois (15,3 %) et édition (21,5 %).

Cependant, 20,9 % des établissements innovateurs de produits ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins deux filières : textile et vêtements (26,8 %) et foresterie et première transformation du bois (31,0 %).

29,4 % établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : véhicules automobiles (45,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (22,2 %), papier et carton (20,3 %) et édition (8,1 %).

Cependant, 28,2 % des établissements innovateurs de produits ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins une filière : aliments et boissons (39,3 %).

12,6 % établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication ont introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 un produit nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première mondiale. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (5,5 %).

Cependant, 37,4 % des établissements innovateurs de produits ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première mondiale. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de produits d'au moins trois filières : aliments et boissons (50,8 %), aéronautique (79,3 %) et véhicules automobiles (52,3 %).

Premières chez les innovateurs de procédés

29,9 % établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aéronautique (63,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (24,8 %) et sidérurgie et ses dérivés (19,5 %).

Cependant, 25,0 % des établissements innovateurs de procédés ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (32,9 %), meubles (33,1 %) et véhicules automobiles (37,7 %).

20,0 % établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aéronautique (58,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (13,4 %), meubles (13,7 %) et foresterie et première transformation du bois (14,4 %).

Cependant, 30,0 % des établissements innovateurs de procédés ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins deux filières : meubles (37,3 %) et véhicules automobiles (41,2 %).

11,7 % établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : édition (4,6 %).

Cependant, 33,4 % des établissements innovateurs de procédés ont indiqué qu'ils ne savaient pas si

un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première en Amérique du Nord. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins une filière : aéronautique (51,7 %).

5,2 % établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication ont mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 un procédé nouveau ou significativement amélioré, qui constituait une première mondiale. Cependant, 36,4 % des établissements innovateurs de procédés ont indiqué qu'ils ne savaient pas si un de leurs procédés nouveaux ou significativement améliorés mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première mondiale. Le pourcentage est moindre parmi les établissements innovateurs de procédés d'au moins deux filières : construction résidentielle (32,2 %) et foresterie et première transformation du bois (30,3 %).

Tableau 9.1.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon le type d'innovateurs, par filière industrielle, Québec.

	Innovateurs			Innovateurs de produits			Innovateurs de procédés		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**68,7 A**	67,9	69,6	**50,1 A**	49,2	51,0	**55,2 A**	54,3	56,1
Métaux primaires non ferreux	**67,0 B**	60,8	73,2	**47,0 B**	40,2	53,9	**62,7 B**	56,3	69,0
Aliments et boissons	**73,2 A**	70,1	76,3	**57,6 A**	54,0	61,2	**61,9 A**	58,4	65,4
Textile et vêtements	**55,9 A**	53,4	58,4	**39,7 A**	37,3	42,2	**45,2 A**	42,7	47,7
Cuir et chaussures	**81,8 B**	72,3	91,3	**72,9 B**	62,6	83,2	**41,2 B**	30,9	51,5
Construction résidentielle	**67,7 A**	65,5	69,9	**42,6 A**	40,2	44,9	**57,9 A**	55,5	60,3
Papier et carton	**66,8 B**	61,4	72,2	**42,6 B**	36,8	48,5	**59,3 B**	53,4	65,1
Sidérurgie et ses dérivés	**70,7 A**	67,2	74,2	**49,2 A**	45,2	53,2	**55,9 A**	51,9	59,9
Aéronautique	**67,1 B**	57,2	77,1	**36,8 B**	24,2	49,4	**56,9 B**	44,6	69,1
Matériel de communication	**88,3 B**	80,8	95,9	**81,4 B**	74,2	88,5	**58,0 B**	51,6	64,4
Meubles	**72,4 A**	69,0	75,8	**54,2 A**	50,2	58,1	**58,0 A**	54,1	62,0
Services publics provinciaux	**64,4 B**	54,4	74,4	**55,7 B**	46,5	65,0	**51,3 B**	42,1	60,5
Agriculture et élevage	**48,3 B**	39,3	57,4	**39,8 B**	30,9	48,8	**36,5 B**	27,8	45,3
Construction non résidentielle	**45,3 A**	40,9	49,7	**26,3 A**	22,4	30,3	**39,5 A**	35,2	43,9
Foresterie et première transformation du bois	**53,0 A**	49,7	56,2	**23,3 A**	20,5	26,2	**49,5 A**	46,2	52,7
Édition	**78,7 A**	75,6	81,7	**49,4 A**	45,2	53,7	**71,2 A**	67,9	74,5
Véhicules automobiles	**75,5 A**	71,1	79,8	**58,0 B**	53,0	62,9	**54,6 A**	49,7	59,5
Pêche et produits de la mer	**61,8 B**	51,4	72,2	**54,5 B**	43,9	65,1	**36,5 B**	26,4	46,6
Hors filières	**76,3 A**	74,9	77,8	**62,1 A**	60,4	63,7	**56,6 A**	55,0	58,3

	Innovateurs de produits et de procédés			Innovateurs de produits seulement			Innovateurs de procédés seulement		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**36,6 A**	35,7	37,5	**13,6 A**	13,0	14,2	**18,6 A**	17,9	19,3
Métaux primaires non ferreux	**42,8 B**	36,0	49,6	**x**	x	x	**19,9 B**	13,4	26,5
Aliments et boissons	**46,3 A**	42,5	50,1	**11,4 A**	9,2	13,5	**15,6 A**	13,1	18,1
Textile et vêtements	**29,0 A**	26,7	31,3	**10,7 A**	9,1	12,3	**16,2 A**	14,4	17,9
Cuir et chaussures	**32,3 B**	22,4	42,3	**40,6 B**	30,5	50,7	**x**	x	x
Construction résidentielle	**32,8 A**	30,5	35,0	**9,8 A**	8,3	11,3	**25,1 A**	23,0	27,2
Papier et carton	**35,1 B**	29,5	40,6	**7,6 A**	4,7	10,5	**24,2 B**	16,6	31,8
Sidérurgie et ses dérivés	**34,5 A**	30,6	38,3	**14,8 A**	11,5	18,0	**21,4 A**	18,1	24,8
Aéronautique	**26,5 B**	12,7	40,3	**10,3 B**	0,0	21,5	**30,3 B**	18,2	42,5
Matériel de communication	**51,0 B**	44,6	57,5	**30,3 B**	23,7	37,0	**7,0 A**	4,2	9,8
Meubles	**39,8 A**	35,8	43,8	**14,4 A**	11,1	17,7	**18,2 A**	14,9	21,6
Services publics provinciaux	**42,6 B**	34,3	51,0	**13,1 B**	7,1	19,1	**8,7 A**	3,5	13,9
Agriculture et élevage	**28,0 B**	18,7	37,4	**11,8 B**	5,0	18,6	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**20,6 A**	16,9	24,3	**5,8 A**	3,6	7,9	**19,0 A**	15,2	22,7
Foresterie et première transformation du bois	**19,9 A**	17,1	22,6	**3,5 A**	2,2	4,8	**29,6 A**	26,4	32,8
Édition	**42,0 A**	37,8	46,2	**7,4 A**	5,3	9,5	**29,2 A**	25,2	33,2
Véhicules automobiles	**37,1 A**	32,2	42,0	**20,9 A**	17,1	24,7	**17,5 A**	13,4	21,6
Pêche et produits de la mer	**29,2 B**	18,5	39,8	**25,3 B**	15,1	35,6	**x**	x	x
Hors filières	**42,3 A**	40,7	44,0	**19,7 A**	18,4	21,0	**14,3 A**	13,1	15,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.1.2

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, par type de produit, en proportion de l'ensemble des établissements, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs de produits					
	Biens			Services		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**46,7 A**	45,8	47,6	**22,0 A**	21,2	22,7
Métaux primaires non ferreux	**30,8 B**	24,3	37,2	**29,0 B**	23,2	34,7
Aliments et boissons	**57,6 A**	54,0	61,2	**17,3 A**	13,3	21,4
Textile et vêtements	**36,8 A**	34,3	39,2	**18,7 A**	16,8	20,6
Cuir et chaussures	**72,9 B**	62,6	83,2	**x**	x	x
Construction résidentielle	**40,3 A**	37,9	42,6	**18,6 A**	16,8	20,5
Papier et carton	**39,1 B**	33,4	44,7	**16,5 A**	12,3	20,7
Sidérurgie et ses dérivés	**43,1 A**	39,0	47,1	**21,8 A**	18,5	25,1
Aéronautique	**23,8 B**	11,3	36,3	**19,9 B**	6,7	33,0
Matériel de communication	**76,1 B**	68,6	83,6	**33,3 B**	26,6	40,1
Meubles	**52,7 A**	48,7	56,7	**18,8 A**	15,2	22,3
Services publics provinciaux	**55,7 B**	46,5	65,0	**29,3 B**	22,1	36,5
Agriculture et élevage	**30,6 B**	22,2	39,0	**24,3 B**	15,5	33,2
Construction non résidentielle	**24,1 A**	20,3	27,9	**10,1 A**	7,0	13,2
Foresterie et première transformation du bois	**21,9 A**	19,1	24,7	**9,3 A**	7,1	11,4
Édition	**38,2 A**	34,1	42,3	**38,2 A**	34,2	42,3
Véhicules automobiles	**56,0 B**	51,1	61,0	**23,4 A**	19,2	27,5
Pêche et produits de la mer	**54,5 B**	43,9	65,1	**25,8 B**	15,2	36,3
Hors filières	**59,3 A**	57,6	60,9	**26,9 A**	25,4	28,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.1.3

Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de procédé, en proportion de l'ensemble des établissements, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs de procédés								
	Procédés de fabrication ou de production			Méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières			Activités de soutien aux procédés		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**48,1 A**	47,2	49,0	**22,0 A**	21,2	22,8	**30,5 A**	29,6	31,3
Métaux primaires non ferreux	**56,6 B**	50,0	63,1	**23,9 B**	18,1	29,7	**37,1 B**	30,4	43,7
Aliments et boissons	**53,2 A**	49,5	56,9	**23,1 A**	19,3	26,9	**36,5 A**	32,6	40,4
Textile et vêtements	**37,2 A**	34,8	39,6	**22,1 A**	20,0	24,2	**26,1 A**	23,8	28,4
Cuir et chaussures	**36,6 B**	26,5	46,7	**x**	x	x	**17,8 B**	8,6	26,9
Construction résidentielle	**48,6 A**	46,2	51,0	**28,6 A**	26,5	30,8	**32,6 A**	30,4	34,8
Papier et carton	**54,9 B**	48,9	61,0	**21,9 A**	17,6	26,2	**29,5 B**	24,3	34,6
Sidérurgie et ses dérivés	**50,7 A**	46,7	54,7	**16,0 A**	13,2	18,8	**30,9 A**	27,2	34,6
Aéronautique	**53,5 B**	41,4	65,7	**26,3 B**	12,5	40,0	**33,2 B**	21,4	45,0
Matériel de communication	**48,4 B**	41,7	55,1	**24,3 B**	18,5	30,1	**36,0 B**	30,0	41,9
Meubles	**55,7 A**	51,7	59,7	**25,4 A**	21,8	29,0	**34,0 A**	30,2	37,9
Services publics provinciaux	**46,5 B**	37,6	55,3	**13,3 A**	8,4	18,3	**22,3 B**	15,2	29,5
Agriculture et élevage	**30,4 B**	22,1	38,7	**18,3 B**	10,0	26,6	**18,8 B**	10,1	27,5
Construction non résidentielle	**34,3 A**	30,0	38,5	**16,3 A**	12,6	20,0	**19,3 A**	15,4	23,1
Foresterie et première transformation du bois	**42,5 A**	39,1	45,8	**14,9 A**	12,3	17,4	**26,2 A**	23,2	29,3
Édition	**67,4 A**	63,6	71,2	**24,2 A**	20,4	28,0	**35,9 A**	32,2	39,5
Véhicules automobiles	**45,4 B**	40,5	50,4	**31,3 A**	26,6	36,0	**25,8 A**	21,4	30,2
Pêche et produits de la mer	**36,5 B**	26,4	46,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**48,6 A**	46,9	50,3	**21,1 A**	19,7	22,4	**32,0 A**	30,4	33,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.1.4

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de produit, en proportion des innovateurs de produits, par filière industrielle, Québec

	Innovateurs de produits							
	Biens				Services			
	Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%		%		%	
Fabrication	**93,2**	**A**	92,5	93,9	**43,8**	**A**	42,5	45,1
Métaux primaires non ferreux	**65,4**	**B**	56,7	74,1	**61,6**	**B**	52,2	71,1
Aliments et boissons	**100,0**	**A**	-	-	**30,1**	**B**	24,4	35,7
Textile et vêtements	**92,6**	**A**	90,4	94,7	**47,0**	**A**	43,2	50,9
Cuir et chaussures	**100,0**	**A**	-	-	**x**		x	x
Construction résidentielle	**94,6**	**A**	92,6	96,5	**43,8**	**A**	40,1	47,5
Papier et carton	**91,6**	**A**	85,3	97,8	**38,6**	**B**	31,2	46,0
Sidérurgie et ses dérivés	**87,4**	**A**	83,1	91,8	**44,3**	**B**	38,5	50,1
Aéronautique	**64,7**	**E**	37,4	91,9	**54,0**	**E**	30,2	77,9
Matériel de communication	**93,5**	**A**	88,4	98,6	**41,0**	**B**	33,8	48,1
Meubles	**97,3**	**A**	94,1	100,0	**34,6**	**B**	29,1	40,1
Services publics provinciaux	**100,0**	**A**	-	-	**52,6**	**B**	43,7	61,5
Agriculture et élevage	**76,9**	**B**	61,8	91,9	**61,1**	**B**	45,3	76,9
Construction non résidentielle	**91,5**	**A**	85,6	97,4	**38,2**	**B**	29,5	46,9
Foresterie et première transformation du bois	**93,8**	**A**	90,4	97,2	**39,7**	**B**	32,8	46,6
Édition	**77,2**	**A**	72,6	81,9	**77,4**	**A**	72,5	82,3
Véhicules automobiles	**96,7**	**A**	93,7	99,7	**40,3**	**B**	33,9	46,7
Pêche et produits de la mer	**100,0**	**A**	-	-	**47,2**	**B**	32,5	62,0
Hors filières	**95,5**	**A**	94,6	96,4	**43,3**	**A**	41,2	45,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.1.5

Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004, selon le type de procédé, en proportion des innovateurs de procédés par filière industrielle, Québec

	Innovateurs de prodécés											
	Procédés de fabrication ou de production				Méthodes liées à la logistique, à la fourniture ou à la distribution des matières premières				Activités de soutien aux procédés			
	Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%		%		%		%		%	
Fabrication	**87,2**	**A**	86,3	88,0	**39,9**	**A**	38,7	41,2	**55,3**	**A**	54,0	56,5
Métaux primaires non ferreux	**90,2**	**A**	84,1	96,3	**38,2**	**B**	29,7	46,7	**59,1**	**B**	50,4	67,9
Aliments et boissons	**86,0**	**A**	82,6	89,4	**37,3**	**B**	31,9	42,6	**59,0**	**A**	54,2	63,8
Textile et vêtements	**82,4**	**A**	79,6	85,1	**48,9**	**A**	45,2	52,6	**57,8**	**A**	54,2	61,4
Cuir et chaussures	**88,7**	**B**	73,4	100,0	**x**		x	x	**43,1**	**E**	25,7	60,6
Construction résidentielle	**83,9**	**A**	81,6	86,2	**49,5**	**A**	46,3	52,6	**56,3**	**A**	53,2	59,4
Papier et carton	**92,7**	**A**	88,6	96,8	**37,0**	**B**	29,4	44,5	**49,7**	**B**	40,9	58,5
Sidérurgie et ses dérivés	**90,7**	**A**	87,6	93,9	**28,7**	**A**	24,0	33,4	**55,2**	**B**	49,8	60,7
Aéronautique	**94,2**	**B**	79,1	100,0	**46,2**	**E**	28,4	64,1	**58,4**	**B**	45,8	71,1
Matériel de communication	**83,4**	**B**	75,6	91,2	**41,9**	**B**	33,3	50,5	**62,0**	**B**	54,1	70,0
Meubles	**96,0**	**A**	93,8	98,2	**43,8**	**B**	38,3	49,3	**58,6**	**B**	53,3	63,9
Services publics provinciaux	**90,5**	**B**	83,2	97,8	**26,0**	**B**	17,6	34,3	**43,5**	**B**	33,8	53,2
Agriculture et élevage	**83,2**	**B**	68,2	98,2	**50,1**	**E**	34,3	66,0	**51,5**	**E**	35,6	67,3
Construction non résidentielle	**86,8**	**A**	81,3	92,2	**41,2**	**B**	34,0	48,4	**48,7**	**B**	41,4	56,0
Foresterie et première transformation du bois	**85,8**	**A**	81,7	89,9	**30,1**	**A**	25,3	34,8	**53,0**	**B**	48,0	58,0
Édition	**94,6**	**A**	90,9	98,3	**34,0**	**B**	28,9	39,1	**50,3**	**A**	45,8	54,9
Véhicules automobiles	**83,2**	**B**	77,2	89,3	**57,3**	**B**	50,6	64,0	**47,2**	**B**	40,3	54,1
Pêche et produits de la mer	**100,0**	**A**	-	-	**x**		x	x	**x**		x	x
Hors filières	**85,8**	**A**	84,2	87,4	**37,2**	**A**	35,0	39,4	**56,5**	**A**	54,2	58,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.2.1

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec

	1 ou 2			3 à 9		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**24,4 A**	23,3	25,5	**40,3 A**	39,0	41,6
Métaux primaires non ferreux	**37,8 B**	28,2	47,3	**35,7 B**	26,4	45,0
Aliments et boissons	**x**	x	x	**38,8 B**	33,3	44,4
Textile et vêtements	**17,3 A**	13,7	20,9	**34,8 A**	31,2	38,4
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**30,7 B**	18,2	43,2
Construction résidentielle	**36,6 A**	33,1	40,1	**36,9 A**	33,3	40,5
Papier et carton	**40,2 B**	32,4	47,9	**34,6 B**	27,1	42,1
Sidérurgie et ses dérivés	**x**	x	x	**47,4 B**	41,6	53,2
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**54,4 B**	47,2	61,7
Meubles	**21,9 A**	17,0	26,8	**25,7 B**	20,6	30,8
Services publics provinciaux	**x**	x	x	**48,2 B**	38,9	57,5
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**31,5 B**	15,6	47,4
Construction non résidentielle	**34,9 B**	26,5	43,4	**53,2 B**	44,2	62,1
Foresterie et première transformation du bois	**48,5 B**	41,4	55,6	**34,9 B**	28,4	41,4
Édition	**34,2 B**	29,0	39,5	**42,2 B**	35,9	48,4
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**47,1 B**	40,5	53,6
Pêche et produits de la mer	**38,6 B**	24,1	53,0	**34,7 B**	19,4	49,9
Hors filières	**22,2 A**	20,4	24,0	**43,0 A**	41,0	45,1

	10 à 99			100 ou plus		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**30,7 A**	29,5	31,9	**x**	x	x
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**x**	x	x
Aliments et boissons	**33,8 A**	29,1	38,6	**13,9 A**	10,4	17,4
Textile et vêtements	**39,7 A**	35,6	43,7	**x**	x	x
Cuir et chaussures	**44,3 B**	32,1	56,6	**x**	x	x
Construction résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Papier et carton	**x**	x	x	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**25,6 B**	20,4	30,8	**x**	x	x
Aéronautique	**46,0 E**	27,8	64,2	**x**	x	x
Matériel de communication	**25,2 B**	18,5	31,9	**x**	x	x
Meubles	**43,9 B**	38,1	49,6	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**39,0 B**	29,9	48,1	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**22,2 B**	8,3	36,1
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**35,1 B**	28,7	41,5	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**30,9 A**	28,9	32,9	**x**	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.2.2

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de biens nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec

	0			1 ou 2			3 à 9		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**6,8 A**	6,1	7,5	**27,8 A**	26,7	29,0	**33,9 A**	32,6	35,2
Métaux primaires non ferreux	**34,6 B**	25,9	43,3	**x**	x	x	**23,5 B**	13,8	33,2
Aliments et boissons	**x**	x	x	**14,9 A**	11,3	18,5	**39,4 B**	33,8	44,9
Textile et vêtements	**7,4 A**	5,3	9,6	**18,1 A**	14,4	21,7	**30,1 A**	26,6	33,7
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**30,7 B**	18,2	43,2
Construction résidentielle	**x**	x	x	**41,5 A**	37,9	45,2	**28,4 A**	25,1	31,8
Papier et carton	**x**	x	x	**44,2 B**	36,5	51,9	**22,1 B**	14,3	30,0
Sidérurgie et ses dérivés	**x**	x	x	**22,8 B**	17,8	27,9	**37,7 B**	32,1	43,3
Aéronautique	**35,3 E**	8,1	62,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**20,8 B**	14,1	27,5	**47,2 B**	40,1	54,3
Meubles	**x**	x	x	**24,0 B**	19,0	28,9	**23,0 A**	18,1	27,8
Services publics provinciaux	**x**	x	x	**x**	x	x	**42,5 B**	33,5	51,5
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**31,5 B**	15,6	47,4
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**38,7 B**	30,0	47,4	**47,2 B**	38,3	56,1
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**55,3 B**	48,2	62,4	**26,9 B**	19,8	33,9
Édition	**22,8 A**	18,1	27,4	**32,4 B**	26,6	38,1	**29,6 B**	23,6	35,6
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**26,2 B**	20,8	31,5	**42,6 B**	36,1	49,1
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**52,8 B**	38,0	67,5	**x**	x	x
Hors filières	**4,5 A**	3,6	5,4	**28,8 A**	26,8	30,7	**35,7 A**	33,6	37,7

	10 à 99			100 ou plus		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**27,1 A**	25,9	28,2	**4,4 A**	3,9	4,9
Métaux primaires non ferreux	**20,1 B**	10,9	29,3	**x**	x	x
Aliments et boissons	**31,9 A**	27,3	36,5	**x**	x	x
Textile et vêtements	**36,2 A**	32,1	40,2	**8,2 A**	5,9	10,5
Cuir et chaussures	**44,3 B**	32,1	56,6	**x**	x	x
Construction résidentielle	**24,0 A**	20,8	27,3	**x**	x	x
Papier et carton	**20,4 B**	13,7	27,1	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**25,6 B**	20,4	30,8	**x**	x	x
Aéronautique	**23,3 B**	5,4	41,1	**x**	x	x
Matériel de communication	**23,7 B**	16,9	30,5	**x**	x	x
Meubles	**41,8 B**	36,1	47,5	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**36,2 B**	27,2	45,2	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**22,2 B**	8,3	36,1
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**27,6 A**	25,7	29,5	**3,5 A**	2,7	4,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.2.3

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon le nombre de services nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché au cours de la période 2002-2004, par filière industrielle, Québec

	0			1 à 2			3 à 9		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**56,2 A**	54,9	57,5	**26,9 A**	25,7	28,1	**12,9 A**	12,1	13,8
Métaux primaires non ferreux	**38,4 B**	28,9	47,8	**35,7 B**	26,7	35,7	**x**	x	x
Aliments et boissons	**69,9 B**	64,3	75,6	**24,7 B**	19,0	30,4	**x**	x	x
Textile et vêtements	**53,0 A**	49,1	56,8	**21,3 A**	18,2	24,4	**16,5 A**	13,6	19,3
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**56,2 A**	52,5	59,9	**32,3 A**	28,8	35,7	**x**	x	x
Papier et carton	**61,4 B**	54,0	68,8	**24,0 B**	16,4	31,5	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**55,7 B**	49,9	61,5	**35,0 B**	29,5	40,6	**x**	x	x
Aéronautique	**46,0 E**	22,1	69,8	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**59,0 B**	51,9	66,2	**19,8 B**	13,2	26,5	**x**	x	x
Meubles	**65,4 B**	59,9	70,9	**23,0 A**	18,1	27,8	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**47,4 B**	38,5	56,3	**28,5 B**	19,2	37,8	**13,3 B**	6,9	19,8
Agriculture et élevage	**38,9 B**	23,1	54,7	**30,6 B**	15,2	45,9	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**61,8 B**	53,1	70,5	**x**	x	x	**20,9 B**	12,3	29,5
Foresterie et première transformation du bois	**60,3 B**	53,4	67,2	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**50,5 B**	44,3	56,8	**24,7 B**	18,9	30,5
Véhicules automobiles	**59,7 B**	53,3	66,1	**x**	x	x	**18,8 B**	12,9	24,7
Pêche et produits de la mer	**52,8 B**	38,0	67,5	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**56,7 A**	54,6	58,8	**24,9 A**	23,0	26,7	**13,8 A**	12,4	15,3

	10 à 99			100 ou plus		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**x**	x	x	**x**	x	x
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**x**	x	x
Aliments et boissons	**x**	x	x	**x**	x	x
Textile et vêtements	**x**	x	x	**x**	x	x
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Papier et carton	**x**	x	x	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**x**	x	x	**x**	x	x
Aéronautique	**22,7 E**	1,4	44,0	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**x**	x	x
Meubles	**x**	x	x	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**x**	x	x	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**x**	x	x	**x**	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.3.1

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication selon l'entité ayant développé les innovations de produits au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Principalement l'établissement ou l'entreprise			L'établissement en collaboration avec d'autres entreprises ou organisations			Principalement d'autres entreprises ou organisations		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**80,2 A**	79,2	81,2	**17,9 A**	17,0	18,9	**1,9 A**	1,5	2,3
Métaux primaires non ferreux	**80,3 B**	71,2	89,4	**19,7 B**	10,6	28,8	**x**	x	x
Aliments et boissons	**90,4 A**	87,3	93,5	**8,9 A**	5,9	11,9	**x**	x	x
Textile et vêtements	**79,2 A**	76,1	82,3	**20,8 A**	17,7	23,9	**x**	x	x
Cuir et chaussures	**74,2 B**	61,1	87,4	**25,8 B**	12,6	38,9	**x**	x	x
Construction résidentielle	**80,5 A**	77,6	83,3	**18,0 A**	15,1	20,8	**x**	x	x
Papier et carton	**78,4 B**	70,9	85,9	**21,6 B**	14,1	29,1	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**68,2 B**	62,9	73,5	**29,2 B**	24,0	34,5	**x**	x	x
Aéronautique	**90,1 B**	80,1	100,0	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**72,0 B**	65,0	78,9	**26,0 B**	19,3	32,8	**x**	x	x
Meubles	**83,5 A**	78,9	88,2	**15,4 A**	10,8	20,1	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**65,6 B**	56,8	74,3	**24,9 B**	15,1	34,7	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**53,7 B**	38,2	69,2	**46,3 B**	30,8	61,8	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**79,1 B**	70,6	87,6	**20,9 B**	12,4	29,4	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**76,2 B**	70,5	81,9	**17,3 B**	11,6	23,1	**x**	x	x
Édition	**72,1 B**	66,2	77,9	**17,7 B**	11,9	23,5	**10,2 A**	5,9	14,6
Véhicules automobiles	**86,8 A**	82,1	91,6	**13,2 A**	8,4	17,9	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**65,3 B**	50,1	80,6	**27,6 B**	12,5	42,6	**x**	x	x
Hors filières	**82,0 A**	80,4	83,7	**16,7 A**	15,1	18,3	**1,3 A**	0,7	1,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.3.2

Établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication selon l'entité ayant développé les innovations de procédés au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Principalement l'établissement ou l'entreprise			L'établissement conjointement avec d'autres entreprises ou organisations			Principalement d'autres entreprises ou organisations		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**68,6 A**	67,5	69,8	**27,5 A**	26,4	28,6	**3,9 A**	3,4	4,4
Métaux primaires non ferreux	**81,4 B**	72,9	90,0	**15,9 B**	7,8	24,0	**x**	x	x
Aliments et boissons	**72,6 A**	68,5	76,8	**25,5 A**	21,5	29,6	**x**	x	x
Textile et vêtements	**60,8 A**	57,2	64,4	**33,6 A**	30,1	37,1	**5,6 A**	3,6	7,5
Cuir et chaussures	**78,4 B**	62,3	94,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**67,7 A**	64,7	70,6	**31,4 A**	28,5	34,4	**x**	x	x
Papier et carton	**67,2 B**	59,8	74,5	**29,4 B**	21,7	37,1	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**76,9 A**	72,5	81,4	**19,7 A**	15,0	24,4	**x**	x	x
Aéronautique	**87,1 B**	73,8	100,0	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**58,2 B**	49,6	66,7	**35,2 B**	27,3	43,2	**x**	x	x
Meubles	**62,5 B**	57,2	67,8	**28,8 B**	23,8	33,8	**8,7 A**	5,2	12,1
Services publics provinciaux	**57,9 B**	48,2	67,6	**32,2 B**	23,0	41,4	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**73,7 B**	56,9	90,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**75,7 B**	68,5	82,9	**16,0 B**	9,6	22,4	**8,3 A**	2,7	13,9
Foresterie et première transformation du bois	**60,9 B**	56,0	65,8	**34,9 A**	30,1	39,7	**4,2 A**	1,8	6,5
Édition	**65,3 B**	60,4	70,3	**24,3 A**	19,7	28,8	**10,4 A**	7,5	13,3
Véhicules automobiles	**59,5 B**	52,8	66,3	**38,8 B**	32,1	45,6	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**69,4 E**	50,5	88,3	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**71,5 A**	69,5	73,6	**26,1 A**	24,1	28,2	**2,3 A**	1,4	3,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.4.1

Établissements innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit nouveau ou significativement amélioré avant leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**70,6**	**A**	69,4	71,7
Métaux primaires non ferreux	**56,3**	**B**	46,4	66,3
Aliments et boissons	**78,3**	**A**	74,4	82,2
Textile et vêtements	**75,4**	**A**	72,1	78,6
Cuir et chaussures	**44,3**	**B**	32,1	56,6
Construction résidentielle	**67,7**	**A**	64,3	71,0
Papier et carton	**75,9**	**B**	68,3	83,5
Sidérurgie et ses dérivés	**57,7**	**B**	52,0	63,5
Aéronautique	**78,2**	**B**	61,2	95,2
Matériel de communication	**70,9**	**B**	64,9	76,9
Meubles	**71,6**	**B**	66,2	77,0
Services publics provinciaux	**67,5**	**B**	58,5	76,5
Agriculture et élevage	**83,3**	**B**	67,5	99,2
Construction non résidentielle	**71,1**	**B**	62,5	79,8
Foresterie et première transformation du bois	**49,0**	**B**	42,2	55,9
Édition	**55,2**	**B**	49,6	60,9
Véhicules automobiles	**81,3**	**B**	75,5	87,1
Pêche et produits de la mer	**53,5**	**B**	38,8	68,3
Hors filières	**73,6**	**A**	71,7	75,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.4.2
Pourcentage moyen des revenus provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché avant les concurrents au cours de la période 2002-2004, chez les innovateurs de produits qui en ont introduit, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**16,1**	**A**	15,5	16,7
Métaux primaires non ferreux	**12,3**	**B**	8,9	15,7
Aliments et boissons	**10,2**	**B**	8,6	11,8
Textile et vêtements	**17,7**	**A**	16,1	19,2
Cuir et chaussures	**13,5**	**B**	11,8	15,2
Construction résidentielle	**16,1**	**A**	14,6	17,5
Papier et carton	**8,8**	**B**	6,6	10,9
Sidérurgie et ses dérivés	**11,7**	**B**	10,0	13,3
Aéronautique	**x**	**F**	x	x
Matériel de communication	**29,2**	**B**	24,6	33,8
Meubles	**20,6**	**B**	17,9	23,3
Services publics provinciaux	**16,9**	**B**	12,2	21,7
Agriculture et élevage	**x**	**F**	x	x
Construction non résidentielle	**8,1**	**B**	6,1	10,1
Foresterie et première transformation du bois	**12,8**	**B**	9,6	16,0
Édition	**12,7**	**B**	11,1	14,3
Véhicules automobiles	**19,8**	**B**	16,8	22,9
Pêche et produits de la mer	**13,5**	**E**	9,0	18,1
Hors filières	**17,2**	**A**	16,3	18,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.5.1
Établissements innovateurs de produits qui ont introduit sur le marché au moins un produit déjà offert sur le marché par leurs concurrents au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**60,4**	**A**	59,1	61,7
Métaux primaires non ferreux	**54,3**	**B**	44,7	63,9
Aliments et boissons	**56,6**	**B**	51,1	62,0
Textile et vêtements	**53,1**	**A**	48,9	57,2
Cuir et chaussures	**62,0**	**B**	48,9	75,2
Construction résidentielle	**56,8**	**A**	53,1	60,5
Papier et carton	**67,4**	**B**	60,6	74,2
Sidérurgie et ses dérivés	**55,4**	**B**	49,6	61,1
Aéronautique	**x**		x	x
Matériel de communication	**57,4**	**B**	49,8	64,9
Meubles	**51,4**	**B**	45,6	57,2
Services publics provinciaux	**59,8**	**B**	50,6	69,0
Agriculture et élevage	**62,0**	**B**	46,5	77,5
Construction non résidentielle	**66,8**	**B**	58,2	75,4
Foresterie et première transformation du bois	**76,0**	**B**	70,3	81,7
Édition	**69,8**	**B**	64,6	75,0
Véhicules automobiles	**74,7**	**B**	69,1	80,4
Pêche et produits de la mer	**73,2**	**B**	58,7	87,8
Hors filières	**63,0**	**A**	61,0	65,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.5.2
Pourcentage moyen des revenus provenant de produits nouveaux ou significativement améliorés introduits sur le marché après les concurrents au cours de la période 2002-2004, dans les établissements qui en ont introduit, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**13,8**	**A**	13,2	14,4
Métaux primaires non ferreux	**15,2**	**E**	9,3	21,1
Aliments et boissons	**6,7**	**B**	5,6	7,9
Textile et vêtements	**19,9**	**B**	17,5	22,4
Cuir et chaussures	**19,5**	**B**	14,1	24,9
Construction résidentielle	**13,8**	**A**	12,5	15,0
Papier et carton	**10,9**	**B**	8,4	13,5
Sidérurgie et ses dérivés	**11,9**	**B**	10,0	13,7
Aéronautique	**x**		x	x
Matériel de communication	**18,6**	**B**	14,5	22,7
Meubles	**13,1**	**B**	11,3	14,9
Services publics provinciaux	**15,6**	**B**	11,3	19,8
Agriculture et élevage	**7,1**	**E**	4,4	9,9
Construction non résidentielle	**6,7**	**B**	5,4	7,9
Foresterie et première transformation du bois	**11,1**	**B**	8,3	13,8
Édition	**16,4**	**B**	13,7	19,1
Véhicules automobiles	**20,2**	**B**	16,1	24,3
Pêche et produits de la mer	**11,3**	**E**	7,5	15,1
Hors filières	**13,6**	**A**	12,7	14,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.6.1
Temps nécessaire moyen pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré dans les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**13,6**	**A**	13,2	14,0
Métaux primaires non ferreux	**12,2**	**B**	10,7	13,7
Aliments et boissons	**18,9**	**B**	16,7	21,1
Textile et vêtements	**10,6**	**A**	9,8	11,5
Cuir et chaussures	**20,3**	**E**	10,5	30,0
Construction résidentielle	**12,8**	**A**	12,1	13,6
Papier et carton	**10,8**	**B**	9,7	12,0
Sidérurgie et ses dérivés	**13,0**	**B**	11,7	14,3
Aéronautique	**13,9**	**B**	10,6	17,1
Matériel de communication	**12,6**	**A**	11,6	13,7
Meubles	**9,3**	**B**	8,4	10,2
Services publics provinciaux	**20,9**	**B**	15,7	26,2
Agriculture et élevage	**21,2**	**E**	13,6	28,8
Construction non résidentielle	**15,6**	**B**	14,0	17,3
Foresterie et première transformation du bois	**9,2**	**A**	8,4	10,0
Édition	**12,4**	**A**	11,6	13,2
Véhicules automobiles	**14,1**	**A**	13,2	15,1
Pêche et produits de la mer	**16,5**	**B**	13,6	19,4
Hors filières	**13,5**	**A**	13,0	14,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.6.2

Établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication, selon le temps nécessaire (24 mois ou moins) pour développer un produit nouveau ou significativement amélioré au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	6 mois et moins			7 à 12 mois		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**38,2 A**	37,0	39,4	**33,7 A**	32,5	34,9
Métaux primaires non ferreux	**41,9 B**	32,5	51,2	**31,3 B**	21,9	40,7
Aliments et boissons	**45,8 B**	40,7	50,9	**24,9 A**	20,7	29,1
Textile et vêtements	**50,6 A**	46,7	54,4	**30,2 A**	26,5	33,9
Cuir et chaussures	**56,0 B**	43,8	68,1	**x**	x	x
Construction résidentielle	**33,0 A**	29,5	36,5	**38,7 A**	35,2	42,3
Papier et carton	**45,0 B**	37,3	52,6	**29,5 B**	21,6	37,4
Sidérurgie et ses dérivés	**41,2 B**	35,4	46,9	**34,7 B**	29,2	40,2
Aéronautique	**x**	x	x	**61,4 E**	41,7	81,2
Matériel de communication	**26,1 B**	18,9	33,4	**38,8 B**	32,0	45,7
Meubles	**60,1 B**	54,4	65,8	**20,2 A**	15,6	24,8
Services publics provinciaux	**21,9 B**	13,6	30,1	**42,5 B**	33,3	51,7
Agriculture et élevage	**61,1 B**	45,3	76,9	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**30,4 B**	22,8	37,9
Foresterie et première transformation du bois	**50,9 B**	44,0	57,8	**35,5 B**	28,7	42,4
Édition	**35,3 B**	30,0	40,6	**31,7 B**	26,1	37,3
Véhicules automobiles	**21,7 B**	16,4	26,9	**41,7 B**	35,3	48,0
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**33,9 B**	18,8	48,9
Hors filières	**34,0 A**	32,0	36,0	**36,6 A**	34,6	38,6

	13 à 18 mois			19 à 24 mois		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**6,9 A**	6,3	7,6	**15,1 A**	14,0	16,1
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**x**	x	x
Aliments et boissons	**x**	x	x	**14,0 B**	7,0	21,0
Textile et vêtements	**7,6 A**	4,7	10,6	**6,9 A**	4,0	9,8
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**18,6 B**	7,2	30,0
Construction résidentielle	**8,9 A**	6,6	11,3	**14,7 A**	12,2	17,2
Papier et carton	**x**	x	x	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**5,8 A**	2,1	9,6	**11,6 A**	7,0	16,2
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**22,2 B**	15,6	28,7	**x**	x	x
Meubles	**x**	x	x	**14,9 A**	10,0	19,7
Services publics provinciaux	**x**	x	x	**16,7 B**	8,8	24,6
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**39,9 B**	30,9	48,8
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**18,6 A**	14,1	23,1
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**24,2 B**	18,4	29,9
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**26,8 B**	12,2	41,3
Hors filières	**7,1 A**	6,1	8,1	**15,3 A**	13,7	16,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins une innovation introduite sur le marché ou mise en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec

	Première au Québec			Première au Canada		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**50,4 A**	49,3	51,5	**38,5 A**	37,4	39,5
Métaux primaires non ferreux	**50,5 B**	41,9	59,1	**41,2 B**	32,8	49,7
Aliments et boissons	**54,7 A**	50,1	59,3	**40,9 A**	36,6	45,1
Textile et vêtements	**36,8 A**	33,5	40,1	**33,4 A**	30,2	36,7
Cuir et chaussures	**50,4 B**	38,9	61,9	**50,4 B**	38,9	61,9
Construction résidentielle	**42,4 A**	39,5	45,4	**27,9 A**	25,3	30,6
Papier et carton	**46,3 B**	38,7	53,9	**33,1 B**	26,7	39,6
Sidérurgie et ses dérivés	**42,2 A**	37,4	46,9	**33,6 A**	29,0	38,2
Aéronautique	**72,3 B**	61,0	83,7	**64,9 B**	53,0	76,7
Matériel de communication	**67,0 B**	60,4	73,6	**61,4 B**	54,3	68,6
Meubles	**47,4 B**	42,5	52,3	**33,9 A**	29,3	38,6
Services publics provinciaux	**57,8 B**	49,7	65,9	**39,4 B**	31,0	47,8
Agriculture et élevage	**43,0 B**	30,3	55,7	**43,0 B**	30,3	55,7
Construction non résidentielle	**41,4 B**	34,8	47,9	**27,6 B**	21,6	33,7
Foresterie et première transformation du bois	**31,2 A**	26,8	35,6	**17,4 A**	13,3	21,5
Édition	**36,4 A**	31,7	41,0	**19,1 A**	14,7	23,4
Véhicules automobiles	**70,2 B**	65,0	75,5	**55,4 B**	49,8	61,0
Pêche et produits de la mer	**46,5 B**	33,5	59,5	**x**	x	x
Hors filières	**59,7 A**	57,9	61,6	**48,0 A**	46,1	49,9

	Première en Amérique du Nord			Première mondiale		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**24,7 A**	23,7	25,6	**11,1 A**	10,4	11,8
Métaux primaires non ferreux	**19,4 B**	11,3	27,4	**10,2 B**	3,1	17,3
Aliments et boissons	**19,2 A**	15,6	22,7	**4,9 A**	2,8	7,0
Textile et vêtements	**23,2 A**	20,2	26,1	**11,3 A**	9,2	13,5
Cuir et chaussures	**33,3 B**	21,2	45,5	**x**	x	x
Construction résidentielle	**18,0 A**	15,7	20,3	**10,3 A**	8,4	12,3
Papier et carton	**21,0 A**	16,2	25,8	**11,4 A**	7,0	15,7
Sidérurgie et ses dérivés	**20,0 A**	16,0	24,0	**9,7 A**	6,5	12,9
Aéronautique	**39,5 B**	23,7	55,4	**x**	x	x
Matériel de communication	**30,5 B**	24,6	36,5	**19,8 A**	14,8	24,9
Meubles	**23,7 A**	19,4	27,9	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**28,9 B**	20,6	37,3	**16,9 B**	9,6	24,1
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**20,7 B**	15,2	26,3	**12,0 A**	6,8	17,3
Foresterie et première transformation du bois	**10,3 A**	6,8	13,8	**6,0 A**	3,2	8,7
Édition	**6,8 A**	3,8	9,9	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**35,9 B**	30,4	41,4	**13,0 A**	8,7	17,4
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**34,5 A**	32,7	36,3	**17,2 A**	15,8	18,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.2
Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec

	Première au Québec			Première au Canada		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**42,8 A**	41,7	43,9	**33,0 A**	32,0	34,0
Métaux primaires non ferreux	**37,7 B**	29,6	45,9	**31,0 B**	23,1	38,9
Aliments et boissons	**51,4 A**	46,9	56,0	**38,2 A**	34,0	42,3
Textile et vêtements	**30,2 A**	27,1	33,4	**28,2 A**	25,2	31,3
Cuir et chaussures	**45,2 B**	33,7	56,7	**45,2 B**	33,7	56,7
Construction résidentielle	**36,1 A**	33,3	39,0	**23,9 A**	21,3	26,4
Papier et carton	**27,9 B**	21,9	34,0	**21,5 B**	16,1	26,8
Sidérurgie et ses dérivés	**38,9 A**	34,2	43,7	**29,3 A**	24,9	33,7
Aéronautique	**51,8 E**	36,2	67,4	**49,3 E**	33,7	64,8
Matériel de communication	**60,5 B**	53,9	67,2	**56,5 B**	49,3	63,7
Meubles	**40,4 A**	35,5	45,2	**30,2 A**	25,7	34,7
Services publics provinciaux	**54,9 B**	46,5	63,3	**36,5 B**	28,4	44,6
Agriculture et élevage	**37,4 B**	23,7	51,1	**37,4 B**	23,7	51,1
Construction non résidentielle	**32,7 B**	26,4	39,0	**20,6 B**	15,1	26,1
Foresterie et première transformation du bois	**12,8 A**	9,3	16,3	**6,7 A**	4,1	9,3
Édition	**24,8 A**	20,7	28,8	**13,5 A**	9,5	17,5
Véhicules automobiles	**62,5 B**	57,0	68,1	**49,9 B**	44,2	55,5
Pêche et produits de la mer	**41,0 B**	28,1	53,8	**x**	x	x
Hors filières	**53,1 A**	51,2	55,0	**42,5 A**	40,6	44,4

	Première en Amérique du Nord			Première mondiale		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**21,4 A**	20,5	22,3	**9,2 A**	8,5	9,8
Métaux primaires non ferreux	**14,3 B**	7,1	21,6	**x**	x	x
Aliments et boissons	**17,5 A**	14,0	20,9	**4,3 A**	2,3	6,3
Textile et vêtements	**18,9 A**	16,2	21,7	**8,9 A**	6,7	11,1
Cuir et chaussures	**28,2 B**	16,0	40,3	**x**	x	x
Construction résidentielle	**16,2 A**	14,0	18,5	**6,8 A**	5,0	8,7
Papier et carton	**12,9 A**	8,3	17,5	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**17,8 A**	13,7	21,8	**8,6 A**	5,6	11,6
Aéronautique	**34,1 B**	17,9	50,2	**x**	x	x
Matériel de communication	**27,5 B**	21,7	33,2	**16,8 A**	11,9	21,6
Meubles	**22,6 A**	18,5	26,8	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**26,0 B**	18,2	33,7	**16,9 B**	9,6	24,1
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**13,7 A**	8,2	19,1	**6,8 A**	2,5	11,0
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**5,1 A**	2,3	7,8	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**34,6 B**	29,2	40,0	**13,0 A**	8,7	17,4
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**31,0 A**	29,2	32,7	**15,6 A**	14,2	17,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.3

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 était une première, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec

	Première au Québec			Première au Canada		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**24,0 A**	23,0	25,0	**16,0 A**	15,2	16,9
Métaux primaires non ferreux	**31,8 B**	23,7	39,8	**24,7 B**	16,2	33,3
Aliments et boissons	**22,4 A**	18,8	25,9	**16,5 A**	13,1	19,9
Textile et vêtements	**20,8 A**	17,9	23,6	**15,9 A**	13,3	18,5
Cuir et chaussures	**33,3 B**	21,2	45,5	**33,3 B**	21,2	45,5
Construction résidentielle	**21,2 A**	18,8	23,6	**11,4 A**	9,6	13,3
Papier et carton	**33,1 B**	26,6	39,6	**21,4 B**	16,3	26,5
Sidérurgie et ses dérivés	**15,4 A**	11,2	19,6	**12,3 A**	8,4	16,3
Aéronautique	**54,1 E**	38,3	69,9	**49,2 E**	33,5	64,8
Matériel de communication	**21,6 A**	16,9	26,3	**14,9 B**	9,0	20,9
Meubles	**19,5 A**	15,3	23,7	**11,0 A**	7,4	14,6
Services publics provinciaux	**24,7 B**	16,3	33,2	**16,7 B**	9,6	23,8
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**24,5 B**	18,6	30,5	**17,4 B**	11,4	23,4
Foresterie et première transformation du bois	**27,2 A**	22,9	31,5	**13,5 A**	9,6	17,4
Édition	**28,1 A**	23,8	32,4	**13,7 A**	9,6	17,8
Véhicules automobiles	**21,7 A**	17,1	26,4	**15,7 A**	10,9	20,5
Pêche et produits de la mer	**24,3 B**	10,5	38,1	**x**	x	x
Hors filières	**24,7 A**	23,0	26,4	**17,0 A**	15,5	18,4

	Première en Amérique du Nord			Première mondiale		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**9,4 A**	8,8	10,1	**4,1 A**	3,7	4,6
Métaux primaires non ferreux	**10,1 B**	3,1	17,1	**x**	x	x
Aliments et boissons	**11,7 A**	8,7	14,8	**x**	x	x
Textile et vêtements	**10,6 A**	8,3	13,0	**6,1 A**	4,1	8,1
Cuir et chaussures	**33,3 B**	21,2	45,5	**x**	x	x
Construction résidentielle	**7,7 A**	5,9	9,4	**3,9 A**	2,5	5,3
Papier et carton	**9,6 A**	5,8	13,5	**8,1 A**	4,3	11,8
Sidérurgie et ses dérivés	**7,5 A**	3,9	11,0	**x**	x	x
Aéronautique	**11,4 B**	3,8	18,9	**x**	x	x
Matériel de communication	**6,7 A**	3,0	10,4	**x**	x	x
Meubles	**8,3 A**	5,0	11,6	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**16,7 B**	9,6	23,8	**9,1 A**	4,0	14,2
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**9,0 A**	3,8	14,2	**7,2 A**	2,4	12,1
Foresterie et première transformation du bois	**9,3 A**	5,9	12,7	**5,1 A**	2,4	7,7
Édition	**4,2 A**	1,6	6,8	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**10,5 A**	9,3	11,8	**4,9 A**	4,0	5,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.4

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication dont au moins un produit nouveau ou significativement amélioré introduit sur le marché et au moins un procédé nouveau ou significativement amélioré mis en œuvre au cours de la période 2002-2004 étaient des premières, selon la portée de la première, par la filière industrielle, Québec

	Première au Québec			Première au Canada		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**16,4 A**	15,5	17,2	**10,6 A**	9,8	11,3
Métaux primaires non ferreux	**19,0 B**	11,2	26,9	**14,5 B**	7,1	21,9
Aliments et boissons	**19,0 A**	15,5	22,6	**13,8 A**	10,6	17,0
Textile et vêtements	**14,2 A**	11,7	16,6	**10,7 A**	8,5	12,9
Cuir et chaussures	**28,2 B**	16,0	40,3	**28,2 B**	16,0	40,3
Construction résidentielle	**14,9 A**	12,8	17,0	**7,3 A**	5,6	9,1
Papier et carton	**14,7 A**	9,6	19,7	**9,7 A**	5,6	13,9
Sidérurgie et ses dérivés	**12,2 A**	8,4	16,0	**8,1 A**	4,8	11,3
Aéronautique	**33,6 E**	15,5	51,7	**33,6 E**	15,5	51,7
Matériel de communication	**15,1 A**	10,1	20,1	**10,0 A**	4,1	15,9
Meubles	**12,4 A**	8,8	16,1	**7,3 A**	4,2	10,4
Services publics provinciaux	**21,8 B**	13,8	29,8	**13,8 B**	7,9	19,6
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**15,8 B**	9,9	21,8	**10,4 A**	5,3	15,5
Foresterie et première transformation du bois	**8,9 A**	5,8	12,0	**x**	x	x
Édition	**16,5 A**	12,7	20,3	**8,1 A**	4,6	11,6
Véhicules automobiles	**14,0 A**	9,7	18,4	**10,2 A**	6,3	14,0
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**18,1 A**	16,5	19,6	**11,5 A**	10,2	12,7

	Première en Amérique du Nord			Première mondiale		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**6,1 A**	5,6	6,7	**2,2 A**	1,9	2,5
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**x**	x	x
Aliments et boissons	**10,0 A**	7,2	12,9	**x**	x	x
Textile et vêtements	**6,4 A**	4,2	8,7	**3,7 A**	1,9	5,5
Cuir et chaussures	**28,2 B**	16,0	40,3	**x**	x	x
Construction résidentielle	**5,9 A**	4,2	7,5	**x**	x	x
Papier et carton	**x**	x	x	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**5,2 A**	2,2	8,2	**x**	x	x
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**x**	x	x
Meubles	**7,3 A**	4,2	10,4	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**13,8 B**	7,9	19,6	**9,1 A**	4,0	14,2
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**7,0 A**	6,0	8,0	**3,3 A**	2,5	4,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.5

Première québécoise chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**58,7 A**	57,4	60,0	**26,8 A**	25,7	27,9	**14,5 A**	13,5	15,5
Métaux primaires non ferreux	**53,7 B**	44,0	63,5	**34,9 B**	25,3	44,5	**11,4 A**	5,9	16,8
Aliments et boissons	**65,3 B**	59,7	71,0	**24,1 A**	20,0	28,2	**10,6 B**	3,3	17,8
Textile et vêtements	**42,5 A**	38,5	46,6	**32,1 A**	28,5	35,7	**25,4 A**	21,7	29,1
Cuir et chaussures	**50,7 B**	38,5	62,9	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**57,5 A**	53,8	61,1	**30,7 A**	27,4	34,0	**11,8 A**	9,5	14,1
Papier et carton	**43,8 B**	36,3	51,2	**35,8 B**	28,4	43,1	**20,5 B**	13,8	27,2
Sidérurgie et ses dérivés	**55,9 B**	50,1	61,7	**30,2 B**	24,7	35,8	**13,9 A**	9,4	18,3
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**65,7 B**	58,7	72,8	**18,8 B**	13,0	24,6	**15,5 B**	8,6	22,3
Meubles	**53,9 B**	48,1	59,7	**30,2 B**	24,7	35,8	**15,8 A**	11,6	20,1
Services publics provinciaux	**63,4 B**	54,6	72,2	**18,9 B**	11,7	26,2	**17,6 B**	8,9	26,4
Agriculture et élevage	**45,4 B**	30,0	60,8	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**56,2 B**	47,4	65,0	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**29,2 B**	22,3	36,0	**51,4 B**	44,6	58,1	**19,5 B**	13,5	25,4
Édition	**39,4 B**	34,0	44,9	**46,2 B**	40,5	51,9	**14,4 A**	9,5	19,4
Véhicules automobiles	**81,4 B**	75,8	87,1	**6,7 A**	2,7	10,6	**11,9 A**	6,9	16,9
Pêche et produits de la mer	**46,5 B**	31,7	61,2	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**65,3 A**	63,3	67,3	**21,7 A**	20,0	23,4	**13,0 A**	11,6	14,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.6

Première canadienne chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**45,2 A**	44,0	46,5	**33,9 A**	32,7	35,1	**20,9 A**	19,8	22,0
Métaux primaires non ferreux	**44,1 B**	34,3	53,9	**41,6 B**	31,8	51,4	**14,2 B**	8,3	20,2
Aliments et boissons	**48,5 B**	43,3	53,7	**30,9 A**	26,3	35,4	**20,6 B**	14,3	27,0
Textile et vêtements	**39,7 A**	35,7	43,7	**33,4 A**	29,8	37,0	**26,8 A**	23,1	30,6
Cuir et chaussures	**50,7 B**	38,5	62,9	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**38,0 A**	34,3	41,6	**39,9 A**	36,3	43,5	**22,1 A**	19,1	25,2
Papier et carton	**33,6 B**	26,6	40,7	**38,1 B**	30,8	45,5	**28,2 B**	21,0	35,5
Sidérurgie et ses dérivés	**42,0 B**	36,3	47,8	**37,9 B**	32,1	43,7	**20,1 A**	15,8	24,3
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**61,4 B**	53,7	69,0	**23,2 B**	16,3	30,0	**15,5 B**	8,6	22,3
Meubles	**40,4 B**	34,8	46,0	**36,4 B**	30,7	42,1	**23,2 A**	18,5	27,8
Services publics provinciaux	**42,2 B**	33,2	51,2	**34,2 B**	25,4	43,1	**23,6 B**	14,3	32,9
Agriculture et élevage	**45,4 B**	30,0	60,8	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**35,4 B**	26,8	44,0	**49,8 B**	40,9	58,7	**14,8 B**	7,0	22,6
Foresterie et première transformation du bois	**15,3 A**	9,7	20,8	**53,7 B**	47,0	60,5	**31,0 B**	24,6	37,4
Édition	**21,5 B**	16,5	26,5	**56,8 B**	51,1	62,6	**21,7 A**	17,1	26,3
Véhicules automobiles	**64,9 B**	58,8	71,0	**16,2 A**	11,2	21,2	**18,9 B**	13,0	24,8
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**66,9 B**	52,2	81,6	**x**	x	x
Hors filières	**52,2 A**	50,2	54,3	**28,4 A**	26,5	30,3	**19,3 A**	17,7	21,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.7

Première nord-américaine chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**29,4 A**	28,2	30,5	**42,4 A**	41,2	43,7	**28,2 A**	27,0	29,4
Métaux primaires non ferreux	**20,4 B**	10,7	30,1	**59,1 B**	49,7	68,6	**20,5 B**	13,2	27,7
Aliments et boissons	**22,2 A**	18,2	26,2	**38,5 B**	33,6	43,4	**39,3 B**	33,8	44,9
Textile et vêtements	**26,7 A**	23,0	30,3	**43,1 A**	39,3	46,9	**30,3 A**	26,4	34,1
Cuir et chaussures	**31,6 B**	18,5	44,7	**37,7 B**	24,7	50,6	**30,7 B**	18,2	43,2
Construction résidentielle	**25,8 A**	22,5	29,1	**47,0 A**	43,3	50,7	**27,2 A**	24,0	30,4
Papier et carton	**20,3 B**	13,9	26,6	**46,1 B**	38,6	53,7	**33,6 B**	26,6	40,5
Sidérurgie et ses dérivés	**25,5 B**	20,4	30,6	**40,7 B**	34,9	46,5	**33,8 B**	28,6	39,0
Aéronautique	**62,1 E**	42,3	82,0	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**29,8 B**	23,6	36,0	**41,9 B**	34,3	49,4	**28,3 B**	20,3	36,4
Meubles	**30,3 B**	24,9	35,6	**46,7 B**	40,9	52,5	**23,0 A**	18,5	27,6
Services publics provinciaux	**30,0 B**	22,1	38,0	**46,4 B**	37,0	55,8	**23,6 B**	14,3	32,9
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**44,4 B**	29,2	59,6
Construction non résidentielle	**23,5 B**	14,9	32,2	**52,6 B**	43,7	61,6	**23,9 B**	15,0	32,7
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**60,6 B**	54,0	67,2	**x**	x	x
Édition	**8,1 A**	3,8	12,3	**63,3 B**	57,6	69,0	**28,6 B**	23,3	33,9
Véhicules automobiles	**45,0 B**	38,6	51,4	**24,3 B**	19,1	29,4	**30,7 B**	24,7	36,8
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**74,0 B**	60,1	87,9	**x**	x	x
Hors filières	**38,1 A**	36,0	40,1	**37,5 A**	35,5	39,6	**24,4 A**	22,6	26,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.8

Première mondiale chez les établissements innovateurs de produits du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**12,6 A**	11,7	13,4	**50,0 A**	48,7	51,3	**37,4 A**	36,2	38,7
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**65,4 B**	56,5	74,4	**x**	x	x
Aliments et boissons	**5,5 A**	3,0	8,0	**43,7 B**	38,6	48,8	**50,8 B**	45,5	56,1
Textile et vêtements	**12,6 A**	9,5	15,6	**53,0 A**	48,9	57,1	**34,4 A**	30,5	38,4
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**56,2 B**	44,1	68,4	**x**	x	x
Construction résidentielle	**10,9 A**	8,0	13,7	**55,2 A**	51,5	58,8	**34,0 A**	30,6	37,4
Papier et carton	**x**	x	x	**59,1 B**	51,8	66,4	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**12,4 A**	8,1	16,6	**46,5 B**	40,7	52,3	**41,1 B**	35,4	46,8
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x	**79,3 B**	66,5	92,1
Matériel de communication	**18,2 A**	12,9	23,5	**44,0 B**	36,9	51,2	**37,8 B**	30,3	45,2
Meubles	**x**	x	x	**58,0 B**	52,3	63,6	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**19,5 B**	11,3	27,7	**51,5 B**	42,2	60,9	**28,9 B**	19,4	38,5
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**52,8 B**	37,3	68,2
Construction non résidentielle	**11,6 B**	4,6	18,7	**52,6 B**	43,7	61,6	**35,7 B**	27,1	44,4
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**64,7 B**	58,2	71,2	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**72,0 B**	66,8	77,1	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**16,9 A**	11,4	22,5	**30,8 B**	25,2	36,4	**52,3 B**	45,9	58,7
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**74,0 B**	60,1	87,9	**x**	x	x
Hors filières	**19,2 A**	17,5	20,8	**45,5 A**	43,5	47,6	**35,3 A**	33,3	37,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.9

Première québécoise chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**29,9 A**	28,7	31,0	**45,1 A**	43,8	46,3	**25,0 A**	23,9	26,2
Métaux primaires non ferreux	**33,9 B**	25,4	42,5	**33,3 B**	25,0	41,6	**32,8 B**	24,5	41,0
Aliments et boissons	**26,5 A**	22,3	30,6	**55,1 B**	49,9	60,3	**18,4 B**	12,2	24,6
Textile et vêtements	**25,7 A**	22,4	29,0	**46,2 A**	42,6	49,8	**28,1 A**	24,8	31,3
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**24,8 A**	22,1	27,5	**54,4 A**	51,3	57,5	**20,8 A**	18,2	23,3
Papier et carton	**37,3 B**	29,8	44,8	**36,3 B**	26,6	46,1	**26,4 B**	19,2	33,5
Sidérurgie et ses dérivés	**19,5 A**	14,3	24,6	**47,6 B**	42,2	53,0	**32,9 B**	27,9	38,0
Aéronautique	**63,9 B**	50,1	77,7	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**32,9 B**	26,4	39,4	**34,3 B**	27,1	41,4	**32,9 B**	25,3	40,4
Meubles	**24,3 A**	19,6	29,0	**42,6 B**	37,2	48,0	**33,1 B**	27,8	38,4
Services publics provinciaux	**31,1 B**	22,2	39,9	**47,0 B**	37,7	56,4	**21,9 B**	12,4	31,4
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**68,3 B**	53,1	83,5	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**28,1 B**	20,8	35,4	**45,5 B**	38,2	52,8	**26,4 B**	20,4	32,4
Foresterie et première transformation du bois	**29,2 A**	24,6	33,7	**55,4 B**	50,5	60,3	**15,5 A**	11,7	19,2
Édition	**31,0 A**	26,3	35,7	**46,8 A**	42,1	51,4	**22,2 A**	17,5	26,9
Véhicules automobiles	**30,0 B**	23,9	36,2	**32,2 B**	26,0	38,5	**37,7 B**	31,0	44,4
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**38,8 E**	20,7	57,0
Hors filières	**33,3 A**	31,2	35,4	**40,6 A**	38,4	42,9	**26,1 A**	24,1	28,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.10

Première canadienne chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**20,0 A**	19,0	21,0	**50,1 A**	48,8	51,3	**30,0 A**	28,8	31,1
Métaux primaires non ferreux	**26,4 B**	17,4	35,4	**38,6 B**	30,1	47,1	**35,0 B**	26,6	43,4
Aliments et boissons	**19,5 A**	15,5	23,5	**58,4 B**	53,1	63,7	**22,1 B**	16,7	27,6
Textile et vêtements	**19,6 A**	16,6	22,7	**49,1 A**	45,5	52,8	**31,2 A**	27,9	34,6
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**13,4 A**	11,2	15,5	**58,9 A**	55,8	62,0	**27,7 A**	24,9	30,5
Papier et carton	**24,1 B**	18,3	30,0	**38,1 B**	28,5	47,7	**37,8 B**	30,2	45,4
Sidérurgie et ses dérivés	**15,6 A**	10,8	20,4	**50,3 B**	44,9	55,8	**34,1 B**	29,0	39,2
Aéronautique	**58,1 B**	44,8	71,3	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**22,8 B**	14,3	31,2	**39,8 B**	31,8	47,9	**37,4 B**	29,6	45,2
Meubles	**13,7 A**	9,3	18,1	**49,0 B**	43,5	54,5	**37,3 B**	32,0	42,6
Services publics provinciaux	**20,9 B**	12,3	29,5	**57,2 B**	47,6	66,8	**21,9 B**	12,4	31,4
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**68,3 B**	53,1	83,5	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**20,0 B**	13,2	26,7	**47,2 B**	39,9	54,5	**32,8 B**	26,1	39,5
Foresterie et première transformation du bois	**14,4 A**	10,3	18,6	**58,6 A**	53,7	63,4	**27,0 A**	22,7	31,3
Édition	**15,1 A**	10,7	19,6	**55,7 A**	51,1	60,3	**29,2 B**	24,2	34,1
Véhicules automobiles	**21,7 B**	16,0	27,4	**37,1 B**	30,6	43,5	**41,2 B**	34,4	48,0
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**49,4 E**	31,4	67,4
Hors filières	**22,9 A**	21,0	24,7	**46,5 A**	44,3	48,7	**30,6 A**	28,6	32,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.11

Première nord-américaine chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**11,7 A**	10,9	12,5	**54,8 A**	53,6	56,1	**33,4 A**	32,2	34,6
Métaux primaires non ferreux	**10,8 B**	3,3	18,2	**48,7 B**	39,9	57,5	**40,5 B**	31,8	49,3
Aliments et boissons	**13,9 A**	10,3	17,4	**64,1 B**	58,7	69,4	**22,0 B**	16,6	27,5
Textile et vêtements	**13,2 A**	10,1	16,2	**53,4 A**	49,7	57,0	**33,5 A**	30,1	36,9
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**9,0 A**	6,9	11,0	**61,1 A**	58,0	64,2	**29,9 A**	27,1	32,8
Papier et carton	**10,9 A**	6,5	15,2	**49,3 B**	40,7	58,0	**39,8 B**	32,0	47,6
Sidérurgie et ses dérivés	**9,4 A**	5,1	13,8	**51,7 B**	46,2	57,1	**38,9 B**	33,7	44,2
Aéronautique	**13,4 B**	4,5	22,3	**34,9 B**	20,7	49,2	**51,7 B**	37,9	65,4
Matériel de communication	**10,3 A**	4,6	15,9	**56,6 B**	48,0	65,2	**33,2 B**	25,5	40,9
Meubles	**10,4 A**	6,3	14,4	**51,1 B**	45,5	56,6	**38,6 B**	33,3	43,9
Services publics provinciaux	**20,9 B**	12,3	29,5	**57,2 B**	47,6	66,8	**21,9 B**	12,4	31,4
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**10,3 A**	4,4	16,3	**47,2 B**	39,9	54,5	**42,4 B**	35,3	49,6
Foresterie et première transformation du bois	**9,9 A**	6,3	13,5	**62,1 A**	57,4	66,9	**27,9 A**	23,6	32,3
Édition	**4,6 A**	1,8	7,5	**62,0 B**	56,8	67,2	**33,4 B**	28,3	38,5
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x	**48,4 B**	41,6	55,3
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**61,2 E**	43,0	79,3	**x**	x	x
Hors filières	**14,2 A**	12,6	15,8	**51,4 A**	49,2	53,7	**34,3 A**	32,2	36,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 9.7.12

Première mondiale chez les établissements innovateurs de procédés du secteur de la fabrication au cours des années 2002 à 2004, selon la filière industrielle, Québec

	Oui			Non			Ne sais pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**5,2 A**	4,6	5,7	**58,4 A**	57,2	59,7	**36,4 A**	35,2	37,7
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**56,7 B**	48,0	65,4	**x**	x	x
Aliments et boissons	**x**	x	x	**66,6 B**	61,2	72,0	**x**	x	x
Textile et vêtements	**7,6 A**	5,1	10,0	**55,2 A**	51,6	58,9	**37,2 A**	33,6	40,8
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**32,8 E**	15,4	50,3
Construction résidentielle	**4,6 A**	3,0	6,2	**63,2 A**	60,2	66,3	**32,2 A**	29,2	35,1
Papier et carton	**9,1 A**	4,9	13,3	**51,1 B**	42,5	59,7	**39,8 B**	32,0	47,6
Sidérurgie et ses dérivés	**x**	x	x	**55,5 B**	50,1	60,9	**x**	x	x
Aéronautique	**x**	x	x	**49,0 B**	35,3	62,8	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**56,6 B**	48,0	65,2	**x**	x	x
Meubles	**x**	x	x	**57,8 B**	52,3	63,2	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**11,4 B**	5,1	17,7	**60,8 B**	51,5	70,2	**27,7 B**	17,9	37,6
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**8,3 A**	2,7	13,8	**49,1 B**	41,8	56,4	**42,6 B**	35,4	49,8
Foresterie et première transformation du bois	**5,4 A**	2,6	8,3	**64,3 A**	59,6	69,0	**30,3 A**	25,8	34,7
Édition	**x**	x	x	**63,0 B**	57,8	68,2	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**51,9 B**	45,0	58,7	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**61,2 E**	43,0	79,3	**x**	x	x
Hors filières	**6,6 A**	5,6	7,7	**56,0 A**	53,8	58,3	**37,3 A**	35,1	39,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 10

Activités d'innovation

Selon le *Manuel d'Oslo*, « les activités d'innovation correspondent à toutes les opérations scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui conduisent effectivement ou qui ont pour but de conduire à la mise en œuvre des innovations[24] ». Suivant cette définition, les établissements peuvent avoir eu des activités d'innovations, même s'ils n'ont pas innové au cours de la période de référence. Dans l'*Enquête sur l'innovation 2005*, plusieurs questions portent sur les activités d'innovations : y avait-il des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004? en avait-on abandonné au cours de la période de référence? pour quelles raisons certains n'ont-ils pas innové? S'adressant aux innovateurs seulement, une question vise à connaître les activités d'innovations mises en œuvre au cours de la période de référence : l'établissement a-t-il, oui ou non, mis en œuvre telle ou telle activité? La liste proposée comprend des activités standards comme la recherche et développement, mais également des activités de commercialisation en vue de l'introduction d'innovations sur le marché ainsi que des activités de commercialisation après le lancement du produit. Une dernière question vise à connaître quelle part des dépenses totales a été allouée aux activités d'innovation.

10.1 Activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004

Secteur de la fabrication

Près de 6 établissements du secteur de la fabrication sur 10 (57,0 %) avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004. C'était d'ailleurs le cas d'une proportion nettement plus importante d'établissements innovateurs (75,5 %) que d'établissements non innovateurs (16,4 %) (tableau 10.1.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière avait des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 (46,7 %). C'était le cas d'une proportion plus importante d'établissements innovateurs (69,0 %) que d'établissements non innovateurs (18,4 %).

Cuir et chaussures. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (59,0 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement aux activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004.

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (62,5 %). Par ailleurs, le pourcentage chez les innovateurs (81,3 %) est supérieur au pourcentage chez les non-innovateurs (24,7 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (59,7 %). Par ailleurs, le pourcentage chez les innovateurs (77,7 %) est supérieur au pourcentage chez les non-innovateurs (16,3 %).

24. OCDE (2005), *Op. cit.*, p. 35.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (62,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement aux activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de 2004 est des plus élevés (87,5 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs et non innovateurs relativement aux activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004.

Meubles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (54,6 %). Le pourcentage chez les innovateurs (68,7 %) est supérieur au pourcentage chez les non-innovateurs (17,6 %).

Véhicules automobiles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (62,2 %). Le pourcentage chez les innovateurs (74,2 %) est plus élevé que chez les non-innovateurs (25,3 %).

Analyse détaillée

57,0 % des établissements du secteur de la fabrication avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (87,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : textile et vêtements (46,7 %), construction résidentielle (51,1 %), agriculture et élevage (45,0 %), construction non résidentielle (43,1 %), foresterie et première transformation du bois (37,6 %) et pêche et produits de la mer (28,8 %).

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication étaient proportionnellement plus nombreux (75,5 %) que les non innovateurs (16,4 %) à avoir des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004. La différence se reproduit parmi les établissements de toutes les filières industrielles où il est possible de comparer les innovateurs et les non-innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison dans sept filières : cuir et chaussures, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, édition et pêche et produits de la mer.

10.2 Activités de développement d'innovations abandonnées au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Un peu plus du tiers (35,6 %) des établissements du secteur de la fabrication ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. En proportion, les établissements innovateurs ont été plus nombreux à le faire (47,4 %) que les non innovateurs (9,8 %) (tableau 10.2.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements de cette filière (32,0 %) a abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. Par ailleurs, les innovateurs ont été proportionnellement plus nombreux à le faire (48,7 %) que les non innovateurs (10,9 %).

Cuir et chaussures. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (50,1 %) a abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison des établissements innovateurs et non innovateurs.

Papier et carton. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements de cette filière (49,9 %) a abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. Les innovateurs ont été proportionnellement plus nombreux à le faire (59,4 %) que les non-innovateurs (30,7 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au

cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (31,0 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison des établissements innovateurs et non innovateurs.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (27,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison des établissements innovateurs et non innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (53,8 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison des innovateurs et des non-innovateurs.

Meubles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (31,0 %). Cependant, les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (37,7 %) que les non innovateurs (13,5 %) à avoir abandonné une telle activité.

Véhicules automobiles. – Le pourcentage des établissements de cette filière qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (34,0 %). Les établissements innovateurs sont proportionnellement plus nombreux (39,9 %) que les non innovateurs (16,2 %) à avoir abandonné une telle activité.

Analyse détaillée

Un peu plus du tiers (35,6 %) des établissements du secteur de la fabrication ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (53,6 %), cuir et chaussures (50,1 %), papier et carton (49,9 %) et matériel de communication (53,8 %). Il est moindre parmi les établissements de cinq filières : textile et vêtements (32,0 %), construction résidentielle (27,3 %), construction non résidentielle (26,0 %), foresterie et première transformation du bois (17,2 %) et édition (28,8 %).

Les établissements innovateurs du secteur de la fabrication sont proportionnellement plus nombreux (47,4 %) que les non innovateurs (9,8 %) à avoir abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004. La différence se reproduit parmi les établissements de toutes les filières industrielles où il est possible de comparer les innovateurs et les non-innovateurs. En effet, la confidentialité ou le manque de précision des données empêche la comparaison dans dix filières : métaux primaires non ferreux, cuir et chaussures, sidérurgie et ses dérivés, aéronautique, matériel de communication, services publics provinciaux, agriculture et élevage, foresterie et première transformation du bois, édition et pêche et produits de la mer.

10.3 Raisons pour ne pas avoir innové au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Le quart (25,4 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 indiquent l'avoir fait avant cette période, tandis que plus de la moitié (53,3 %) déclarent que le marché ne requiert pas de nouveaux produits. Environ un établissement non innovateur sur quatre indique ne pas l'avoir fait par manque de ressources financières (26,4 %) ou par manque de personnel formé à cette fin (23,4 %), tandis qu'un sur cinq, environ (19,1 %), évoque d'autres raisons (tableau 10.3.1).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Le pourcentage des établissements de cette filière n'ayant pas innové au cours de la période 2002-2004 qui indique que le marché ne requiert pas de nouveaux produits est moindre que dans le secteur de la fabrication (46,2 %). Il en est de même du pourcentage qui évoque le manque de personnel formé pour mener des projets d'innovation (18,8 %).

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements de cette filière n'ayant pas innové au

cours de la période 2002-2004 qui évoque le manque de ressources financières pour mener des projets d'innovation est plus élevé que dans le secteur de la fabrication (37,9 %). Il en est de même du pourcentage qui évoque le manque de personnel formé pour mener des projets d'innovation (37,1 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Le pourcentage des établissements de cette filière n'ayant pas innové au cours de la période 2002-2004 qui indique l'avoir fait auparavant est moins élevé que dans le secteur de la fabrication (14,1 %). Il en est de même du pourcentage qui évoque le manque de ressources financières pour mener des projets d'innovation (16,2 %). Cependant, le pourcentage qui évoque d'autres raisons (27,2 %) est plus élevé que dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Matériel de communication. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Meubles. – Le pourcentage des établissements de cette filière n'ayant pas innové au cours de la période 2002-2004 qui indique l'avoir fait auparavant (11,5 %) est moindre que dans le secteur de la fabrication. Cependant, le pourcentage de ceux qui expliquent que le marché ne requiert pas de nouveaux produits (68,8 %) est supérieur à ce qu'on observe dans le secteur.

Véhicules automobiles. – Le pourcentage des établissements de cette filière n'ayant pas innové au cours de la période 2002-2004 qui explique que le marché ne requiert pas de nouveaux produits (40,2 %) est moindre que dans le secteur de la fabrication. Cependant, ceux qui évoquent le manque de personnel formé pour mener des projets d'innovation (53,2 %) ou d'autres raisons (32,4 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur.

Analyse détaillée

Le quart (25,4 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 indiquent qu'ils l'ont fait avant la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : agriculture et élevage (47,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (14,1 %) et meubles (11,5 %).

Plus de la moitié (53,3 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 expliquent que le marché ne requiert pas de nouveaux produits. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (60,8 %), meubles (68,8 %), construction non résidentielle (66,9 %) et édition (62,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (46,2 %), agriculture et élevage (35,0 %) et véhicules automobiles (40,2 %).

Plus du quart (26,4 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 évoquent le manque de ressources financières pour mener des projets d'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (37,9 %) et foresterie et première transformation du bois (50,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (20,1 %), sidérurgie et ses dérivés (16,2 %) et construction non résidentielle (8,5 %).

Près du quart (23,6 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 évoquent le manque de personnel formé pour mener des projets d'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : papier et carton (37,1 %), édition (38,7 %) et véhicules automobiles (53,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (18,8 %) et foresterie et première transformation du bois (17,4 %).

Environ le cinquième (19,1 %) des établissements qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004 évoquent d'autres raisons pour ne pas l'avoir fait. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (27,6 %), sidérurgie et ses dérivés (27,2 %) et véhicules automobiles (32,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction non résidentielle (12,2 %), foresterie et première transformation du bois (10,8 %) et édition (10,0 %).

10.4 Activités d'innovation mises en œuvre au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les activités d'innovation le plus souvent mises en œuvre par les établissements innovateurs du secteur de la fabrication au cours de la période 2002-2004 s'appliquent aux produits comme aux procédés : la recherche et développement intra-muros (89,1 % des établissements innovateurs), l'acquisition de machines, d'équipement ou de logiciels (78,3 %) et la formation (75,7 %) (tableau 10.4.1).

Au titre des activités de commercialisation liées à la mise en marché de produits nouveaux ou significativement améliorés, une majorité d'établissements innovateurs ont réalisé des analyses de rentabilité (61,0 %) et des études de faisabilité de projet (51,1 %), tandis qu'au moins 3 établissements sur 10 ont réalisé des activités de positionnement des produits (43,9 %), des plans de marketing (42,6 %), des études de marché (37,4 %), des essais d'acceptation des consommateurs (31,9 %) et des lancements publicitaires (30,4 %) (tableau 10.4.2).

Des activités de commercialisation après le lancement des produits nouveaux ou significativement améliorés, soit des activités destinées à en assurer le succès commercial, ont également été réalisées : rétroaction de la clientèle (42,8 %), publicité après le lancement du produit (34,2 %) et entente de distribution (33,6 %) (tableau 10.4.3).

Les activités de recherche et développement effectuées par d'autres établissements de l'entreprise, la recherche et développement extra-muros et l'acquisition d'autres connaissances externes[25] sont moins souvent mises en œuvre : elles le sont respectivement par 28,9 %, 22,5 et 18,0 % des établissements innovateurs.

Enfin, moins du vingtième des établissements innovateurs indiquent avoir réalisé d'autres activités liées à l'introduction d'innovations sur le marché (3,6 %) ou à la commercialisation après le lancement du produit (1,9 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements innovateurs de cette filière a acquis des machines, de l'équipement ou des logiciels (72,8 %), a réalisé des activités de formation (69,4 %), a fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise (21,5 %) ou en a fait faire à l'extérieur de l'entreprise (18,1 %), à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004. Cependant, un pourcentage supérieur (42,8 %) a réalisé des études de marché en vue de l'introduction d'innovations sur le marché.

Au titre des activités liées à la commercialisation après le lancement du produit, les établissements innovateurs de cette filière qui ont créé un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur (19,4 %). Ceux qui ont fait de la publicité le sont toutefois moins (25,8 %).

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont acquis des machines, de l'équipement ou des logiciels à titre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 est des moins élevés (39,0 %). Il en est de même du pourcentage de ceux qui ont réalisé des activités de formation (62,2 %).

Par contre, cette filière est celle où le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont réalisé des études de marché à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (59,5 %). En outre, les établissements innovateurs de la filière qui ont réalisé des activités de positionnement des produits sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication (60,7 %). Enfin, le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont fait de la publicité à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement du produit est des plus élevés (56,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise (extra-muros) et qui ont acquis d'autres connaissances externes.

Papier et carton. – Dans cette filière, comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements innovateurs (40,9 %) a fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise, à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004. Toutefois, le pourcentage qui a acquis d'autres connaissances externes est des moins élevés (8,4 %).

En vue de l'introduction d'innovations sur le marché, les établissements innovateurs de cette filière qui ont réalisé des analyses de rentabilité (71,4 %), des études de faisabilité de projet (67,8 %), des activités de positionnement des produits (53,3 %) ou des études de marché (51,0 %) sont plus nombreux que dans le secteur de la fabrication; par contre, ceux qui ont réalisé des lancements publicitaires sont moins nombreux (18,0 %).

Les établissements qui ont fait de la publicité à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement de produit sont d'ailleurs moins nombreux que dans le secteur (16,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont conclu un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement du produit.

25. L'acquisition d'autres connaissances externes comprend l'achat de droits à d'autres entreprises ou organisations pour utiliser des brevets et des inventions non brevetées, du savoir-faire ou d'autres types de connaissances.

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements innovateurs de cette filière (22,6 %) a fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise, à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004.

Les établissements innovateurs qui, en vue de l'introduction d'innovations sur le marché, ont réalisé des analyses de rentabilité (51,7 %), des activités de positionnement des produits (28,3 %), des plans de marketing (27,7 %), des études de marché (21,0 %), des essais d'acceptation (26,4 %) ou des lancements publicitaires (19,1 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont fait de la publicité, au titre des activités liées à la commercialisation après le lancement du produit, est des moins élevés (15,1 %). De plus, les établissements innovateurs qui ont réalisé des activités de rétroaction de la clientèle (29,6 %) ou conclu des ententes de distribution (20,0 %) sont moins proportionnellement nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Aéronautique. – Tous les établissements innovateurs de cette filière (100,0 %) ont mis en œuvre des activités de recherche et développement intra-muros au cours de la période 2002-2004.

Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont réalisé des plans de marketing à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché est des moins élevés (17,9 %). Le pourcentage de ceux qui ont réalisé des activités de rétroaction de la clientèle à titre d'activités liées à la commercialisation après le lancement du produit est également des moins élevés (23,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont acquis d'autres connaissances externes, qui ont effectué un lancement publicitaire, qui ont réalisé des activités de positionnement des produits ou qui ont fait des essais d'acceptation des consommateurs en vue de l'introduction d'innovations sur le marché. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche également de comparer les établissements innovateurs qui ont fait de la publicité, conclu une entente de distribution ou un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement du produit.

Matériel de communication. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements innovateurs de cette filière (98,2 %) a mis en œuvre des activités de recherche et développement intra-muros au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage de ceux qui ont fait faire des activités de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise est des plus élevés (37,9 %). Il en est de même du pourcentage d'établissements innovateurs qui ont acquis d'autres connaissances externes (29,2 %).

Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs qui ont réalisé des analyses de rentabilité (78,0 %), des études de faisabilité de projet (69,4 %), des activités de positionnement des produits (67,8 %) ou des plans de marketing (68,4 %), à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004, est des plus élevés. De plus, en comparaison avec le secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements innovateurs de cette filière a réalisé des études de marché (55,8 %) ou des lancements publicitaires (40,1 %).

Au titre des activités liées à la commercialisation après le lancement d'un produit nouveau ou significativement amélioré, le pourcentage d'établissements innovateurs de cette filière qui ont créé un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale après est des plus élevés (26,8 %). Toujours à ce titre, les établissements innovateurs qui ont réalisé des activités de rétroaction de la clientèle (50,6 %), ont fait de la publicité (47,0 %) ou ont conclu des ententes de distribution (47,4 %) sont plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Meubles. – Comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage moindre d'établissements innovateurs de cette filière (20,4 %) a fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise, à titre d'activités d'innovation, au cours de la période 2002-2004.

Cependant, au titre des activités en vue de l'introduction d'innovations sur le marché, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur à avoir réalisé des activités de positionnement des produits (57,1 %), des plans de marketing (58,3 %) ou des lancements publicitaires (39,2 %). Par contre, ils sont moins nombreux à avoir réalisé des essais d'acceptation des consommateurs (24,4 %).

Au titre des activités liées à la commercialisation après le lancement du produit, les établissements innovateurs qui ont fait de la publicité (47,1 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur. Cependant, le pourcentage des établissements innovateurs qui ont créé un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale est des moins élevés (6,0 %).

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, comparativement au secteur de la fabrication, un pourcentage supérieur d'établissements innovateurs (93,6 %) a mis en œuvre des activités de recherche et développement intra-muros au cours de la période 2002-2004. Cependant, un pourcentage moindre a acquis des machines, de l'équipement ou des logiciels (72,1 %) ou a réalisé des activités de formation (66,9 %).

Les établissements innovateurs de cette filière qui ont réalisé des lancements publicitaires en vue de

l'introduction d'innovations sur le marché sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication (39,8 %). Par contre, ceux qui ont réalisé des plans de marketing sont moins nombreux (35,7 %).

Au titre des activités liées à la commercialisation après le lancement d'un produit nouveau ou significativement amélioré, les établissements innovateurs de cette filière qui ont fait de la publicité (54,6 %) ou qui ont conclu des ententes de distribution (43,3 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Activités d'innovation applicables à l'innovation de produits et à l'innovation de procédés

Près de 9 établissements innovateurs sur 10 (89,1 %) ont mis en œuvre des activités de recherche et développement intra-muros au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aéronautique (100,0 %), matériel de communication (98,2 %) et véhicules automobiles (93,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : services publics provinciaux (71,8 %), agriculture et élevage (67,2 %) et pêche et produits de la mer (70,1 %).

Près de 8 établissements innovateurs sur 10 (78,3 %) ont acquis des machines, de l'équipement ou des logiciels, à titre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (86,6 %), construction résidentielle (81,7 %), agriculture et élevage (93,9 %) et édition (88,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : textile et vêtements (72,8 %), cuir et chaussures (39,0 %) et véhicules automobiles (72,1 %).

Les trois quarts des établissements innovateurs (75,7 %) ont réalisé des activités de formation à titre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : métaux primaires non ferreux (85,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : textile et vêtements (69,4 %), cuir et chaussures (62,2 %) et véhicules automobiles (66,9 %).

Près de 3 établissements innovateurs sur 10 (28,9 %) ont fait faire de la recherche et développement par d'autres établissements de l'entreprise, à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (43,8 %), papier et carton (40,9 %) et agriculture et élevage (44,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : textile et vêtements (21,5 %), sidérurgie et ses dérivés (22,6 %), meubles (20,4 %) et édition (16,2 %).

Un peu plus du cinquième des établissements innovateurs (22,5 %) ont fait faire des activités de recherche et développement à l'extérieur de l'entreprise (extra-muros) à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au mois trois filières : aliments et boissons (34,0 %), matériel de communication (37,9 %) et foresterie et première transformation du bois (35,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : textile et vêtements (18,1 %), construction non résidentielle (12,2 %) et édition (13,9 %).

Un peu moins du cinquième des établissements innovateurs (18,0 %) ont acquis d'autres connaissances externes, à titre d'activité d'innovation, au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (23,7 %), matériel de communication (29,2 %) et services publics provinciaux (27,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : papier et carton (8,4 %), foresterie et première transformation du bois (11,8 %) et édition (13,3 %).

Activités d'introduction d'innovations sur le marché (produits nouveaux ou significativement améliorés)

Environ 6 établissements innovateurs sur 10 (61,0 %) ont réalisé des analyses de rentabilité à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (76,8 %), papier et carton (71,4 %), matériel de communication (78,0 %) et foresterie et première transformation du bois (66,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : construction résidentielle (53,1 %), sidérurgie et ses dérivés (51,7 %), construction non résidentielle (47,1 %), édition (45,5 %) et pêche et produits de la mer (40,3 %).

Environ la moitié des établissements innovateurs (51,1 %) ont réalisé des études de faisabilité de projet à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (60,5 %), papier et carton (67,8 %) et matériel de communication (69,4 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : édition (36,9 %).

43,9 % des établissements innovateurs ont réalisé des activités de positionnement des produits à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : aliments et boissons (64,3 %), cuir et chaussures (60,7 %), papier et carton (53,3 %), matériel de communication (67,8 %) et meubles (57,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (28,3 %), construction non résidentielle (35,3 %), foresterie et première transformation du bois (33,4 %) et édition (22,8 %).

42,6 % des établissements innovateurs ont réalisé des plans de marketing à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (64,4 %), matériel de communication (68,4 %) et meubles (58,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins sept filières : construction résidentielle (36,5 %), sidérurgie et ses dérivés (27,7 %), aéronautique (17,9 %), construction non résidentielle (32,5 %), foresterie et première transformation du bois (19,8 %), édition (28,7 %) et véhicules automobiles (35,7 %).

37,4 % des établissements innovateurs ont réalisé des études de marché à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : aliments et boissons (52,0 %), textile et vêtements (42,8 %), cuir et chaussures (59,5 %), papier et carton (51,0 %), matériel de communication (55,8 %) et agriculture et élevage (56,0 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : construction résidentielle (22,7 %), sidérurgie et ses dérivés (21,0 %), services publics provinciaux (26,9 %), foresterie et première transformation du bois (15,1 %) et édition (22,2 %).

Un peu plus de 3 établissements innovateurs sur 10 (31,9 %) ont réalisé des essais d'acceptation des consommateurs, à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (55,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : construction résidentielle (27,3 %), sidérurgie et ses dérivés (26,4 %), meubles (24,4 %), construction non résidentielle (20,4 %) et édition (16,3 %).

Environ 3 établissements innovateurs sur 10 (30,4 %) ont réalisé des lancements publicitaires à titre d'activités d'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : aliments et boissons (49,5 %), matériel de communication (40,1 %), meubles (39,2 %), agriculture et élevage (63,3 %) et véhicules automobiles (39,8 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (19,0 %), papier et carton (18,0 %), sidérurgie et ses dérivés (19,1 %), construction non résidentielle (20,6 %), foresterie et première transformation du bois (18,1 %) et édition (16,9 %).

3,6 % des établissements innovateurs ont réalisé d'autres activités liées à l'introduction d'innovations sur le marché au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : services publics provinciaux (16,2 %).

Activités de commercialisation après le lancement du produit nouveau ou significativement amélioré

Plus de 4 établissements innovateurs sur 10 (42,8 %) ont réalisé des activités de rétroaction de la clientèle à titre d'activités liées à la commercialisation après le lancement du produit au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : aliments et boissons (53,4 %) et matériel de communication (50,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (29,6 %), aéronautique (23,8 %), construction non résidentielle (29,2 %) et édition (32,4 %).

Un peu plus du tiers des établissements innovateurs (34,2 %) ont fait de la publicité, à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement du produit au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : aliments et boissons (50,7 %), cuir et chaussures (56,1 %), matériel de communication (47,0 %), meubles (47,1 %), agriculture et élevage (55,4 %) et véhicules automobiles (54,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (20,9 %), textile et vêtements (25,8 %), papier et carton (16,1 %), sidérurgie et ses dérivés (15,1 %), foresterie et première transformation du bois (20,7 %) et édition (19,9 %).

Le tiers des établissements innovateurs (33,6 %) ont conclu des ententes de distribution, à titre d'activité liée à la commercialisation après le lancement du produit au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (64,1 %), matériel de communication (47,4 %), agriculture et élevage (55,7 %) et véhicules automobiles (43,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (20,0 %), construction non résidentielle (18,4 %),

foresterie et première transformation du bois (25,2 %) et édition (5,8 %).

13,8 % des établissements innovateurs ont créé un partenariat de commercialisation à l'échelle internationale après le lancement d'un produit nouveau ou significativement amélioré au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : textile et vêtements (19,4 %) et matériel de communication (26,8 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : construction résidentielle (10,9 %), sidérurgie et ses dérivés (6,1 %), meubles (6,0 %) et foresterie et première transformation du bois (6,0 %).

1,9 % des établissements innovateurs ont réalisé d'autres activités liées à la commercialisation après le lancement du produit au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : textile et vêtements (3,8 %), sidérurgie et ses dérivés (4,8 %) et construction non résidentielle (6,7 %).

10.5 Dépenses allouées aux activités d'innovation au cours de l'année 2004

Secteur de la fabrication

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 est de 9,4 % (tableau 10.5.1).

Plus précisément, la part des dépenses totales en 2004 allouées à des activités d'innovation se situe

- dans un intervalle allant de 1 % à 9 % dans près des deux tiers (65,5 %) des établissements innovateurs;
- dans un intervalle allant de 10 % à 24 % dans 22,9 % des établissements innovateurs;
- dans un intervalle allant de 25 % à 49 % dans 5,4 % des établissements innovateurs;
- dans un intervalle allant de 50 % à 74 % dans 1,1 % des établissements innovateurs;
- dans un intervalle allant de 75 % à 100 % dans 2,2 % des établissements innovateurs (tableau 10.5.2).

Une faible part (2,9 %) des établissements innovateurs ne déclare aucune dépense pour des activités d'innovation.

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (10,3 %).

Cuir et chaussures. – Le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 dans les établissements innovateurs de cette filière est moindre (6,6 %) que dans le secteur de la fabrication.

Papier et carton. – Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (9,7 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans les établissements innovateurs de cette filière, le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 est similaire à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication (8,5 %).

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 par les établissements innovateurs de cette filière.

Matériel de communication. – Le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 par les établissements innovateurs de cette filière est des plus élevés (20,1 %).

Meubles. – Le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 dans les établissements innovateurs de cette filière est moindre (7,9 %) que dans le secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – Le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 dans les établissements innovateurs de cette filière est moindre (7,3 %) que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Dans les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, le pourcentage moyen des dépenses totales alloué aux activités d'innovation au cours de l'année 2004 est de 9,4 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : matériel de communication (20,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins sept filières : aliments et boissons (7,4 %), cuir et chaussures (6,6 %), meubles (7,9 %), agriculture et élevage (5,2 %), foresterie et première

transformation du bois (4,9 %), véhicules automobiles (7,3 %) et pêche et produits de la mer (5,4 %).

2,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication ne déclarent aucune dépense pour des activités d'innovation au cours de l'année 2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (7,8 %) et services publics provinciaux (13,4 %).

Plus des deux tiers (65,5 %) des établissements innovateurs du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs dépenses totales allouée en 2004 à des activités d'innovation se situe dans un intervalle allant de 1 % à 9 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins sept filières : aliments et boissons (77,4 %), papier et carton (84,9 %), sidérurgie et ses dérivés (71,9 %), agriculture et élevage (82,1 %), construction non résidentielle (75,1 %), foresterie et première transformation du bois (72,7 %) et véhicules automobiles (76,8 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : textile et vêtements (54,4 %), matériel de communication (46,5 %) et services publics provinciaux (44,2 %).

22,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs dépenses totales allouée en 2004 à des activités d'innovation se situe dans un intervalle allant de 10 % à 24 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : textile et vêtements (28,4 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (14,4 %) sidérurgie et ses dérivés (17,3 %), construction non résidentielle (14,6 %) et véhicules automobiles (17,0 %).

5,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs dépenses totales allouée en 2004 à des activités d'innovation se situe dans un intervalle allant de 25 % à 49 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : matériel de communication (15,3 %) et édition (14,3 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : construction résidentielle (3,4 %).

1,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs dépenses totales allouée en 2004 à des activités d'innovation se situe dans un intervalle allant de 50 % à 74 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : aliments et boissons (3,8 %) et matériel de communication (7,1 %).

2,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication indiquent que la part de leurs dépenses totales allouée en 2004 à des activités d'innovation se situe dans un intervalle allant de 75 % à 100 %. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : papier et carton (6,7 %) et matériel de communication (7,3 %).

Tableau 10.1.1

Établissements qui avaient des activités de développement d'innovations en cours à la fin de l'année 2004 : tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**57,0 A**	56,2	57,9	**75,5 A**	74,6	76,5	**16,4 A**	15,2	17,6
Métaux primaires non ferreux	**63,5 B**	57,1	69,8	**76,4 B**	68,4	84,4	**37,2 B**	25,3	49,1
Aliments et boissons	**60,7 A**	56,9	64,5	**77,5 A**	72,8	82,2	**14,8 A**	9,4	20,3
Textile et vêtements	**46,7 A**	44,2	49,2	**69,0 A**	65,9	72,1	**18,4 A**	15,6	21,1
Cuir et chaussures	**59,0 B**	48,8	69,2	**72,1 B**	60,4	83,8	**x**	x	x
Construction résidentielle	**51,1 A**	48,7	53,4	**69,4 A**	66,8	72,0	**12,6 A**	9,5	15,6
Papier et carton	**62,5 B**	56,9	68,1	**81,3 B**	75,2	87,3	**24,7 B**	15,3	34,1
Sidérurgie et ses dérivés	**59,7 A**	55,8	63,5	**77,7 A**	73,7	81,6	**16,3 B**	10,0	22,5
Aéronautique	**62,5 B**	53,4	71,7	**87,2 B**	74,8	99,6	**x**	x	x
Matériel de communication	**87,5 A**	82,0	93,0	**91,0 A**	85,0	96,9	**x**	x	x
Meubles	**54,6 A**	50,6	58,5	**68,7 A**	64,2	73,1	**17,6 B**	11,4	23,8
Services publics provinciaux	**54,5 B**	45,1	63,8	**76,7 B**	68,3	85,1	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**45,0 B**	36,1	54,0	**80,9 B**	68,0	93,8	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**43,1 A**	38,7	47,4	**81,6 B**	75,8	87,3	**11,2 A**	6,8	15,6
Foresterie et première transformation du bois	**37,6 A**	34,3	40,9	**64,3 A**	59,8	68,8	**7,6 A**	4,7	10,5
Édition	**56,8 A**	53,1	60,6	**70,0 A**	66,1	74,0	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**62,2 A**	57,5	67,0	**74,2 B**	69,2	79,2	**25,3 B**	15,0	35,7
Pêche et produits de la mer	**28,8 B**	18,3	39,2	**46,5 B**	33,5	59,5	**x**	x	x
Hors filières	**66,4 A**	64,9	68,0	**80,6 A**	79,1	82,1	**20,8 A**	18,0	23,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.2.1

Établissements qui ont abandonné au moins une activité de développement d'innovations au cours de la période 2002-2004, tous les établissements, innovateurs et non innovateurs, selon la filière industrielle, Québec

	Tous les établissements			Innovateurs			Non innovateurs		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**35,6 A**	34,7	36,5	**47,4 A**	46,3	48,5	**9,8 A**	8,8	10,8
Métaux primaires non ferreux	**33,0 B**	26,6	39,4	**42,5 B**	34,0	51,0	**x**	x	x
Aliments et boissons	**53,6 A**	49,8	57,4	**66,2 A**	61,5	71,0	**19,0 B**	13,3	24,8
Textile et vêtements	**32,0 A**	29,6	34,3	**48,7 A**	45,3	52,0	**10,9 A**	8,7	13,0
Cuir et chaussures	**50,1 B**	39,7	60,5	**61,2 B**	49,2	73,3	**x**	x	x
Construction résidentielle	**27,3 A**	25,2	29,5	**37,3 A**	34,5	40,1	**6,4 A**	3,9	8,8
Papier et carton	**49,9 B**	43,7	56,0	**59,4 B**	52,1	66,7	**30,7 B**	22,2	39,2
Sidérurgie et ses dérivés	**31,0 A**	27,2	34,8	**41,2 A**	36,3	46,0	**x**	x	x
Aéronautique	**27,2 B**	16,5	37,9	**37,5 B**	22,1	52,9	**x**	x	x
Matériel de communication	**53,8 B**	47,1	60,5	**54,8 B**	48,6	61,1	**x**	x	x
Meubles	**31,0 A**	27,3	34,8	**37,7 A**	33,0	42,4	**13,5 B**	7,5	19,5
Services publics provinciaux	**39,2 B**	31,2	47,1	**57,9 B**	49,6	66,2	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**30,3 B**	22,0	38,6	**62,6 B**	48,9	76,3	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**26,0 A**	22,1	30,0	**49,5 B**	42,8	56,2	**6,6 A**	3,3	9,9
Foresterie et première transformation du bois	**17,2 A**	14,6	19,8	**30,5 A**	26,1	35,0	**x**	x	x
Édition	**28,8 A**	24,9	32,8	**36,0 A**	31,2	40,8	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**34,0 A**	29,3	38,8	**39,9 B**	34,2	45,5	**16,2 B**	7,0	25,3
Pêche et produits de la mer	**39,9 B**	29,7	50,2	**58,3 B**	45,4	71,3	**x**	x	x
Hors filières	**40,9 A**	39,3	42,6	**50,6 A**	48,7	52,5	**9,7 A**	7,5	12,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.3.1

Établissements du secteur de la fabrication qui n'ont pas innové au cours de la période 2002-2004, selon la raison pour ne pas l'avoir fait, par filière industrielle, Québec

	Les innovations ont été introduites sur le marché avant la période 2002-2004			Le marché ne requiert pas de nouveaux produits			Manque de ressources financières pour mener des projets d'innovation		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**25,4 A**	24,1	26,8	**53,3 A**	51,7	54,9	**26,4 A**	25,0	27,7
Métaux primaires non ferreux	**23,2 B**	11,9	34,4	**51,8 B**	40,8	62,7	**27,2 B**	16,0	38,4
Aliments et boissons	**23,7 B**	18,1	29,3	**54,2 B**	47,8	60,6	**27,3 B**	21,6	33,1
Textile et vêtements	**24,8 A**	21,5	28,1	**46,2 A**	42,5	50,0	**24,0 A**	20,9	27,0
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**27,7 A**	23,9	31,4	**60,8 A**	56,8	64,7	**20,1 A**	16,8	23,3
Papier et carton	**26,2 B**	18,2	34,3	**49,5 B**	40,3	58,7	**37,9 B**	28,9	46,9
Sidérurgie et ses dérivés	**14,1 B**	8,0	20,3	**47,5 B**	40,6	54,3	**16,2 B**	10,1	22,4
Aéronautique	**32,4 E**	13,0	51,7	**48,4 E**	27,7	69,1	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Meubles	**11,5 A**	5,6	17,4	**68,8 B**	62,7	74,9	**26,4 B**	19,4	33,3
Services publics provinciaux	**16,5 B**	5,2	27,7	**40,1 E**	15,5	64,7	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**47,1 B**	34,5	59,7	**35,0 B**	21,7	48,2	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**23,9 A**	19,2	28,7	**66,9 B**	61,4	72,4	**8,5 A**	4,4	12,6
Foresterie et première transformation du bois	**28,4 A**	24,0	32,7	**54,6 A**	49,9	59,4	**50,3 A**	45,5	55,1
Édition	**19,7 B**	12,0	27,4	**62,7 B**	55,2	70,3	**24,7 B**	16,9	32,6
Véhicules automobiles	**33,2 B**	23,4	42,9	**40,2 B**	30,4	50,1	**37,7 B**	27,6	47,7
Pêche et produits de la mer	**39,3 E**	20,0	58,7	**69,7 E**	50,0	89,4	**40,5 E**	20,9	60,0
Hors filières	**28,1 A**	24,9	31,2	**50,2 A**	46,8	53,6	**28,3 A**	25,2	31,4

	Manque de personnel formé pour mener des projets d'innovation			Autres raisons		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**23,6 A**	22,3	25,0	**19,1 A**	17,9	20,4
Métaux primaires non ferreux	**29,1 B**	19,4	38,9	**x**	x	x
Aliments et boissons	**26,1 B**	20,4	31,8	**27,6 B**	21,8	33,4
Textile et vêtements	**18,8 A**	15,5	22,2	**20,0 A**	17,0	23,0
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**21,4 A**	18,0	24,8	**18,4 A**	15,3	21,4
Papier et carton	**37,1 B**	28,4	45,8	**16,6 B**	9,4	23,7
Sidérurgie et ses dérivés	**24,2 B**	18,6	29,8	**27,2 B**	21,1	33,3
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**x**	x	x	**x**	x	x
Meubles	**21,7 B**	15,2	28,1	**14,1 B**	7,6	20,7
Services publics provinciaux	**22,6 B**	7,8	37,5	**28,7 B**	12,1	45,2
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**18,1 A**	13,0	23,2	**12,2 A**	8,0	16,5
Foresterie et première transformation du bois	**17,4 A**	13,4	21,5	**10,8 A**	7,5	14,2
Édition	**38,7 B**	30,9	46,6	**10,0 A**	5,3	14,7
Véhicules automobiles	**53,2 B**	43,3	63,1	**32,4 B**	22,9	41,8
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**24,3 A**	21,3	27,2	**22,5 A**	19,6	25,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.4.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon certaines activités d'innovation mises en œuvre au cours de la période 2002-2004, Québec

	Recherche et développement intra-muros			Recherche et développement effectuée par d'autres établissements de l'entreprise			Recherche et développement extra-muros		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**89,1 A**	88,5	89,8	**28,9 A**	27,9	29,9	**22,5 A**	21,6	23,4
Métaux primaires non ferreux	**90,2 B**	83,7	96,7	**30,6 B**	22,7	38,5	**15,8 B**	8,1	23,4
Aliments et boissons	**90,5 A**	88,0	93,1	**43,8 A**	39,5	48,1	**34,0 A**	29,9	38,1
Textile et vêtements	**86,8 A**	84,7	89,0	**21,5 A**	18,7	24,2	**18,1 A**	15,6	20,7
Cuir et chaussures	**89,6 B**	81,6	97,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**88,0 A**	86,3	89,8	**26,0 A**	23,4	28,6	**21,3 A**	18,8	23,7
Papier et carton	**92,5 A**	87,5	97,5	**40,9 B**	33,4	48,4	**22,6 B**	16,1	29,1
Sidérurgie et ses dérivés	**91,1 A**	87,8	94,4	**22,6 A**	18,5	26,7	**17,3 A**	13,0	21,6
Aéronautique	**100,0 A**	-	-	**41,3 B**	26,1	56,5	**17,0 B**	9,1	24,9
Matériel de communication	**98,2 A**	95,2	100,0	**33,0 B**	27,4	38,7	**37,9 B**	31,7	44,2
Meubles	**84,9 A**	80,9	88,8	**20,4 A**	16,4	24,4	**17,8 A**	13,7	22,0
Services publics provinciaux	**71,8 B**	63,2	80,5	**30,6 B**	22,3	39,0	**31,5 B**	23,0	40,1
Agriculture et élevage	**67,2 B**	52,9	81,5	**44,3 B**	31,3	57,2	**25,9 B**	12,0	39,9
Construction non résidentielle	**84,1 A**	79,2	89,0	**29,8 B**	23,6	36,1	**12,2 A**	6,8	17,7
Foresterie et première transformation du bois	**91,1 A**	88,0	94,2	**27,3 A**	23,0	31,7	**35,1 A**	30,6	39,7
Édition	**87,0 A**	84,0	89,9	**16,2 A**	12,3	20,0	**13,9 A**	9,8	18,0
Véhicules automobiles	**93,6 A**	90,3	96,9	**33,0 B**	27,7	38,2	**22,2 A**	17,6	26,9
Pêche et produits de la mer	**70,1 B**	56,2	84,1	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**90,8 A**	89,7	91,9	**30,7 A**	28,9	32,4	**22,8 A**	21,2	24,4

	Acquisition de machines, d'équipement ou de logiciels			Acquisition d'autres connaissances externes[1]			Formation		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**78,3 A**	77,4	79,2	**18,0 A**	17,2	18,8	**75,7 A**	74,7	76,6
Métaux primaires non ferreux	**77,2 B**	69,6	84,8	**22,1 B**	13,8	30,3	**85,9 B**	79,1	92,8
Aliments et boissons	**86,6 A**	83,6	89,6	**23,7 A**	20,1	27,2	**79,8 A**	76,6	83,1
Textile et vêtements	**72,8 A**	69,8	75,9	**18,3 A**	15,7	20,8	**69,4 A**	66,2	72,5
Cuir et chaussures	**39,0 B**	26,8	51,3	**x**	x	x	**62,2 B**	50,4	74,0
Construction résidentielle	**81,7 A**	79,5	83,9	**15,2 A**	13,1	17,3	**77,3 A**	74,8	79,9
Papier et carton	**80,5 B**	74,1	86,8	**8,4 A**	4,2	12,7	**71,8 B**	61,4	82,3
Sidérurgie et ses dérivés	**80,2 A**	76,0	84,5	**15,6 A**	11,8	19,5	**79,6 A**	75,8	83,5
Aéronautique	**75,1 B**	62,7	87,5	**x**	x	x	**76,7 B**	65,2	88,2
Matériel de communication	**82,4 B**	75,9	88,9	**29,2 B**	23,3	35,0	**79,8 B**	73,5	86,1
Meubles	**73,5 A**	69,4	77,6	**14,3 A**	10,1	18,5	**76,8 A**	72,9	80,7
Services publics provinciaux	**85,5 B**	78,6	92,5	**27,9 B**	18,9	36,8	**74,8 B**	66,1	83,4
Agriculture et élevage	**93,9 B**	84,9	102,9	**32,1 B**	18,1	46,0	**74,8 B**	61,5	88,1
Construction non résidentielle	**80,5 B**	74,9	86,0	**14,1 B**	8,3	19,9	**80,2 B**	74,5	85,9
Foresterie et première transformation du bois	**81,3 A**	77,2	85,4	**11,8 A**	8,3	15,2	**71,4 A**	67,0	75,7
Édition	**88,3 A**	85,4	91,2	**13,3 A**	9,8	16,8	**79,5 A**	75,9	83,0
Véhicules automobiles	**72,1 B**	67,1	77,0	**20,0 A**	15,3	24,8	**66,9 B**	61,7	72,0
Pêche et produits de la mer	**75,7 B**	61,9	89,5	**x**	x	x	**64,6 B**	50,6	78,5
Hors filières	**74,8 A**	73,2	76,4	**20,1 A**	18,6	21,6	**75,4 A**	73,8	77,0

1. Comprend l'achat de droits à d'autres entreprises ou organisations pour utiliser des brevets et des inventions non brevetées, du savoir-faire ou d'autres types de connaissances

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.4.2

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon les activités de commercialisation réalisées au cours de la période 2002-2004 afin d'assurer la mise en marché de produits nouveaux ou significativement améliorés, selon la filière industrielle, Québec

	Étude de marché			Lancement publicitaire		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**37,4 A**	36,3	38,5	**30,4 A**	29,4	31,3
Métaux primaires non ferreux	**38,1 B**	29,8	46,5	**19,0 B**	11,2	26,8
Aliments et boissons	**52,0 A**	47,4	56,5	**49,5 A**	45,0	53,9
Textile et vêtements	**42,8 A**	39,4	46,2	**28,0 A**	24,8	31,1
Cuir et chaussures	**59,5 B**	48,0	71,0	**32,6 B**	20,9	44,3
Construction résidentielle	**22,7 A**	20,2	25,3	**28,6 A**	25,9	31,4
Papier et carton	**51,0 B**	42,9	59,0	**18,0 B**	12,4	23,6
Sidérurgie et ses dérivés	**21,0 A**	16,9	25,1	**19,1 A**	14,8	23,5
Aéronautique	**23,8 B**	8,3	39,4	**x**	x	x
Matériel de communication	**55,8 B**	49,0	62,7	**40,1 B**	33,8	46,3
Meubles	**35,0 A**	30,3	39,8	**39,2 A**	34,4	44,1
Services publics provinciaux	**26,9 B**	18,8	35,1	**38,4 B**	30,4	46,4
Agriculture et élevage	**56,0 B**	43,1	68,9	**63,3 B**	49,8	76,9
Construction non résidentielle	**32,3 B**	26,0	38,6	**20,6 B**	15,1	26,1
Foresterie et première transformation du bois	**15,1 A**	11,3	19,0	**18,1 A**	14,0	22,1
Édition	**22,2 A**	18,0	26,4	**16,9 A**	13,3	20,6
Véhicules automobiles	**34,4 B**	28,9	39,8	**39,8 B**	34,3	45,3
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**45,3 A**	43,3	47,2	**31,8 A**	30,0	33,5

	Plan de marketing			Positionnement des produits		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**42,6 A**	41,6	43,7	**43,9 A**	42,8	45,0
Métaux primaires non ferreux	**35,9 B**	27,7	44,1	**40,4 B**	32,0	48,8
Aliments et boissons	**64,4 A**	59,7	69,0	**64,3 A**	59,6	68,9
Textile et vêtements	**39,0 A**	35,7	42,4	**48,0 A**	44,6	51,4
Cuir et chaussures	**48,9 B**	37,6	60,2	**60,7 B**	48,6	72,9
Construction résidentielle	**36,5 A**	33,7	39,4	**42,5 A**	39,6	45,4
Papier et carton	**48,2 B**	40,3	56,2	**53,3 B**	45,5	61,1
Sidérurgie et ses dérivés	**27,7 A**	23,3	32,1	**28,3 A**	23,8	32,8
Aéronautique	**17,9 B**	2,1	33,7	**x**	x	x
Matériel de communication	**68,4 B**	61,6	75,2	**67,8 B**	61,5	74,2
Meubles	**58,3 A**	53,7	63,0	**57,1 A**	52,3	61,8
Services publics provinciaux	**47,2 B**	38,7	55,8	**42,1 B**	33,7	50,5
Agriculture et élevage	**50,9 B**	38,0	63,8	**56,2 B**	43,3	69,1
Construction non résidentielle	**32,5 B**	26,3	38,8	**35,3 B**	28,9	41,7
Foresterie et première transformation du bois	**19,8 A**	15,8	23,7	**33,4 A**	29,1	37,8
Édition	**28,7 A**	24,0	33,3	**22,8 A**	18,4	27,3
Véhicules automobiles	**35,7 B**	30,2	41,1	**46,4 B**	40,8	52,0
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**29,9 B**	15,9	43,8
Hors filières	**46,1 A**	44,2	48,0	**42,2 A**	40,4	44,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.4.2 (suite)

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon les activités de commercialisation réalisées au cours de la période 2002-2004 afin d'assurer la mise en marché de produits nouveaux ou significativement améliorés, selon la filière industrielle, Québec

	Analyse de rentabilité			Étude de faisabilité de projet		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**61,0 A**	59,9	62,1	**51,1 A**	50,0	52,2
Métaux primaires non ferreux	**58,5 B**	50,3	66,8	**52,1 B**	43,5	60,7
Aliments et boissons	**76,8 A**	72,0	81,5	**60,5 A**	55,8	65,1
Textile et vêtements	**60,9 A**	57,7	64,0	**47,3 A**	43,9	50,7
Cuir et chaussures	**66,4 B**	54,4	78,5	**50,4 B**	38,9	61,9
Construction résidentielle	**53,1 A**	50,1	56,0	**47,2 A**	44,3	50,2
Papier et carton	**71,4 B**	64,5	78,2	**67,8 B**	61,0	74,5
Sidérurgie et ses dérivés	**51,7 A**	46,9	56,5	**50,7 A**	45,8	55,5
Aéronautique	**47,6 E**	31,8	63,4	**40,2 B**	24,9	55,5
Matériel de communication	**78,0 B**	72,6	83,4	**69,4 B**	63,7	75,2
Meubles	**62,6 A**	58,0	67,1	**45,8 A**	41,0	50,6
Services publics provinciaux	**59,3 B**	50,9	67,6	**46,3 B**	37,9	54,8
Agriculture et élevage	**74,8 B**	61,5	88,1	**43,8 B**	30,9	56,7
Construction non résidentielle	**47,1 B**	40,5	53,8	**43,6 B**	36,9	50,3
Foresterie et première transformation du bois	**66,9 A**	62,6	71,3	**55,0 A**	50,5	59,5
Édition	**45,5 B**	40,6	50,4	**36,9 A**	32,1	41,8
Véhicules automobiles	**63,4 B**	58,1	68,7	**49,2 B**	43,7	54,8
Pêche et produits de la mer	**40,3 B**	27,6	52,9	**x**	x	x
Hors filières	**62,5 A**	60,6	64,3	**54,1 A**	52,3	56,0

	Essais d'acceptation des consommateurs			Autres activités liées à l'introduction d'innovations sur le marché		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**31,9 A**	30,9	32,9	**3,6 A**	3,1	4,0
Métaux primaires non ferreux	**31,0 B**	23,2	38,7	**x**	x	x
Aliments et boissons	**55,1 A**	50,5	59,6	**2,2 A**	0,6	3,9
Textile et vêtements	**32,0 A**	28,8	35,2	**3,4 A**	2,0	4,7
Cuir et chaussures	**27,4 B**	15,9	38,9	**x**	x	x
Construction résidentielle	**27,3 A**	24,7	29,8	**5,0 A**	3,5	6,4
Papier et carton	**37,6 B**	30,4	44,7	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**26,4 A**	22,2	30,7	**4,7 A**	2,5	6,9
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**36,3 B**	30,6	42,0	**x**	x	x
Meubles	**24,4 A**	20,2	28,6	**4,7 A**	2,0	7,4
Services publics provinciaux	**40,5 B**	32,7	48,2	**16,2 B**	10,0	22,4
Agriculture et élevage	**37,4 B**	23,7	51,1	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**20,4 B**	15,0	25,9	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**27,5 A**	23,4	31,6	**x**	x	x
Édition	**16,3 A**	12,6	19,9	**3,3 A**	1,0	5,6
Véhicules automobiles	**32,1 B**	26,8	37,3	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**33,9 A**	32,1	35,7	**3,2 A**	2,4	3,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.4.3

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon les activités réalisées au cours de la période 2002-2004 pour assurer le succès commercial des produits nouveaux ou significativement améliorés, selon la filière industrielle, Québec

	Publicité après le lancement du produit			Entente de distribution			Partenariat de commercialisation à l'échelle internationale		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**34,2 A**	33,2	35,2	**33,6 A**	32,6	34,6	**13,8 A**	13,0	14,5
Métaux primaires non ferreux	**20,9 B**	13,2	28,7	**31,3 B**	23,4	39,2	**17,5 B**	9,4	25,6
Aliments et boissons	**50,7 A**	46,2	55,2	**64,1 A**	59,3	68,8	**15,0 A**	11,7	18,4
Textile et vêtements	**25,8 A**	22,8	28,9	**30,5 A**	27,3	33,7	**19,4 A**	16,5	22,2
Cuir et chaussures	**56,1 B**	44,7	67,4	**34,3 B**	21,9	46,8	**23,5 B**	11,1	35,9
Construction résidentielle	**32,7 A**	29,9	35,5	**31,4 A**	28,6	34,1	**10,9 A**	9,0	12,9
Papier et carton	**16,1 A**	11,0	21,2	**27,1 B**	21,4	32,8	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**15,1 A**	11,0	19,2	**20,0 A**	15,6	24,4	**6,1 A**	3,1	9,1
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**47,0 B**	40,1	53,8	**47,4 B**	40,5	54,2	**26,8 B**	20,8	32,9
Meubles	**47,1 A**	42,2	52,0	**31,7 A**	27,1	36,4	**6,0 A**	3,8	8,2
Services publics provinciaux	**39,7 B**	31,2	48,1	**41,1 B**	32,8	49,5	**17,6 B**	9,8	25,5
Agriculture et élevage	**55,4 B**	42,5	68,4	**55,7 B**	42,8	68,7	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**34,7 B**	28,3	41,2	**18,4 B**	12,7	24,1	**10,5 A**	5,3	15,8
Foresterie et première transformation du bois	**20,7 A**	16,9	24,5	**25,2 A**	21,3	29,2	**6,0 A**	3,3	8,7
Édition	**19,9 A**	16,0	23,7	**5,8 A**	3,6	8,1	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**54,6 B**	48,8	60,3	**43,3 B**	37,6	49,0	**16,9 A**	12,1	21,7
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**28,5 B**	15,4	41,5	**22,9 B**	10,3	35,6
Hors filières	**37,4 A**	35,5	39,2	**35,9 A**	34,1	37,7	**18,6 A**	17,1	20,1

	Rétroaction de la clientèle			Autres activités liées à la commercialisation après le lancement du produit		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Fabrication	**42,8 A**	41,7	43,8	**1,9 A**	1,6	2,2
Métaux primaires non ferreux	**45,2 B**	36,8	53,6	**x**	x	x
Aliments et boissons	**53,4 A**	48,8	58,0	**x**	x	x
Textile et vêtements	**40,1 A**	36,7	43,4	**3,8 A**	2,5	5,2
Cuir et chaussures	**32,6 B**	20,9	44,3	**x**	x	x
Construction résidentielle	**42,8 A**	39,9	45,7	**1,8 A**	0,9	2,7
Papier et carton	**48,1 B**	40,2	56,1	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**29,6 A**	25,1	34,1	**4,8 A**	2,4	7,3
Aéronautique	**23,8 B**	11,8	35,8	**x**	x	x
Matériel de communication	**50,6 B**	44,5	56,8	**x**	x	x
Meubles	**40,4 A**	35,5	45,2	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**41,2 B**	33,2	49,2	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**56,2 B**	43,3	69,1	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**29,2 B**	23,1	35,3	**6,7 A**	2,7	10,8
Foresterie et première transformation du bois	**38,0 A**	33,5	42,4	**x**	x	x
Édition	**32,4 A**	28,3	36,5	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**46,7 B**	41,0	52,4	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**29,2 B**	15,6	42,7	**x**	x	x
Hors filières	**46,5 A**	44,6	48,4	**1,7 A**	1,1	2,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.5.1

Pourcentage moyen des dépenses totales de l'établissement alloué à l'ensemble des activités d'innovation en 2004, selon la filière industrielle, Québec.

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**9,4**	**A**	9,0	9,7
Métaux primaires non ferreux	**9,4**	**E**	6,6	12,2
Aliments et boissons	**7,4**	**B**	6,5	8,4
Textile et vêtements	**10,3**	**A**	9,3	11,2
Cuir et chaussures	**6,6**	**B**	5,5	7,7
Construction résidentielle	**9,4**	**B**	8,4	10,4
Papier et carton	**9,7**	**B**	7,0	12,4
Sidérurgie et ses dérivés	**8,5**	**B**	6,8	10,2
Aéronautique	**10,4**	**E**	7,1	13,8
Matériel de communication	**20,1**	**B**	16,9	23,3
Meubles	**7,9**	**B**	6,9	9,0
Services publics provinciaux	**9,7**	**B**	7,9	11,6
Agriculture et élevage	**5,2**	**B**	4,1	6,2
Construction non résidentielle	**9,6**	**E**	6,5	12,6
Foresterie et première transformation du bois	**4,9**	**B**	4,4	5,4
Édition	**10,5**	**B**	9,4	11,6
Véhicules automobiles	**7,3**	**B**	6,0	8,6
Pêche et produits de la mer	**5,4**	**B**	4,5	6,4
Hors filières	**10,0**	**A**	9,5	10,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.5.2

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon le pourcentage des dépenses totales de l'établissement alloué à l'ensemble des activités d'innovation en 2004, selon la filière industrielle, Québec

	0 %			1 % à 9 %			10 % à 24 %		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**2,9 A**	2,5	3,3	**65,5 A**	64,4	66,5	**22,9 A**	22,0	23,9
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**62,9 B**	55,1	70,7	**25,3 B**	17,5	33,0
Aliments et boissons	**x**	x	x	**77,4 A**	74,0	80,9	**14,4 A**	11,3	17,5
Textile et vêtements	**7,8 A**	5,5	10,0	**54,4 A**	51,0	57,7	**28,4 A**	25,4	31,3
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**62,2 B**	50,4	74,0	**27,4 B**	15,9	38,9
Construction résidentielle	**4,2 A**	3,1	5,4	**66,6 A**	63,9	69,3	**21,6 A**	19,2	24,0
Papier et carton	**x**	x	x	**84,9 A**	79,5	90,4	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**x**	x	x	**71,9 A**	67,6	76,2	**17,3 A**	13,4	21,3
Aéronautique	**x**	x	x	**57,4 E**	41,4	73,4	**37,2 E**	20,8	53,6
Matériel de communication	**x**	x	x	**46,5 B**	39,5	53,6	**23,8 B**	16,6	30,9
Meubles	**x**	x	x	**70,1 A**	65,6	74,7	**23,6 A**	19,3	27,9
Services publics provinciaux	**13,4 B**	5,5	21,3	**44,2 B**	36,1	52,3	**28,9 B**	20,8	37,1
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**82,1 B**	70,9	93,4	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**75,1 B**	68,4	81,8	**14,6 B**	8,5	20,6
Foresterie et première transformation du bois	**3,6 A**	1,9	5,3	**72,7 A**	68,5	76,9	**20,9 A**	17,0	24,9
Édition	**x**	x	x	**60,7 A**	56,4	64,9	**23,0 A**	19,2	26,7
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**76,8 A**	72,0	81,5	**17,0 A**	12,2	21,7
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**76,4 B**	63,1	89,7	**23,6 B**	10,3	36,9
Hors filières	**1,8 A**	1,2	2,4	**62,0 A**	60,2	63,8	**26,9 A**	25,2	28,6

	25 % à 49 %			50 % à 74 %			75 % à 100 %		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**5,4 A**	4,9	5,9	**1,1 A**	0,8	1,3	**2,2 A**	1,9	2,5
Métaux primaires non ferreux	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Aliments et boissons	**3,2 A**	1,5	4,9	**3,8 A**	1,9	5,8	**x**	x	x
Textile et vêtements	**6,5 A**	4,7	8,4	**x**	x	x	**2,5 A**	1,2	3,7
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**3,4 A**	2,2	4,7	**x**	x	x	**3,3 A**	2,2	4,4
Papier et carton	**x**	x	x	**x**	x	x	**6,7 A**	2,7	10,6
Sidérurgie et ses dérivés	**5,4 A**	3,3	7,4	**x**	x	x	**x**	x	x
Aéronautique	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**15,3 A**	10,4	20,2	**7,1 A**	3,2	10,9	**7,3 A**	2,7	11,9
Meubles	**4,7 A**	1,9	7,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**11,2 B**	3,4	19,0	**x**	x	x	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**14,3 A**	11,0	17,7	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**6,1 A**	5,2	6,9	**0,9 A**	0,5	1,2	**2,3 A**	1,7	2,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 11

Sources d'information et collaboration

Plusieurs questions de l'*Enquête sur l'innovation 2005* contribuent à cerner les liens qu'entretiennent les établissements innovateurs avec les autres acteurs du système d'innovation. Quelle importance accordent-ils à telle ou telle source d'information utilisée à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période de l'enquête? Les établissements ont-ils fait appel à des collaborateurs externes pour des activités d'innovation? Le cas échéant, pour quelles raisons l'ont-ils fait? De quels types de partenaires, s'agissait-il? Où se trouvaient-ils? Lesquels sont les plus valorisants?

11.1 Sources d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

La moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (50,1 %) jugent élevée l'importance du personnel de recherche et développement comme source d'information utilisée lors d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Près de quatre établissements innovateurs sur dix (42,5 %) sont du même avis en ce qui a trait à la clientèle et aux consommateurs (tableau 11.1.1).

On constate des pourcentages à peine moindres en ce qui a trait au personnel de production (36,5 %), au personnel de vente et de marketing (35,5 %) et au personnel de gestion (34,8 %). Cependant, les établissements innovateurs sont proportionnellement moins nombreux à juger élevée l'importance des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels (27,8 %), des conférences, foires commerciales et expositions (21,7 %), des concurrents ou autres entreprises du secteur (13,6 %), d'Internet (10,5 %), des journaux scientifiques et des publications professionnelles ou techniques (9,3 %), des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise (9,2%) ou des consultants (8,8 %).

Les pourcentages sont plus faibles en ce qui a trait aux entrepreneurs et fonceurs expérimentés (6,8 %), aux laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement (4,5 %), aux associations industrielles (4,3 %), aux universités ou établissements d'enseignement supérieur (4,2 %), aux investisseurs (3,8 %), aux collèges ou instituts de technologie (2,5 %), aux laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (2,0 %), aux laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux (1,7 %) et aux instituts de recherche privés à but non lucratif (1,4 %).

En fait, les deux tiers ou presque des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent que les instituts de recherche privés à but non lucratif (66,6 %), les laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux(64,0 %) et les laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (63,5 %) ne sont pas une source d'information qui importe à l'occasion d'activités d'innovation. On constate des pourcentages élevés, également, à l'égard des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise (59,8 %), des collèges ou instituts de technologie (56,1 %), des universités ou établissements d'enseignement supérieur (53,7 %), des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement (52,1 %), des investisseurs (49,5 %), des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (45,1 %) et des associations industrielles (40,2 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – S'agissant des sources d'information internes utilisées à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing (44,7 %). Les autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise ne sont pas considérés comme une source d'information qui importe par 59,2 % des établissements innovateurs de la filière.

En ce qui a trait aux sources d'information du marché, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du

secteur à juger élevée l'importance des clients ou consommateurs (50,4 %) et des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels (34,4 %). Par ailleurs, les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement ainsi que les consultants ne sont pas une source d'information qui importe selon 50,3 % et 30,1 % des établissements innovateurs respectivement.

Les sources d'information institutionnelles importent peu. En effet, le pourcentage des établissements qui jugent élevée l'importance des universités ou établissements d'enseignement supérieur comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 est des moindres (2,4 %). Les universités ou établissements d'enseignement supérieur ne sont d'ailleurs pas une source d'information qui importe lors d'activités d'innovation dans 65,3 % des établissements innovateurs. De la même façon, 6 à 7 établissements innovateurs sur 10 estiment que les laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (71,5 %), ceux des gouvernements provinciaux (70,7 %), les instituts de recherche privés à but non lucratif (68,2 %) ou les collèges et instituts de technologie (63,9 %) ne sont pas des sources d'information qui importent lors d'activités d'innovation.

Au sujet des autres sources d'information, soulignons que les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance de conférences, foires commerciales et expositions (25,6 %). Le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance des associations industrielles est des plus élevés (7,8 %), mais il n'empêche que ces associations ne sont pas une source d'information qui importe lors d'activités d'innovation dans 42,1 % des établissements innovateurs de la filière. Les entrepreneurs et fonceurs expérimentés, les investisseurs, Internet et les journaux scientifiques et les publications professionnelles et techniques ne sont pas des sources d'information qui importent lors d'activités d'innovation dans respectivement 50,0 %, 48,5 %, 29,3 % et 28,1 % des établissements innovateurs de la filière.

Cuir et chaussures. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance du personnel de vente et de marketing comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (61,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche notamment de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée l'importance du personnel de production et des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise.

Par ailleurs, les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance des clients ou consommateurs comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation (60,7 %). Toutefois, les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement, les consultants et les concurrents ou autres entreprises du secteur ne sont pas des sources d'information qui importent lors d'activités d'innovation dans respectivement 72,1 %, 43,5 % et 26,9 % des établissements innovateurs de cette filière. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche notamment de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée l'importance des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels.

Les sources d'information institutionnelles et autres sources importent peu à l'occasion des activités d'innovation. Ainsi, les universités ou établissements d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche du gouvernement fédéral ainsi que les collèges et instituts de technologie ne sont pas des sources d'information qui importent dans respectivement 77,8 %, 77,0 % et 72,1 % des établissements innovateurs. Il en est de même des investisseurs (qui n'importent pas comme source d'information dans 60,7 % des établissements innovateurs), des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (54,8 %), des associations industrielles (49,1 %), des journaux scientifiques et des publications professionnelles et techniques (37,8 %) ainsi qu'Internet (32,1 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche notamment de comparer l'évaluation que font les établissements innovateurs de la filière de l'importance des laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux, des instituts de recherche privés à but non lucratif ainsi que des conférences, foires commerciales et expositions.

Papier et carton. – S'agissant des sources internes d'information utilisées à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance du personnel de production (47,4 %). Cependant, les autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise ne sont pas une source d'information qui importe lors d'activités d'innovation dans 30,1 % des établissements innovateurs de cette filière.

En ce qui a trait aux sources d'information du marché, les établissements innovateurs de cette filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance des clients ou consommateurs comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation (32,9 %). Les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement ainsi que les consultants ne sont pas des sources d'information qui importent lors d'activités d'innovation dans respectivement 47,0 % et 37,0 % des établissements innovateurs.

Les sources institutionnelles et les autres sources d'information importent relativement peu. Ainsi, les

laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux, ceux du gouvernement fédéral, les instituts de recherche privés à but non lucratif, les collèges ou instituts de technologie ainsi que les universités ou établissements d'enseignement supérieur ne sont pas des sources d'information qui importent dans respectivement 57,4 %, 54,4 %, 52,8 %, 46,3 % et 45,0 % des établissements innovateurs. Il en est de même des investisseurs (qui n'importent pas comme source d'information, à l'occasion d'activités d'innovation, dans 56,1 % des établissements innovateurs), des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (43,0 %), des associations industrielles (36,4 %) et Internet (30,1 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche notamment de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée ou nulle l'importance des journaux scientifiques et des publications professionnelles et techniques.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance du personnel de gestion comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (46,3 %). Par contre, les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing (18,3 %). Un pourcentage moindre, également, juge élevée l'importance des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise (5,1 %). D'ailleurs, ces autres usines ou laboratoires ne sont pas une source d'information qui importe lors d'activités d'innovation dans 68,6 % des établissements innovateurs de la filière.

S'agissant des sources du marché, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation est des moindres (22,2 %). Il en est de même du pourcentage des établissements qui jugent élevée l'importance des concurrents ou autres entreprises du secteur (4,7 %); d'ailleurs, cette source d'information n'importe pas lors d'activités d'innovation dans 31,2 % des établissements innovateurs. Les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement et les consultants ne sont pas non plus des sources d'information qui importent, lors d'activités d'innovation, dans respectivement 60,9 % et 32,3 % des établissements innovateurs de la filière.

Dans une bonne part des établissements innovateurs, les sources d'information institutionnelles n'importent pas lors d'activités d'innovation, qu'il s'agisse des instituts de recherche privés à but non lucratif (n'importe pas dans 69,4 % des établissements innovateurs), des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (65,6 %), des laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux (64,5 %), des collèges ou instituts de technologie (55,0 %) ou des universités ou établissements d'enseignement supérieur (53,7 %).

Les autres sources d'information n'importent guère plus. Ainsi, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance des conférences, foires commerciales et expositions comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation est des moindres (11,6 %), et cette source d'information n'importe pas dans 26,6 % des établissements innovateurs de la filière. De même, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance des entrepreneurs et fonceurs expérimentés est des moins élevés (3,6 %), et cette source d'information n'importe pas dans 53,4 % des établissements innovateurs. Les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance des journaux scientifiques et des publications professionnelles et techniques comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation; il s'agit d'une source d'information qui n'importe que dans 28,4 % des établissements innovateurs. Par ailleurs, les investisseurs, les associations industrielles et Internet n'importent pas, comme sources d'information, à l'occasion d'activités d'innovation, dans respectivement 50,3 %, 42,3 % et 28,0 % des établissements innovateurs de la filière.

Aéronautique. – Dans cette filière, le personnel de recherche et développement n'est pas une source d'information qui importe, à l'occasion d'activités d'innovation, dans 25,1 % des établissements innovateurs. Par ailleurs, les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement moins nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation (18,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée ou nulle l'importance du personnel de la production et des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise.

Du côté des sources d'information du marché, les concurrents ou autres entreprises du secteur ne sont pas une source d'information qui importe lors d'activités d'innovation dans 39,4 % des établissements innovateurs de la filière; il en est de même des clients ou consommateurs dans 34,4 % d'entre eux. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée ou nulle l'importance des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels, des consultants et des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement.

Les sources d'information institutionnelles et les autres sources importent peu ou n'importent pas à l'occasion des activités d'innovation dans une bonne partie des établissements innovateurs de la filière. Ainsi en est-il des instituts privés de recherche à but non lucratif (n'importent pas comme source d'information, à l'occasion d'activités d'innovation, dans 70,1 % des

établissements innovateurs), des laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux (69,7 %), des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (64,3 %), des collèges ou instituts de technologie (61,7 %) et des universités ou établissements d'enseignement supérieur (59,2 %) ainsi que des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (67,2 %), des associations industrielles (61,8 %), des conférences, foires commerciales et expositions (50,3 %), des investisseurs (43,4 %), d'Internet (31,0 %) et des journaux scientifiques et publications professionnelles et techniques (28,0 %).

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance du personnel de recherche et développement comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation est des plus élevés (70,2 %). De plus, les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur de la fabrication à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing (47,5 %). Par contre, le pourcentage de ceux qui jugent élevée l'importance du personnel de production est des moindres (16,8 %). Les établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance du personnel de gestion sont également moins nombreux, en proportion, que dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, 60,4 % des établissements innovateurs de cette filière indiquent que, parmi les sources d'information internes, les autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise n'importent pas à l'occasion d'activités d'innovation.

En ce qui a trait aux sources d'information du marché, le pourcentage des établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée l'importance des clients ou consommateurs comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation est des plus élevés (72,1 %). De plus, les établissements innovateurs de la filière sont proportionnellement plus nombreux que ceux du secteur à juger élevée l'importance des concurrents ou autres entreprises du secteur. Par contre, les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement et les consultants ne sont pas des sources d'information qui importent dans respectivement 53,6 % et 25,8 % des établissements innovateurs de la filière.

Les sources d'information institutionnelles ne comptent guère à l'occasion des activités d'information. Ainsi, en est-il des instituts de recherche privés à but non lucratif qui n'importent pas dans 64,9 % des établissements innovateurs, des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (54,0 %), des laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux (52,2 %) et des universités ou établissements d'enseignement (33,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée ou nulle l'importance des collèges ou instituts de technologie.

En revanche, la filière est celle où le pourcentage des établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance des conférences, foires commerciales et expositions comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation est des plus élevés (32,6 %). Ceux qui jugent élevée l'importance d'Internet sont aussi des plus nombreux (25,7 %). Par contre, les investisseurs ainsi que les entrepreneurs et fonceurs expérimentés ne sont pas des sources d'information qui importent, à l'occasion d'activités d'innovation, dans respectivement 39,0 % et 38,8 % des établissements innovateurs. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent élevée ou nulle l'importance des journaux scientifiques et publications professionnelles et techniques.

Meubles. – Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (42,5 %) à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Par contre, un pourcentage moindre juge élevée l'importance du personnel de recherche et développement (39,6 %), du personnel de production (30,7 %) ou du personnel de gestion (26,3 %). Par ailleurs, 71,1 % des établissements innovateurs de la filière indiquent que, parmi les sources d'information internes, les autres usines ou laboratoires de recherche et développement n'importent pas à l'occasion d'activités d'innovation.

S'agissant des sources d'information du marché, 70,5 % des établissements innovateurs de la filière indiquent que les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement ne sont pas une source d'information qui importe à l'occasion d'activités d'innovation.

Les sources d'information institutionnelles et autres sources comptent peu. Ainsi en est-il des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (qui n'importent pas dans 83,4 % des établissements innovateurs), des laboratoires de recherche des gouvernements provinciaux (79,8 %), des instituts de recherche privés à but non lucratif (79,4 %), des collèges ou instituts de technologie (69,8 %) et des universités ou établissements d'enseignement supérieur (63,4 %) ainsi que des investisseurs (51,5 %), des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (50,6 %), des associations industrielles (44,1 %), des journaux scientifiques et publications professionnelles et techniques (35,9 %) et d'Internet (30,6 %).

Véhicules automobiles. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (43,7 %) à juger élevée l'importance du personnel de vente et de marketing comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Cependant, un pourcentage moindre (28,0 %) juge élevée l'importance du personnel de production.

Par ailleurs, les autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise ne sont pas des sources d'information qui importent lors d'activités d'innovation dans 54,4 % des établissements innovateurs de la filière. Il en est de même des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement, parmi les sources d'information du marché, dans 50,7 % des établissements innovateurs.

Les sources d'information institutionnelles et autres sources n'importent guère lors d'activités d'innovation. Ainsi en est-il des instituts de recherche privés à but non lucratif (qui n'importent pas dans 64,0 % des établissements innovateurs), des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral (58,0 %), des laboratoires de recherche d'un gouvernement provincial (54,6 %), des collèges ou instituts de technologie (46,6%) et des universités ou établissements d'enseignement supérieur (38,6 %) ainsi que des investisseurs (48,1 %) des entrepreneurs et fonceurs expérimentés (40,0 %) et des associations industrielles (32,3 %).

Analyse détaillée

Sources d'information internes

La moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (50,1 %) jugent élevée l'importance du personnel de recherche et développement comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (60,2 %), aliments et boissons (55,9 %) et matériel de communication (70,2 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : construction résidentielle (35,6 %), meubles (39,6 %), foresterie et première transformation du bois (37,3 %), édition (33,9 %) et pêche et produits de la mer (22,9 %).

À noter que le personnel de recherche et développement n'est pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aéronautique (25,1 %), foresterie et première transformation du bois (25,9 %), édition (35,8 %) et pêche et produits de la mer (47,9 %).

Un peu plus du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (36,5 %) jugent élevée l'importance du personnel de production comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : papier et carton (47,4 %), foresterie et première transformation du bois (46,8 %) et édition (55,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : matériel de communication (16,8 %), meubles (30,7 %) et véhicules automobiles (28,0 %).

Un peu plus du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (35,5 %) jugent élevée l'importance du personnel de vente et de marketing comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : aliments et boissons (50,9 %), textile et vêtements (44,7 %), cuir et chaussures (61,7 %), matériel de communication (47,5 %), meubles (42,5 %) et véhicules automobiles (43,7 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins six filières : construction résidentielle (25,2 %), sidérurgie et ses dérivés (18,3 %), aéronautique (18,7 %), construction non résidentielle (17,9 %), foresterie et première transformation du bois (17,8 %), et édition (27,2 %).

À noter que le personnel de vente et de marketing n'est pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements d'au moins deux filières : foresterie et première transformation du bois (25,6 %) et pêche et produits de la mer (47,2 %).

Un peu plus du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (34,8 %) jugent élevée l'importance du personnel de gestion comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (46,3 %), foresterie et première transformation du bois (43,3 %) et édition (40,9 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : matériel de communication (26,6 %), meubles (26,3 %) et services publics provinciaux (22,2 %).

Un peu moins du dixième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (9,2 %) jugent élevée l'importance des autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (5,1 %) et édition (4,9 %).

À noter que les autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières[26], sauf la filière cuir et chaussures pour laquelle les résultats sont confidentiels.

26. Sans tenir compte du résultat pour la filière aéronautique qui n'est pas suffisamment précis.

Sources d'information du marché

Plus de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (42,5 %) jugent élevée l'importance des clients ou consommateurs comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : textile et vêtements (50,4 %), cuir et chaussures (60,7 %), matériel de communication (72,1 %) et agriculture et élevage (56,5%). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins cinq filières : construction résidentielle (33,7 %), papier et carton (32,9 %), construction non résidentielle (32,8 %), foresterie et première transformation du bois (23,7 %) et édition (32,3 %).

À noter que les clients ou consommateurs ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements d'au moins une filière : aéronautique (34,4 %).

Un peu moins de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (27,8 %) jugent élevée l'importance des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : aliments et boissons (34,4 %), textile et vêtements (34,4 %), foresterie et première transformation du bois (33,4 %) et édition (35,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (22,2 %).

À noter que le personnel de vente et de marketing n'est pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'au moins une filière : pêche et produits de la mer (29,2 %).

13,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des concurrents ou autres entreprises du secteur comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : aliments et boissons (19,1 %), matériel de communication (22,2 %) et agriculture et élevage (32,1 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : construction résidentielle (10,1 %), sidérurgie et ses dérivés (4,7 %) et foresterie et première transformation du bois (6,3 %).

À noter que les concurrents ou autres entreprises du secteur ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'au moins six filières : cuir et chaussures (26,9 %), services publics provinciaux (27,7 %), sidérurgie et ses dérivés (31,2), construction non résidentielle (35,1 %), aéronautique (39,4 %) et pêche et produits de la mer (47,2 %).

8,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des consultants comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : construction non résidentielle (26,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : édition (2,9 %).

À noter que les consultants ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'une majorité de filières.

4,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (13,0 %).

À noter que les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements de toutes les filières, sauf la filière aéronautique pour laquelle les résultats sont confidentiels.

Sources institutionnelles

4,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des universités ou établissements d'enseignement supérieur comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : aliments et boissons (12,5 %) et agriculture et élevage (24,0 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : textile et vêtements (2,4 %).

À noter que les universités ou établissements d'enseignement supérieur ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels.

2,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des collèges et instituts de technologie comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (12,0 %).

À noter que les collèges ou instituts de technologie ne sont pas une source d'information qui importe dans

plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf la filière matériel de communication pour laquelle les résultats sont confidentiels.

2,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des laboratoires de recherche du gouvernement fédéral comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (10,4 %).

À noter que les laboratoires de recherche du gouvernement fédéral ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf la filière construction non résidentielle pour laquelle les résultats sont confidentiels.

1,7 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des laboratoires de recherche du gouvernement provincial comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (9,8 %).

À noter que les laboratoires de recherche d'un gouvernement provincial des gouvernements provinciaux ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf la filière cuir et chaussures pour laquelle les résultats sont confidentiels.

1,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des instituts de recherche privés à but non lucratif comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (7,1 %).

À noter que les instituts de recherche privés à but non lucratif ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf les filières cuir et chaussures et agriculture et élevage pour lesquelles les résultats sont confidentiels.

Autres sources d'information

Un peu plus du cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (21,7 %) jugent élevée l'importance des conférences, foires commerciales et expositions comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : textile et vêtements (25,6 %) et matériel de communication (32,6 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (11,6 %) et édition (15,3 %).

À noter que les conférences, foires commerciales et expositions ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (26,6 %) et aéronautique (50,3 %).

Un peu moins du dixième des établissements innovateurs (9,3 %) jugent élevée l'importance des journaux scientifiques et publications professionnelles et techniques comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : édition (16,2 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins deux filières : aliments et boissons (3,2 %) et sidérurgie et ses dérivés (4,1 %).

À noter que les journaux scientifiques et les publications professionnelles et techniques ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'une majorité de filières.

3,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des investisseurs comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : construction résidentielle (6,3 %).

À noter que les investisseurs ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf les filières métaux primaires non ferreux et agriculture et élevage pour lesquelles les résultats sont confidentiels.

4,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des associations industrielles comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : textile et vêtements (7,8 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : aliments et boissons (2,1 %).

À noter que les associations industrielles ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'une majorité de filières.

Environ un établissement innovateur du secteur de la fabrication sur 10 (10,5 %) juge élevée l'importance d'Internet comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une

filière : matériel de communication (25,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (6,3 %).

À noter qu'Internet n'est pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs d'une majorité de filières.

6,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance des entrepreneurs et fonceurs expérimentés comme source d'information à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : services publics provinciaux (14,0 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (3,6 %).

À noter que les entrepreneurs et fonceurs expérimentés ne sont pas une source d'information qui importe dans plus du quart des établissements innovateurs de toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels.

11.2 Collaboration à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Le cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (20,0 %) ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 (tableau 11.2.1). Dans la presque totalité des cas (98,6 %), ces établissements l'ont fait à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Dans un peu moins de la moitié des cas (47,2 %), ils l'ont fait à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations (tableau 11.2.2). On doit noter que ce plus faible pourcentage s'explique en partie du fait que les procédés, mis en œuvre dans l'entreprise, ne font pas l'objet d'activités de commercialisation.

L'accès à des compétences critiques explique le plus souvent la collaboration pour le développement d'innovations – cette raison étant évoquée par 79,3 % des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs. L'accès à la recherche et développement est évoqué par plus des deux tiers (68,2 %) et le développement de prototypes, presque aussi souvent (65,5 %). La moitié justifie la collaboration par le partage du coût de développement (52,5 %), tandis que plus du tiers indiquent que la collaboration permet d'accroître l'échelle des procédés de production (35,4 %)[27].

L'accès à de nouveaux marchés explique le plus souvent la collaboration pour la commercialisation des innovations – cette raison étant évoquée par 43,6 % des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs. L'accès à de nouveaux réseaux de distribution est évoqué par près du quart (24,2 %) des établissements concernés (tableau 11.2.3)[28].

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Dans cette filière, les établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 sont dans un pourcentage similaire (20,7 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations qui l'ont fait à l'occasion d'activités de développement des innovations sont des moins élevés (87,8 %).

Parmi les établissements qui ont fait appel à des collaborateurs, ceux qui évoquent l'accroissement d'échelle des procédés de production (49,6 %) comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations sont proportionnellement plus nombreux que dans les établissements correspondants du secteur de la fabrication, tandis que ceux qui évoquent l'accès à des compétences critiques

27. Autrement dit, l'accès à des compétences critiques explique le plus souvent la collaboration pour le développement d'innovation – cette raison étant évoquée par 80,4 % des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs *à l'occasion d'activités de développement d'innovations*. L'accès à la recherche et développement est évoqué par plus des deux tiers (69,2 %) et le développement de prototypes, presque aussi souvent (66,4 %). Un peu plus de la moitié justifie la collaboration par le partage du coût de développement (53,2 %), tandis que plus du tiers indiquent que la collaboration permet d'accroître l'échelle des procédés de production (35,9 %).

28. Autrement dit, l'accès à de nouveaux marchés explique le plus souvent la collaboration pour la commercialisation des innovations – cette raison étant évoquée par 92,4 % des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs *à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations*. L'accès à de nouveaux réseaux de distribution est évoqué par la moitié (51,3 %) des établissements concernés.

(58,7 %) ou le partage du coût de développement (31,2 %) sont proportionnellement moins nombreux[29].

Cependant, parmi les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des collaborateurs, un pourcentage des plus élevés (38,3 %) justifie la collaboration en vue de la commercialisation des innovations par l'accès à de nouveaux réseaux de distribution[30].

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004.

Papier et carton. – Dans cette filière, les établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 sont dans un pourcentage similaire (16,1 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La totalité d'entre eux a fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement des innovations.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations. Elle empêche également de comparer les établissements qui évoquent l'accroissement d'échelle des procédés de production comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement des innovations.

Sidérurgie et ses dérivés. – Dans cette filière, les établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 sont dans un pourcentage similaire (20,1 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. La totalité d'entre eux a fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement des innovations. Parmi les établissements qui ont fait appel à des collaborateurs, un pourcentage des plus élevés (90,2 %) évoque le développement de prototypes comme raison de la collaboration.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui évoquent l'accès à de nouveaux réseaux de distribution comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004 est des plus élevés (46,5 %). Tous ces établissements ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement d'innovations.

Par ailleurs, tous les établissements qui ont fait appel à des collaborateurs évoquent l'accès à des compétences critiques comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovation, tandis que le pourcentage de ceux qui évoquent l'accès à la recherche et développement est des plus élevés (93,6 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations. Elle empêche également de comparer les établissements qui évoquent le partage du coût de développement des innovations, le développement de prototypes et l'accroissement d'échelle des procédés de production comme raisons de la collaboration à l'occasion d'activités de développement des innovations.

Matériel de communication. – Comparativement aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (36,5 %) à avoir collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, tous les établissements ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement d'innovations et alors, un pourcentage des plus élevés (82,5 %) évoque le partage du coût de développement comme raison de la collaboration.

Par ailleurs, les établissements innovateurs de la filière qui évoquent l'accès à des nouveaux marchés comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations (57,7 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication[31].

Meubles. – Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux (15,1 %) à avoir collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le cas échéant, tous les

29. Ainsi, parmi les établissements qui ont fait appel à des collaborateurs *à l'occasion d'activités de développement d'innovations*, 56,5 % évoquent l'accroissement d'échelle des procédés de production, 66,9 %, l'accès à des compétences et 35,5 %, le partage du coût de développement.

30. Ainsi, parmi les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des collaborateurs *à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations*, 74,0 % évoquent l'accès à de nouveaux réseaux de distribution.

31. Ainsi, 100,0 % des établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des collaborateurs *à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations* évoquent cette raison.

établissements ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement d'innovations, tandis qu'un pourcentage moins élevé que dans le secteur de la fabrication l'a fait à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations (27,1 %).

Parmi les établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs, un pourcentage des moins élevés (52,6 %) évoque l'accès à des compétences critiques comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement des innovations. Cependant, ceux qui évoquent l'accroissement d'échelle des procédés de production sont proportionnellement plus nombreux (59,2 %) que dans le secteur de la fabrication.

Par ailleurs, les établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication à évoquer l'accès à de nouveaux marchés (27,1 %) comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation[32].

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière qui évoquent l'accès à de nouveaux réseaux de distribution comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, les établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 sont dans un pourcentage similaire (18,8 %) à ce qu'on observe dans le secteur de la fabrication. Il en est de même des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de développement des innovations (93,6 %). Toutefois, le pourcentage de ceux qui ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations est des moins élevés (26,1 %).

Par ailleurs, parmi les établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs, un pourcentage des moins élevés (26,1 %) évoque l'accès à de nouveaux marchés comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation[33].

32. Ce qui ne fait que refléter le fait qu'un pourcentage moindre d'établissements innovateurs ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de commercialisation; en fait, 100,0 % des établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations *à l'occasion d'activités de commercialisation* évoquent cette raison.
33. Ce qui ne fait que refléter le fait qu'un pourcentage moindre d'établissements innovateurs ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités de commercialisation; en fait, 100,0 % des établissements innovateurs qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations *à l'occasion d'activités de commercialisation* évoquent cette raison.

Analyse détaillée

Le cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (20,0 %) ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements innovateurs d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (34,1 %), aéronautique (46,5 %) et matériel de communication (36,5 %). Il est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins quatre filières : construction résidentielle (15,7 %), meubles (15,1 %), foresterie et première transformation du bois (14,2 %) et édition (12,6 %).

La quasi-totalité des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004, l'ont fait à l'occasion d'activités de développement des innovations (98,6 %). Le pourcentage est moindre parmi les établissements innovateurs d'au moins une filière : textile et vêtements (87,8 %).

Près de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (47,2 %), l'ont fait à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : services publics provinciaux (91,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : meubles (27,1 %) et véhicules automobiles (26,1 %).

Notons que la commercialisation des innovations ne s'applique pas dans le cas des procédés nouveaux ou significativement améliorés.

1,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations au cours de la période 2002-2004 (47,2 %), l'ont fait à l'occasion d'autres activités d'innovation.

Collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations

La moitié des établissements innovateurs qui ont fait appel à des collaborateurs (52,5 %) évoquent le partage du coût de développement comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (73,0 %) et matériel de communication (82,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (31,2 %) et foresterie et première transformation du bois (28,3 %).

Plus des deux tiers des établissements qui ont fait appel à des collaborateurs (68,2 %) évoquent l'accès à la recherche et développement comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aéronautique (93,6 %).

Près de 8 établissements innovateurs sur 10 qui ont fait appel à des collaborateurs (79,3 %) évoquent l'accès à des compétences critiques comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (87,6 %) et aéronautique (100,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (58,7 %) et meubles (52,6 %).

Près des deux tiers des établissements qui ont fait appel à des collaborateurs (65,5 %) évoquent le développement de prototypes comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : sidérurgie et ses dérivés (90,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (49,3 %) et foresterie et première transformation du bois (43,0 %).

Un peu plus du tiers des établissements qui ont fait appel à des collaborateurs (35,4 %) évoquent l'accroissement d'échelle des procédés de production comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (49,6 %), construction résidentielle (48,5 %), meubles (59,2 %) et édition (66,1 %).

Collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations

Un peu plus de 4 établissements sur 10 qui ont fait appel à des collaborateurs (43,6 %) évoquent l'accès à de nouveaux marchés comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : matériel de communication (57,7 %) et services publics provinciaux (91,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (33,6 %), meubles (27,1 %) et véhicules automobiles (26,1 %).

Près du quart des établissements qui ont fait appel à des collaborateurs (24,2 %) évoquent l'accès à de nouveaux réseaux de distribution comme raison de la collaboration à l'occasion d'activités de commercialisation des innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements de deux filières : textile et vêtements (38,3 %) et construction résidentielle (36,6 %).

11.3 Partenaires ayant collaboré aux activités d'innovation au cours de la période 2002-2004

Secteur de la fabrication

Les principaux partenaires à l'occasion d'activités d'innovation sont, de loin, les fournisseurs et les clients ou consommateurs. En effet, près des trois quarts des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation (74,4 %) indiquent avoir collaboré avec des fournisseurs et 7 sur 10 (70,0 %), avec des clients ou consommateurs. Près de la moitié ont collaboré avec des consultants (48,7 %) et environ 4 sur 10, avec d'autres établissements de l'entreprise (41,6 %). Un peu moins, mais plus du tiers, ont collaboré avec des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement (37,3 %) ou des universités ou établissements d'enseignement supérieur (36,4 %). Les concurrents ou autres entreprises du secteur (29,1 %), les associations industrielles (29,0 %), les collèges ou instituts de technologie (22,6 %) et les instituts de recherche du gouvernement fédéral sont moins souvent mis à contribution (20,6 %). Enfin, une relativement faible proportion fait appel aux instituts de recherche de gouvernements provinciaux (16,8 %) ou aux instituts privés de recherche à but non lucratif (13,1 %).

Par ailleurs, plus de 9 établissements innovateurs sur 10 qui ont fait appel à des collaborateurs à l'occasion d'activités d'innovation (92,6 %) indiquent avoir collaboré avec des partenaires au Québec (tableau 11.3.1). Plus de la moitié indiquent avoir collaboré avec des partenaires aux États-Unis (55,0 %) ou ailleurs au Canada (52,4 %). La collaboration est moins fréquente avec des partenaires en Europe (29,4 %), dans la région Asie-Pacifique (10,1 %), au Mexique (3,5 %) ou dans les autres pays (6,6 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Parmi les établissements innovateurs de cette filière qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui ont collaboré avec des partenaires ailleurs au Canada (68,8 %) ou au Mexique (11,9 %) sont

proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont collaboré avec des partenaires dans les autres pays (ailleurs qu'en Amérique du Nord, qu'en Europe et que dans la région Asie-Pacifique).

- Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciel est des plus élevés (84,1 %). Ceux qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels au Québec (65,5 %), aux États-Unis (37,8 %) ou dans la région Asie-Pacifique (11,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels au Mexique.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activité d'innovation qui ont collaboré avec des concurrents ou d'autres entreprises du secteur est des plus élevés (46,2 %). Il en est de même du pourcentage de ceux qui ont collaboré avec des concurrents ou d'autres entreprises du secteur au Québec (34,0 %) ou ailleurs au Canada (24,4 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des concurrents ou d'autres entreprises du secteur dans la région Asie-Pacifique.

- Dans cette filière, les établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activité d'innovation qui ont collaboré avec clients ou des consommateurs au Québec (62,4%), ailleurs au Canada (52,3 %, un pourcentage des plus élevés), aux États-Unis (45,2 %) ou au Mexique (11,9 %, un des plus élevés) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des clients ou des consommateurs en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

- Parmi les établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui ont collaboré avec des consultants (62,4 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. Ceux qui ont fait appel à des consultants ailleurs au Canada (16,9 %) ou aux États-Unis (18,8 %, un pourcentage des plus élevés) sont également plus nombreux, en proportion, que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des consultants au Mexique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

- Parmi les établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui ont collaboré avec d'autres établissements de leur entreprise ailleurs au Canada (21,7%) ou dans la région Asie-Pacifique (9,8 %, un pourcentage des plus élevés) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise au Mexique.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des universités ou des établissements d'enseignement supérieur est des moins élevés (11,6 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, qui ont collaboré avec des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement au Mexique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des collèges ou instituts de technologie ou avec des instituts de recherche des gouvernements provinciaux à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des associations industrielles à l'extérieur du Canada.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des instituts de recherche du gouvernement fédéral ou des instituts de recherche privés à but non lucratif.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des partenaires aux États-Unis est des plus élevés (89,4 %). La

confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des partenaires ailleurs qu'au Canada, qu'aux États-Unis et qu'en Europe.

- Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels ailleurs au Canada est des plus élevés (50,4 %). Ceux qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels aux États-Unis (48,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels en Europe.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des consultants est des plus élevés (79,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des consultants à l'extérieur du Québec.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec d'autres établissements de l'entreprise à l'occasion d'activités d'innovation est des plus élevés (79,9 %). Ceux qui ont collaboré avec d'autres établissements de l'entreprise ailleurs au Canada sont également dans un pourcentage des plus élevés (40,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à d'autres établissements de l'entreprise au Québec et aux États-Unis.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement est des plus élevés (79,9 %). Le pourcentage de ceux qui ont collaboré avec des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement au Québec est également des plus élevés (68,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement à l'extérieur du Québec.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des universités ou des établissements d'enseignement supérieur est des plus élevés (59,8 %). Ceux qui ont collaboré avec des universités ou des établissements d'enseignement supérieur au Québec (59,8 %) ou au Canada (40,9 %) sont également dans des pourcentages des plus élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur à l'extérieur du Canada.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires, qui ont collaboré avec des clients ou consommateurs ailleurs au Canada et en Europe.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des concurrents, selon leur emplacement.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des collèges ou instituts de technologies, des instituts de recherche du gouvernement fédéral, des instituts de recherche des gouvernements provinciaux, des instituts de recherche privés à but non lucratif ou des associations industrielles.

Sidérurgie et ses dérivés. – Parmi les établissements innovateurs de cette filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui ont collaboré avec des partenaires ailleurs au Canada (31,4 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des partenaires ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels, des consultants, des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement ou des universités ou établissements d'enseignement supérieur à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise selon leur emplacement.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur, des collèges ou instituts de technologies, des instituts de recherche du gouvernement fédéral, des instituts de recherche des gouvernements

provinciaux ou des instituts de recherche privés à but non lucratif.

Aéronautique. – Dans cette filière, tous les établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation ont collaboré avec des partenaires au Québec. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des partenaires à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs selon les collaborateurs à qui ils ont fait appel.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des partenaires au Québec à l'occasion d'activités d'innovation est des moins élevés (79,9 %). Par contre, ceux qui ont collaboré avec des partenaires aux États-Unis (77,7 %), en Europe (53,1 %), dans la région Asie-Pacifique (49,1 %) et dans les autres pays (19,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des partenaires au Mexique.

- Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciel est des moins élevés (59,7 %). Ceux qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels au Québec (32,0 %) sont également dans un pourcentage des moins élevés; par contre, ceux qui ont fait appel à des fournisseurs ailleurs au Canada (43,3 %) ou aux États-Unis (51,0 %, un pourcentage des plus élevés) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciel à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des clients ou consommateurs est des plus élevés (90,2 %). Ceux qui ont collaboré avec des clients ou consommateurs ailleurs au Canada (51,2 %), aux États-Unis (56,0 %, un pourcentage des plus élevés), en Europe (53,1 %, un des plus élevés) et dans la région Asie-Pacifique (30,9 %, un des plus élevés) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs qui ont fait appel à des clients ou consommateurs au Mexique et dans les autres pays (ailleurs qu'en Amérique du Nord, qu'en Europe et que dans la région Asie-Pacifique).

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des consultants est des moins élevés (27,8 %). Ceux qui ont collaboré avec des consultants au Québec (27,8 %) sont également dans un pourcentage des moins élevés. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des consultants à l'extérieur du Québec.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec d'autres établissements de l'entreprise aux États-Unis est des plus élevés (32,5 %). Ceux qui ont collaboré avec d'autres établissements de l'entreprise en Europe sont également dans un pourcentage des plus élevés (25,9 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à d'autres établissements de l'entreprise au Québec, ailleurs au Canada, au Mexique, dans la région Asie-Pacifique et dans les autres pays.

- Le pourcentage d'établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement au Québec est des moins élevés (17,7 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement à l'extérieur du Québec.

- Parmi les établissements innovateurs de la filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activité d'innovation, ceux qui ont collaboré avec des universités ou des établissements d'enseignement supérieur ailleurs au Canada (18,2%) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur à l'extérieur du Canada.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des concurrents ou autres entreprises du secteur ailleurs qu'aux États-Unis et au Mexique.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des instituts de recherche du

gouvernement fédéral ou des associations industrielles, selon leur emplacement.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des collèges ou instituts de technologie, des instituts de recherche des gouvernements provinciaux et des instituts privés de recherche à but non lucratif.

Meubles. – Parmi les établissements innovateurs de cette filière ayant fait appel à des partenaires l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui ont collaboré avec des partenaires aux États-Unis (30,4 %) sont proportionnellement moins nombreux que dans le secteur de la fabrication. La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des partenaires à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels ou avec des clients ou consommateurs, à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur, des consultants, des collèges ou instituts de technologie ou des associations industrielles à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec d'autres établissements de leur entreprise, des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement, des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des instituts de recherche du gouvernement fédéral, des instituts de recherche des gouvernements provinciaux et des instituts privés de recherche à but non lucratif.

Véhicules automobiles. – Dans cette filière, tous les établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation ont collaboré avec des partenaires au Québec. Toutefois, ceux qui ont collaboré avec des partenaires ailleurs au Canada sont dans un pourcentage des moins élevés (27,2 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des partenaires à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

- Dans cette filière, le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des clients ou des consommateurs au Québec est des plus élevés (72,5 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des clients ou consommateurs à l'extérieur du Québec.

- Le pourcentage des établissements innovateurs ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui ont collaboré avec des concurrents ou autres entreprises du secteur aux États-Unis est des plus élevés (27,3 %). La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des concurrents ou d'autres entreprises du secteur à l'extérieur des États-Unis.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels à l'extérieur des États-Unis.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont collaboré avec des consultants ou des laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement, à l'extérieur du Québec.

- La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise, des universités ou établissements d'enseignement supérieur, des collèges ou instituts de technologie, des instituts de recherche du gouvernement fédéral, des instituts de recherche des gouvernements provinciaux, des instituts privés de recherche à but non lucratif ou des associations industrielles.

Analyse détaillée

Tous les partenaires

Plus de 9 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (92,6 %) ont fait appel à des entreprises ou organisations au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aéronautique (100,0 %), construction non résidentielle (100,0 %), foresterie et première transformation du bois (100,0 %), édition (100,0 %) et véhicules automobiles (100,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (79,9 %).

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (52,4 %) ont fait appel à des entreprises ou organisations ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (68,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (27,8 %), sidérurgie et ses dérivés (31,4 %) et véhicules automobiles (27,2 %).

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (55,0 %) ont fait appel à des entreprises ou organisations aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (89,4 %) et matériel de communication (77,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (25,4 %) et meubles (30,4 %).

3,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des entreprises ou organisations au Mexique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,9 %).

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (29,4 %) ont fait appel à des entreprises ou organisations en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (53,1 %).

Environ le dixième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (10,1 %) ont fait appel à des entreprises ou organisations dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (49,1 %).

6,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des entreprises ou organisations dans les autres pays. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (19,8 %).

Fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciel

Près des trois quarts des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (74,4 %) ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (84,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (59,7 %).

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (54,4 %) ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (65,5 %), construction résidentielle (75,5 %), construction non résidentielle (82,8 %) et foresterie et première transformation du bois (85,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (32,0 %).

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (29,6 %) ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (42,7 %), papier et carton (50,4 %) et matériel de communication (43,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (12,3 %).

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (28,2 %) ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (37,8 %), papier et carton (48,8 %) et matériel de communication (51,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (12,5 %).

13,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels en Europe.

3,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,8 %).

1,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels dans les autres pays (excluant le Mexique).

Clients ou consommateurs

Près de 7 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (70,0 %) ont fait appel à des clients ou consommateurs. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (90,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (55,4 %).

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (52,3 %) ont fait appel à des clients ou consommateurs au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (62,4 %) et véhicules automobiles (72,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : métaux primaires non ferreux (32,7 %).

Près du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (32,6 %) ont fait appel à des clients ou consommateurs ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (52,3 %) et matériel de communication (51,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (19,9 %).

Plus du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (35,2 %) ont fait appel à des clients ou consommateurs aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (45,2 %) et matériel de communication (56,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (16,9 %).

2,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des clients ou consommateurs au Mexique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,9 %).

12,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des clients ou consommateurs en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (53,1 %).

4,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des clients ou consommateurs dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (30,9 %).

3,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des clients ou consommateurs dans les autres pays.

Consultants

Près de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (48,7 %) ont fait appel à des consultants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (62,4 %) et papier et carton (79,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (32,6 %) et matériel de communication (27,8 %).

Environ 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (41,3 %) ont fait appel à des consultants au Québec. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (24,3 %) et matériel de communication (27,8 %).

8,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des consultants ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (16,9 %) et foresterie et première transformation du bois (30,0 %).

6,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des consultants aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (18,8 %).

3,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des consultants en Europe.

Autres établissements de l'entreprise

Un peu plus de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion

d'activités d'innovation sur 10 (41,6 %) ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (72,5 %), aliments et boissons (61,7 %), papier et carton (79,9 %) et foresterie et première transformation du bois (73,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : édition (24,7 %).

Un peu moins du quart des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (23,8 %) ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (59,0 %) et foresterie et première transformation du bois (58,8 %).

8,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (21,7 %), papier et carton (40,9 %) et foresterie et première transformation du bois (29,9 %).

14,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (32,5 %).

7,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise en Europe. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (25,9 %).

3,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise dans la région Asie-Pacifique. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (9,8 %).

1,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres établissements de leur entreprise dans les autres pays (excluant le Mexique).

Laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement

Près de 4 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (37,3 %) ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (79,9 %) et foresterie et première transformation du bois (66,2 %).

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (29,2 %) ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (68,9 %) et foresterie et première transformation du bois (58,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (17,7 %).

8,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement ailleurs au Canada.

7,7 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement aux États-Unis.

4,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement en Europe.

1,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des laboratoires commerciaux ou des entreprises de recherche et développement dans la région Asie-Pacifique.

Universités ou établissements d'enseignement supérieur

Plus du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (36,4 %) ont fait appel à des universités ou des établissements

d'enseignement supérieur. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (50,8 %) et papier et carton (59,8 %).

Près du tiers des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (34,3 %) ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (50,8 % et papier et carton (59,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (11,6 %).

4,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : papier et carton (40,9 %) et matériel de communication (18,2 %).

1,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis.

1,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur en Europe.

Concurrents ou autres entreprises du secteur

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (29,1 %) ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (46,2 %).

16,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (34,0 %).

9,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (24,4 %).

12,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur aux États-Unis. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : véhicules automobiles (27,3 %).

4,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur en Europe.

1,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des concurrents ou autres entreprises du secteur dans la région Asie-Pacifique.

Associations industrielles

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (29,0 %) ont fait appel à des associations industrielles. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (59,4 %).

22,7 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des associations industrielles au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (59,4 %).

8,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des associations industrielles ailleurs au Canada.

6,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des associations industrielles aux États-Unis.

2,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion

d'activités d'innovation ont fait appel à des associations industrielles en Europe.

Collèges ou instituts de technologie

22,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation, ont fait appel à des collèges ou instituts de technologie.

21,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des collèges ou instituts de technologie au Québec.

Instituts de recherche du gouvernement fédéral

20,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche du gouvernement fédéral. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (42,2 %).

15,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche du gouvernement fédéral au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (39,3 %).

7,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche du gouvernement fédéral ailleurs au Canada.

Instituts de recherche des gouvernements provinciaux

16,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche des gouvernements provinciaux. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (39,6 %) et foresterie et première transformation du bois (52,1 %).

16,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche des gouvernements provinciaux au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (39,6 %) et foresterie et première transformation du bois (52,1 %).

3,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche des gouvernements provinciaux ailleurs au Canada. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (28,6 %).

Instituts de recherche privés à but non lucratif

13,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche privés à but non lucratif. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (39,1 %) et foresterie et première transformation du bois (44,2 %).

12,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche privés à but non lucratif au Québec. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (39,1 %) et foresterie et première transformation du bois (44,2 %).

0,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à des instituts de recherche privés à but non lucratif ailleurs au Canada.

Autres partenaires

2,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres partenaires.

1,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres partenaires au Québec.

0,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres

entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres partenaires ailleurs au Canada.

0,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation ont fait appel à d'autres partenaires aux États-Unis.

11.4 Partenaires les plus valorisants à l'occasion d'activités d'innovation

Secteur de la fabrication

Les deux types de partenaires considérés comme les plus valorisants sont les deux principaux, soit les fournisseurs et les clients ou consommateurs. Ainsi, plus de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovations sur 10 (28,9 %) considèrent que les premiers sont les plus valorisants, tandis que 26,2 % penchent en faveur des seconds (tableau 11.4.1).

À la suite, du partenaire le plus souvent au moins souvent valorisé, on trouve les autres établissements de l'entreprise (selon 12,2 % des établissements qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations), les universités ou établissements d'enseignement supérieur (7,0 %), les instituts de recherche du gouvernement fédéral (6,5 %), les consultants (6,4 %), les concurrents ou autres entreprises du secteur (2,9 %), les collèges ou instituts de technologie (2,4 %), les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement (2,3 %), les autres types de partenaires (1,5 %), les instituts privés de recherche à but non lucratif (1,4 %), les instituts de recherche des gouvernements provinciaux et les associations industrielles (1,1 % dans les deux cas).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – Parmi les établissements innovateurs de cette filière qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation, ceux qui considèrent que les fournisseurs d'équipement, de matériel de composants ou de logiciel sont les partenaires les plus valorisants (38,8 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans le secteur de la fabrication.

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui valorisent les autres établissements de l'entreprise, les concurrents ou autres entreprises du secteur, les universités ou établissements d'enseignement supérieur, les collèges ou instituts de technologie, les instituts de recherche du gouvernement fédéral, les instituts de recherche des gouvernements provinciaux, les instituts privés de recherche à but non lucratif et les associations industrielles.

Cuir et chaussures. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Papier et carton. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de cette filière ayant fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui valorisent l'un ou l'autre partenaire, sauf en ce qui a trait aux fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels, lesquels ne sont pas plus ni moins valorisés dans la filière que dans le secteur de la fabrication.

Sidérurgie et ses dérivés. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements qui valorisent les autres établissements de l'entreprise, les concurrents ou autres entreprises du secteur, les laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement, les universités ou établissements d'enseignement supérieur, les collèges ou instituts de technologie, les instituts de recherche du gouvernement fédéral, les instituts de recherche des gouvernements provinciaux, les instituts privés de recherche à but non lucratif et les associations industrielles.

Aéronautique. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de cette filière.

Matériel de communication. – Dans cette filière, le pourcentage des établissements qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui considère que les clients ou consommateurs sont les partenaires les plus valorisants est des plus élevés (39,8 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui valorisent les autres partenaires, sauf en ce qui a trait aux fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels, les instituts de recherche du gouvernement fédéral et les associations industrielles, lesquels ne sont pas plus ni moins valorisés dans la filière que dans le secteur de la fabrication.

Meubles. – Dans cette filière, les établissements qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui considèrent que les universités ou établissements d'enseignement supérieur sont les partenaires les plus valorisants sont dans un pourcentage des plus élevés (22,1 %).

La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements de la filière qui valorisent les autres partenaires, sauf les clients ou consommateurs, lesquels ne sont pas plus ni moins valorisés dans la filière que dans le secteur de la fabrication.

Véhicules automobiles. – La confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de cette filière qui ont fait appel à des partenaires à l'occasion d'activités d'innovation qui valorisent l'un ou l'autre partenaire, sauf en ce qui a trait aux fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels et les clients ou consommateurs, lesquels ne sont pas plus ni moins valorisés dans la filière que dans le secteur de la fabrication.

Analyse détaillée

Fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciel

Près de 3 établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation sur 10 (28,9 %) considèrent que les fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (38,8 %) et construction résidentielle (44,3 %).

Clients ou consommateurs

Plus du quart des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation (26,2 %) considèrent que les clients ou consommateurs sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : matériel de communication (39,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (12,2 %).

Autres établissements de l'entreprise

12,2 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les autres établissements de leur entreprise sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (24,0 %).

Universités ou établissements d'enseignement supérieur

7,0 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les universités ou les établissements d'enseignement supérieur sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : meubles (22,1 %).

Instituts de recherche du gouvernement fédéral

6,5 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les instituts de recherche du gouvernement fédéral sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (34,2 %).

Consultants

6,4 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les consultants sont les partenaires les plus valorisants.

Concurrents ou autres entreprises du secteur

2,9 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les concurrents ou les autres entreprises du secteur sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : édition (29,0 %).

Collèges ou instituts de technologie

2,4 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les collèges ou les instituts de technologie sont les partenaires les plus valorisants.

Laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement

2,3 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les collèges ou les instituts de technologie sont les partenaires les plus valorisants.

Instituts privés de recherche à but non lucratif

1,4 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les instituts privés de recherche à but non lucratif sont les partenaires les plus valorisants. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (30,0 %).

Instituts de recherche des gouvernements provinciaux

1,1 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les instituts de recherche des gouvernements provinciaux sont les partenaires les plus valorisants.

Associations industrielles

1,1 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les associations industrielles sont les partenaires les plus valorisants.

Autres types de partenaires

1,5 % des établissements du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations à l'occasion d'activités d'innovation considèrent que les autres types de partenaires sont les partenaires les plus valorisants.

Tableau 11.1.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon le degré d'importance accordé à différentes sources d'information utilisées lors d'activités ou projets d'innovation au cours de la période 2002-2004

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Sources internes						
Personnel de recherche et développement	**50,1 A**	49,0	51,2	**20,8 A**	19,9	21,7
Personnel de vente et de marketing	**35,5 A**	34,5	36,6	**34,1 A**	33,1	35,2
Personnel de production	**36,5 A**	35,4	37,5	**42,0 A**	40,9	43,1
Personnel de gestion	**34,8 A**	33,7	35,8	**40,6 A**	39,5	41,7
Autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise	**9,2 A**	8,5	9,8	**14,9 A**	14,2	15,7
Sources du marché						
Fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels	**27,8 A**	26,8	28,8	**36,6 A**	35,5	37,7
Clients ou consommateurs	**42,5 A**	41,4	43,5	**29,0 A**	28,0	29,9
Concurrents ou autres entreprises du secteur	**13,6 A**	12,8	14,4	**29,0 A**	28,0	30,0
Consultants	**8,8 A**	8,2	9,4	**24,7 A**	23,8	25,7
Laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement	**4,5 A**	4,0	5,0	**10,7 A**	10,0	11,5

	Degré d'importance					
	Faible			Ne s'applique pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Sources internes						
Personnel de recherche et développement	**11,6 A**	10,9	12,3	**17,5 A**	16,7	18,4
Personnel de vente et de marketing	**17,6 A**	16,7	18,4	**12,8 A**	12,1	13,5
Personnel de production	**16,6 A**	15,8	17,4	**4,9 A**	4,4	5,3
Personnel de gestion	**19,2 A**	18,4	20,1	**5,4 A**	4,9	5,9
Autres usines ou laboratoires de recherche et développement de l'entreprise	**16,1 A**	15,3	16,9	**59,8 A**	58,8	60,9
Sources du marché						
Fournisseurs d'équipement, de matériel, de composantes ou de logiciels	**23,7 A**	22,7	24,6	**12,0 A**	11,3	12,7
Clients ou consommateurs	**17,4 A**	16,6	18,3	**11,1 A**	10,4	11,9
Concurrents ou autres entreprises du secteur	**37,7 A**	36,6	38,7	**19,7 A**	18,8	20,6
Consultants	**37,7 A**	36,6	38,8	**28,8 A**	27,8	29,8
Laboratoires commerciaux ou entreprises de recherche et développement	**32,7 A**	31,6	33,7	**52,1 A**	51,0	53,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.1.1 (suite)

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication selon le degré d'importance accordé à différentes sources d'information utilisées lors d'activités ou projets d'innovation au cours de la période 2002-2004

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Sources institutionnelles						
Universités ou établissements d'enseignement supérieur	**4,2 A**	3,8	4,7	**10,9 A**	10,2	11,6
Collèges ou instituts de technologie	**2,5 A**	2,1	2,8	**9,5 A**	8,8	10,1
Laboratoires de recherche du gouvernement fédéral	**2,0 A**	1,7	2,3	**6,8 A**	6,2	7,4
Laboratoires de recherche de gouvernements provinciaux	**1,7 A**	1,4	2,0	**5,3 A**	4,8	5,9
Instituts de recherche privés à but non lucratif	**1,4 A**	1,2	1,7	**6,5 A**	5,9	7,0
Autres sources						
Conférences, foires commerciales et expositions	**21,7 A**	20,8	22,6	**33,8 A**	32,7	34,8
Journaux scientifiques et publications professionnelles ou techniques	**9,3 A**	8,6	9,9	**27,8 A**	26,8	28,8
Investisseurs (banques, investisseurs en capital de risque, etc.)	**3,8 A**	3,3	4,2	**8,8 A**	8,2	9,4
Associations industrielles	**4,3 A**	3,9	4,8	**16,7 A**	15,8	17,5
Internet	**10,5 A**	9,9	11,2	**27,9 A**	26,9	28,9
Entrepreneurs et fonceurs expérimentés	**6,8 A**	6,2	7,3	**17,0 A**	16,1	17,8
Autre	**0,6 A**	0,4	0,7	**0,6 A**	0,5	0,8

	Degré d'importance					
	Faible			Ne s'applique pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Sources institutionnelles						
Universités ou établissements d'enseignement supérieur	**31,1 A**	30,1	32,2	**53,7 A**	52,6	54,8
Collèges ou instituts de technologie	**31,9 A**	30,9	33,0	**56,1 A**	55,1	57,2
Laboratoires de recherche du gouvernement fédéral	**27,7 A**	26,7	28,7	**63,5 A**	62,4	64,5
Laboratoires de recherche de gouvernements provinciaux	**28,9 A**	27,9	29,9	**64,0 A**	63,0	65,1
Instituts de recherche privés à but non lucratif	**25,5 A**	24,6	26,5	**66,6 A**	65,5	67,6
Autres sources						
Conférences, foires commerciales et expositions	**27,8 A**	26,8	28,7	**16,8 A**	16,0	17,6
Journaux scientifiques et publications professionnelles ou techniques	**36,9 A**	35,8	37,9	**26,1 A**	25,1	27,1
Investisseurs (banques, investisseurs en capital de risque, etc.)	**37,9 A**	36,8	39,0	**49,5 A**	48,4	50,6
Associations industrielles	**38,8 A**	37,7	39,9	**40,2 A**	39,1	41,2
Internet	**36,4 A**	35,3	37,5	**25,2 A**	24,2	26,2
Entrepreneurs et fonceurs expérimentés	**31,2 A**	30,1	32,2	**45,1 A**	44,0	46,2
Autre	**7,6 A**	7,0	8,1	**91,2 A**	90,6	91,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon la filière industrielle, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication	**20,0**	**A**	19,2	20,9
Métaux primaires non ferreux	**34,1**	**B**	26,0	42,2
Aliments et boissons	**19,7**	**A**	16,1	23,3
Textile et vêtements	**20,7**	**A**	18,1	23,4
Cuir et chaussures	**x**		x	x
Construction résidentielle	**15,7**	**A**	13,4	17,9
Papier et carton	**16,1**	**A**	11,0	21,2
Sidérurgie et ses dérivés	**20,1**	**A**	16,0	24,2
Aéronautique	**46,5**	**B**	35,4	57,5
Matériel de communication	**36,5**	**B**	30,2	42,7
Meubles	**15,1**	**A**	11,2	19,1
Services publics provinciaux	**25,0**	**B**	16,4	33,5
Agriculture et élevage	**x**		x	x
Construction non résidentielle	**18,3**	**B**	12,7	23,9
Foresterie et première transformation du bois	**14,2**	**A**	10,3	18,1
Édition	**12,6**	**A**	8,8	16,5
Véhicules automobiles	**18,8**	**A**	14,2	23,4
Pêche et produits de la mer	**x**		x	x
Hors filières	**21,8**	**A**	20,2	23,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.2

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon l'objet de la collaboration, par filière industrielle, Québec

	Développement des innovations			Commercialisation des innovations			Autres		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**98,6 A**	98,0	99,3	**47,2 A**	44,7	49,6	**1,4 A**	0,7	2,1
Métaux primaires non ferreux	**100,0 A**	-	-	**41,4 B**	26,4	56,4	**x**	x	x
Aliments et boissons	**100,0 A**	-	-	**49,7 B**	40,4	59,0	**x**	x	x
Textile et vêtements	**87,8 A**	82,0	93,6	**51,8 B**	44,6	59,1	**x**	x	x
Cuir et chaussures	**x**	-	-	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**100,0 A**	-	-	**43,6 B**	35,9	51,3	**x**	x	x
Papier et carton	**100,0 A**	-	-	**x**	x	x	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**100,0 A**	-	-	**50,4 B**	38,8	61,9	**x**	x	x
Aéronautique	**100,0 A**	-	-	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**100,0 A**	-	-	**57,7 B**	47,8	67,7	**x**	x	x
Meubles	**100,0 A**	-	-	**27,1 B**	15,8	38,5	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**100,0 A**	-	-	**91,1 B**	79,4	100,0	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**100,0 A**	-	-	**63,7 B**	47,5	79,8	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**100,0 A**	-	-	**50,5 B**	37,4	63,6	**x**	x	x
Édition	**100,0 A**	-	-	**53,7 B**	40,3	67,2	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**93,6 B**	85,9	100,0	**26,1 B**	14,1	38,1	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**100,0 A**	-	-	**49,3 A**	45,2	53,4	**x**	x	x

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.3

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon la raison de la collaboration, par filière industrielle, Québec

	Développement des innovations											
	Partage du coût de développement des innovations				Accès à la recherche et développement				Accès à des compétences critiques			
	Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%		%		%		%		%	
Fabrication	**52,5**	**A**	49,9	55,0	**68,2**	**A**	65,9	70,4	**79,3**	**A**	77,3	81,2
Métaux primaires non ferreux	**65,3**	**B**	49,4	81,2	**65,4**	**B**	49,5	81,3	**80,5**	**B**	67,0	94,1
Aliments et boissons	**73,0**	**B**	64,1	81,9	**72,5**	**B**	63,4	81,6	**72,7**	**B**	63,6	81,8
Textile et vêtements	**31,2**	**B**	24,4	37,9	**66,0**	**B**	59,0	73,0	**58,7**	**B**	51,5	65,9
Cuir et chaussures	**x**		x	x	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction résidentielle	**58,1**	**B**	50,3	65,9	**69,8**	**B**	62,6	77,1	**87,6**	**B**	81,4	93,9
Papier et carton	**39,4**	**B**	24,8	54,0	**79,9**	**B**	66,0	93,8	**89,4**	**B**	75,4	100,0
Sidérurgie et ses dérivés	**56,4**	**B**	45,2	67,6	**55,9**	**B**	44,5	67,2	**74,5**	**B**	62,5	86,4
Aéronautique	**33,1**	**E**	3,1	63,1	**93,6**	**B**	82,0	100,0	**100,0**	**A**	-	-
Matériel de communication	**82,5**	**B**	74,7	90,4	**67,6**	**B**	58,7	76,6	**90,0**	**B**	80,8	99,2
Meubles	**44,3**	**B**	32,1	56,5	**66,1**	**B**	53,5	78,8	**52,6**	**B**	40,1	65,2
Services publics provinciaux	**48,1**	**E**	29,5	66,7	**47,0**	**E**	29,1	64,9	**91,1**	**B**	79,4	100,0
Agriculture et élevage	**x**		x	x	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction non résidentielle	**x**		x	x	**64,0**	**B**	48,1	79,9	**82,0**	**B**	67,8	96,3
Foresterie et première transformation du bois	**28,3**	**B**	14,8	41,8	**64,1**	**B**	50,0	78,2	**86,9**	**B**	77,3	96,5
Édition	**34,4**	**B**	18,2	50,6	**53,7**	**B**	40,3	67,2	**76,9**	**B**	64,7	89,1
Véhicules automobiles	**54,0**	**B**	41,9	66,2	**72,8**	**B**	60,1	85,6	**79,9**	**B**	67,8	91,9
Pêche et produits de la mer	**x**		x	x	**x**		x	x	**x**		x	x
Hors filières	**56,4**	**A**	52,4	60,4	**68,3**	**A**	64,4	72,2	**81,1**	**A**	77,5	84,7

	Développement de prototypes				Accroissement d'échelle des procédés de production			
	Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%		%		%	
Fabrication	**65,5**	**A**	63,0	68,0	**35,4**	**A**	33,1	37,7
Métaux primaires non ferreux	**61,9**	**E**	45,6	78,2	**27,7**	**B**	12,2	43,3
Aliments et boissons	**49,3**	**B**	40,1	58,6	**30,4**	**B**	21,9	38,8
Textile et vêtements	**63,0**	**B**	55,9	70,2	**49,6**	**B**	42,4	56,8
Cuir et chaussures	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction résidentielle	**70,9**	**B**	62,6	79,2	**48,5**	**B**	40,7	56,3
Papier et carton	**60,7**	**B**	46,0	75,3	**x**		x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**90,2**	**B**	81,6	98,9	**39,9**	**B**	28,0	51,9
Aéronautique	**x**		x	x	**x**		x	x
Matériel de communication	**63,6**	**B**	54,3	73,0	**40,7**	**B**	30,9	50,4
Meubles	**77,9**	**B**	66,4	89,3	**59,2**	**B**	46,9	71,6
Services publics provinciaux	**72,5**	**B**	55,9	89,0	**42,0**	**E**	23,1	60,9
Agriculture et élevage	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction non résidentielle	**81,3**	**B**	65,6	96,9	**46,8**	**E**	30,8	62,8
Foresterie et première transformation du bois	**43,0**	**B**	29,8	56,1	**43,7**	**B**	30,3	57,0
Édition	**66,1**	**B**	53,0	79,2	**66,1**	**B**	53,0	79,2
Véhicules automobiles	**73,1**	**B**	60,6	85,6	**26,1**	**B**	14,2	38,1
Pêche et produits de la mer	**x**		x	x	**x**		x	x
Hors filières	**71,2**	**A**	67,5	74,9	**25,8**	**A**	22,3	29,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.3 (suite)

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon la raison de la collaboration, par filière industrielle, Québec

	Commercialisation des innovations							
	Accès à de nouveaux marchés				Accès à de nouveaux réseaux de distribution			
	Estimation		Intervalle de confiance		Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%		%		%	
Fabrication	**43,6**	**A**	41,2	46,0	**24,2**	**A**	22,2	26,3
Métaux primaires non ferreux	**41,4**	**B**	26,4	56,4	**x**		x	x
Aliments et boissons	**49,7**	**B**	40,4	59,0	**21,9**	**B**	13,2	30,5
Textile et vêtements	**44,5**	**B**	37,4	51,6	**38,3**	**B**	31,3	45,2
Cuir et chaussures	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction résidentielle	**33,6**	**B**	26,4	40,7	**36,6**	**B**	29,2	44,1
Papier et carton	**x**		x	x	**x**		x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**50,4**	**B**	38,8	61,9	**x**		x	x
Aéronautique	**x**		x	x	**x**		x	x
Matériel de communication	**57,7**	**B**	47,8	67,7	**18,1**	**B**	10,6	25,6
Meubles	**27,1**	**B**	15,8	38,5	**x**		x	x
Services publics provinciaux	**91,1**	**B**	79,4	100,0	**x**		x	x
Agriculture et élevage	**x**		x	x	**x**		x	x
Construction non résidentielle	**54,7**	**E**	38,7	70,7	**44,9**	**E**	29,0	60,8
Foresterie et première transformation du bois	**50,5**	**B**	37,4	63,6	**x**		x	x
Édition	**53,7**	**B**	40,3	67,2	**x**		x	x
Véhicules automobiles	**26,1**	**B**	14,1	38,1	**26,1**	**B**	14,1	38,1
Pêche et produits de la mer	**x**		x	x	**x**		x	x
Hors filières	**45,4**	**A**	41,3	49,5	**25,8**	**A**	22,3	29,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.3.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication qui ont collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovations au cours de la période 2002-2004, selon l'emplacement de ces partenaires, par filière industrielle, Québec

	Tous les emplacements			Québec			Ailleurs au Canada		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**20,0 A**	19,2	20,9	**92,6 A**	91,3	93,9	**52,4 A**	49,9	55,0
Métaux primaires non ferreux	**34,1 B**	26,0	42,2	**92,2 B**	77,6	100,0	**43,6 E**	27,3	60,0
Aliments et boissons	**19,7 A**	16,1	23,3	**97,4 A**	93,5	100,0	**62,6 B**	54,1	71,2
Textile et vêtements	**20,7 A**	18,1	23,4	**93,1 A**	88,9	97,4	**68,8 B**	62,0	75,5
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**15,7 A**	13,4	17,9	**87,5 B**	81,2	93,9	**27,8 B**	19,9	35,8
Papier et carton	**16,1 A**	11,0	21,2	**90,5 B**	81,1	100,0	**69,3 B**	54,4	84,2
Sidérurgie et ses dérivés	**20,1 A**	16,0	24,2	**94,5 B**	84,9	100,0	**31,4 B**	19,0	43,8
Aéronautique	**46,5 B**	35,4	57,5	**100,0 A**	-	-	**73,3 E**	42,0	100,0
Matériel de communication	**36,5 B**	30,2	42,7	**79,9 B**	69,4	90,4	**60,5 B**	51,3	69,7
Meubles	**15,1 A**	11,2	19,1	**93,3 B**	81,3	100,0	**45,8 B**	33,4	58,2
Services publics provinciaux	**25,0 B**	16,4	33,5	**88,3 B**	67,2	100,0	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**18,3 B**	12,7	23,9	**100,0 A**	-	-	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**14,2 A**	10,3	18,1	**100,0 A**	-	-	**65,2 B**	51,4	78,9
Édition	**12,6 A**	8,8	16,5	**100,0 A**	-	-	**48,3 B**	33,7	63,0
Véhicules automobiles	**18,8 A**	14,2	23,4	**100,0 A**	-	-	**27,2 B**	14,4	40,0
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**21,8 A**	20,2	23,4	**90,3 A**	87,5	93,0	**56,5 A**	52,4	60,6

	États-Unis			Europe			Asie-Pacifique		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%		%	%	
Fabrication	**55,0 A**	52,5	57,6	**29,4 A**	27,2	31,7	**10,1 A**	8,7	11,6
Métaux primaires non ferreux	**72,5 B**	57,1	87,8	**52,5 E**	36,8	68,2	**x**	x	x
Aliments et boissons	**25,4 B**	16,1	34,7	**25,6 B**	16,3	34,9	**x**	x	x
Textile et vêtements	**61,1 B**	54,0	68,3	**30,5 B**	24,0	37,1	**14,3 B**	8,5	20,2
Cuir et chaussures	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction résidentielle	**47,6 B**	39,7	55,6	**34,9 B**	27,3	42,5	**x**	x	x
Papier et carton	**89,4 B**	75,4	100,0	**40,9 B**	27,4	54,4	**x**	x	x
Sidérurgie et ses dérivés	**41,2 B**	29,8	52,6	**x**	x	x	**x**	x	x
Aéronautique	**67,1 E**	37,4	96,7	**x**	x	x	**x**	x	x
Matériel de communication	**77,7 B**	68,9	86,4	**53,1 B**	42,6	63,6	**49,1 B**	38,8	59,4
Meubles	**30,4 B**	16,9	43,8	**x**	x	x	**x**	x	x
Services publics provinciaux	**79,4 E**	60,1	98,7	**40,0 E**	20,9	59,2	**x**	x	x
Agriculture et élevage	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Construction non résidentielle	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Foresterie et première transformation du bois	**65,7 B**	52,3	79,2	**x**	x	x	**x**	x	x
Édition	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Véhicules automobiles	**41,8 B**	29,7	53,8	**x**	x	x	**x**	x	x
Pêche et produits de la mer	**x**	x	x	**x**	x	x	**x**	x	x
Hors filières	**64,2 A**	60,3	68,2	**31,5 A**	27,6	35,3	**11,7 A**	8,8	14,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.4.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication ayant collaboré avec d'autres entreprises ou organisations dans le cadre d'activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, selon le partenaire considéré comme le plus valorisant, Québec

	Estimation		Intervalle de confiance	
	%		%	
Fabrication				
Autres établissements de l'entreprise	**12,2**	**A**	10,3	14,1
Fournisseurs d'équipement, de matériel, de composants ou de logiciels	**28,9**	**A**	26,7	31,0
Clients ou consommateurs	**26,2**	**A**	24,1	28,3
Concurrents ou autres entreprises du secteur	**2,9**	**A**	1,8	4,0
Consultants	**6,4**	**A**	5,3	7,6
Laboratoires commerciaux ou entreprises de R-D	**2,3**	**A**	1,5	3,2
Universités ou établissements d'enseignement supérieur	**7,0**	**A**	5,8	8,2
Collèges ou instituts de technologie	**2,4**	**A**	1,6	3,2
Instituts de recherche du gouvernement fédéral	**6,5**	**A**	4,7	8,2
Instituts de recherche des gouvernements provinciaux	**1,1**	**A**	0,5	1,6
Instituts privés de recherche à but non lucratif	**1,4**	**A**	0,7	2,2
Associations industrielles	**1,1**	**A**	0,5	1,8
Autres types de partenariats	**1,5**	**A**	0,9	2,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 12

Effets de l'innovation

L'*Enquête sur l'innovation 2005* s'intéresse aux effets de l'innovation. La question posée vise à connaître l'importance qu'accordent les répondants à divers effets de l'innovation; non pas les effets espérés, mais les effets réels liés aux innovations introduites sur le marché ou mises en œuvre au cours de la période 2002-2004. Dans le questionnaire, vingt et une propositions décrivent autant d'effets, classés selon qu'ils sont relatifs aux produits ou aux procédés, qu'ils se manifestent sur le plan de l'établissement ou sur celui du marché, ou qu'ils sont d'un autre type.

12.1 Effets de l'innovation

Secteur de la fabrication

Près de 6 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (59,3 %) jugent élevée l'importance de la réponse aux exigences de la clientèle actuelle comme effet de l'innovation (tableau 12.1.1). Une majorité d'établissements innovateurs jugent également élevée l'importance du maintien de la position concurrentielle de l'établissement (53,0 %) et celle de l'amélioration de la qualité des biens ou des services (52,9 %), tandis que de 4 à 5 établissements innovateurs sur 10 soulignent l'importance élevée de l'augmentation de la productivité de l'établissement (49,8 %), de l'accroissement de la gamme de biens ou de services (45,7 %), du maintien des marges bénéficiaires de l'établissement (43,7 %), de l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services (43,3 %), de l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services (43,2 %), de l'amélioration de la qualité du travail (42,3 %) ou de l'augmentation des profits de l'établissement (41,9 %).

D'autres effets de l'innovation sont jugés d'importance élevée par une part un peu moindre d'établissements innovateurs, mais tout de même par plus du tiers : le développement de nouveaux marchés (39,8 %), l'accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services (39,6 %), la diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite (39,4 %), l'augmentation de la visibilité dans le marché (39,2 %) et l'augmentation de la part de marché (35,5 %).

De 2 à 3 établissements innovateurs sur 10 jugent d'importance élevée, comme effet de l'innovation, la possibilité d'expansion de l'établissement (28,0 %), l'amélioration de la santé et de la sécurité (25,8 %) et la réduction des matériaux ou de l'énergie par unité produite (24,3 %). Moins du cinquième des établissements innovateurs soulignent, quant à eux, l'importance élevée de la réponse aux exigences réglementaires (18,6 %) ou de la réduction des effets de la production sur l'environnement (15,9 %).

À peine plus d'un établissement sur 10, sinon moins, considère que l'une ou l'autre des propositions du questionnaire ne compte pas (ne s'applique pas) parmi les effets de l'innovation, sauf en ce qui a trait à la réponse à des exigences réglementaires (35,5 % des établissements innovateurs estiment qu'elle ne compte pas parmi les effets de l'innovation), la réduction des effets de la production sur l'environnement (33,1 %), la possibilité d'expansion de l'établissement (19,1 %) et la réduction des matériaux ou de l'énergie par unité produite (16,7 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger élevée l'importance de la réponse aux exigences de la clientèle actuelle (65,6 %), de l'amélioration de la qualité des biens et des services (60,4 %), de l'accroissement de la rapidité de livraison de ceux-ci (53,1 %), de la diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite (44,7 %) et de l'augmentation de la visibilité dans le marché (44,0 %), comme effets de l'innovation. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux à juger d'importance élevée la possibilité d'expansion de l'établissement (22,5 %) et la réduction des effets de la production sur l'environnement (9,1 %).

Plus du quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que la possibilité d'expansion de l'établissement (24,3 %) ou l'amélioration de la santé

et de la sécurité (29,5 %) ne compte pas comme effets de l'innovation. Plus du tiers sont du même avis en ce qui a trait à la réponse à des exigences réglementaires (37,1 %) et à la réduction des effets de la production sur l'environnement (43,7 %).

Cuir et chaussures. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui jugent élevée l'importance de l'accroissement de la gamme de biens ou de services comme effet de l'innovation est des plus élevés (72,1 %). Par contre, le pourcentage de ceux qui jugent élevée l'importance de l'amélioration de la qualité des biens ou des services comme effet de l'innovation est parmi les moindres (31,6 %); il en est de même de ceux qui jugent élevée l'importance de l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services (25,9 %) et de l'amélioration de la qualité du travail (26,4 %). En outre, comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à juger élevée l'importance de l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services (26,4 %).

Plus du quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que l'augmentation de la productivité de l'établissement (27,9 %) ou la possibilité d'expansion de l'établissement (28,4 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation. La majorité est du même avis en ce qui a trait à la réduction des effets de la production sur l'environnement (50,1 %) ou à la réponse à des exigences réglementaires (55,3 %).

Papier et carton. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui juge élevée l'importance de l'augmentation des profits de l'établissement comme effet de l'innovation est des plus élevés (56,4 %); il en est de même de ceux qui jugent élevée l'importance de la diminution du coût de la main-d'œuvre (49,2 %). Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger élevée l'importance de l'augmentation de la productivité de l'établissement (65,4 %), du maintien des marges bénéficiaires de l'établissement (59,6 %) ou de la réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite (40,3 %). Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux à juger d'importance élevée l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services (35,4 %), l'augmentation de la visibilité dans le marché (26,0 %) et la possibilité d'expansion de l'établissement (17,8 %).

Plus du quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que la réduction des effets de la production sur l'environnement (28,2 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation; plus du tiers est du même avis en ce qui a trait à la réponse à des exigences réglementaires (37,0 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux à juger d'importance élevée l'importance l'accroissement de la gamme de biens ou de service (35,8 %), l'amélioration de la qualité des biens ou des services (38,6 %), l'augmentation de la productivité de l'établissement (41,6 %), la visibilité dans le marché (32,5 %), l'augmentation de la part de marché (29,6 %), l'amélioration de la santé et de la sécurité (20,6 %), la réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite (18,9 %), la réponse à des exigences réglementaires (11,3 %) ou la réduction des effets de la production sur l'environnement (9,8 %) comme effets de l'innovation.

Un établissement innovateur sur trois ou quatre considère que la possibilité d'expansion de l'établissement (24,8 %) ou l'amélioration de la santé et de la sécurité (32,3 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation. Plus de 4 sur 10 partagent cet avis en ce qui a trait à la réduction des effets de la production sur l'environnement (43,1 %) ou à la réponse à des exigences réglementaires (46,9 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation.

Aéronautique. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui jugent élevée l'importance du développement de nouveaux marchés comme effet de l'innovation est des moins élevés (17,2 %); il en est de même de ceux qui jugent d'importance élevée la réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite (14,7 %).

Plus du quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que la réduction des effets de la production sur l'environnement (26,6 %), la réponse à des exigences réglementaires (29,6 %) ou le développement de nouveaux marchés (33,5 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation.

Soulignons que la confidentialité ou le manque de précision des données empêche de comparer les établissements innovateurs de la filière qui jugent d'importance élevée l'accroissement de la gamme de biens ou de service, l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services, l'accroissement de la capacité de production ou de fourniture de services, l'augmentation de la productivité de l'établissement, l'augmentation de la part de marché, le maintien des marges bénéficiaires de l'établissement, le maintien de la position concurrentielle de l'établissement, la réponse aux exigences de la clientèle actuelle, la réduction des effets de la production sur l'environnement, l'amélioration de la santé et de la sécurité et la réponse à des exigences réglementaires.

Matériel de communication. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui juge élevée l'importance de la réponse aux exigences de la clientèle actuelle, comme effet de l'innovation, est des plus élevés (69,3 %). Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger d'importance élevée l'accroissement de la gamme de biens ou de services (64,3 %) ou le développement de nouveaux marchés (49,6 %) comme effets de l'innovation. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux à juger d'importance élevée

l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services (30,0 %), l'amélioration de la qualité du travail (34,2 %), la possibilité d'expansion de l'établissement (16,8 %), l'amélioration de la santé et de la sécurité (15,2 %) ou la réponse à des exigences réglementaires (11,5 %), comme effets de l'innovation.

Environ le quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que la possibilité d'expansion de l'établissement (25,6 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation. Près de 3 sur 10 partagent cet avis en ce qui a trait à l'amélioration de la santé et de la sécurité (28,5 %), à la réduction des effets de la production sur l'environnement (30,3 %) ou à la réponse à des exigences réglementaires (31,6 %).

Meubles. – Le pourcentage des établissements innovateurs de cette filière qui jugent élevée l'importance de l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services comme effet de l'innovation est des plus élevés (56,4 %). Il en est de même de ceux qui jugent d'importance élevée l'accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services (55,1 %). Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger d'importance élevée l'augmentation de la productivité de l'établissement (56,0 %) ou l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services (50,0 %) comme effets de l'innovation. Toutefois, ils sont proportionnellement moins nombreux à juger élevée l'importance du développement de nouveaux marchés (33,1 %), de l'augmentation de la visibilité dans le marché (32,3 %) ou de l'augmentation de la part de marché (26,3 %), comme effets de l'innovation.

Plus du tiers des établissements innovateurs de la filière considèrent que la réduction des effets de la production sur l'environnement (35,9 %) ou la réponse à des exigences réglementaires (40,6 %) ne compte pas parmi les effets de l'innovation.

Véhicules automobiles. – Comparés aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger d'importance élevée l'amélioration de la qualité des biens ou des services (60,3 %), l'augmentation des profits de l'établissement (55,5 %), la diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite (49,1 %), l'augmentation de la visibilité dans le marché (53,9 %) ou l'augmentation de la part de marché (44,4 %), comme effets de l'innovation.

Plus du quart des établissements innovateurs de la filière considèrent que la réduction des effets de la production sur l'environnement (26,4 %) ou que la réponse à des exigences réglementaires (29,5 %) ne compte pas comme effets de l'innovation.

Analyse détaillée

Effets relatifs aux produits

Accroissement de la gamme de biens ou de services

45,7 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'accroissement de la gamme de biens ou de services comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (54,8 %), cuir et chaussures (72,1 %), matériel de communication (64,3 %), agriculture et élevage (68,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : métaux primaires non ferreux (33,3 %), construction résidentielle (36,4 %), aéronautique (35,8 %), construction non résidentielle (31,9 %), foresterie et première transformation du bois (23,9 %) et édition (38,7 %).

Amélioration de la qualité des biens ou des services

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (52,9 %) jugent élevée l'importance de l'amélioration de la qualité des biens ou des services comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : textile et vêtements (60,4 %), édition (62,9 %) et véhicules automobiles (60,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (31,6 %), construction résidentielle (46,9 %), sidérurgie et ses dérivés (38,6 %) et construction non résidentielle (36,3 %).

Effets relatifs aux procédés

Accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services

39,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (47,5 %), meubles (55,1 %) et édition (46,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : services publics provinciaux (29,0 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins une filière estiment que l'accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services ne compte pas parmi les effets de l'innovation : services publics provinciaux (25,7 %).

Accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services

43,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (53,1 %), construction résidentielle (47,4 %), meubles (56,4 %) et édition (49,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (26,4 %), papier et carton (35,4 %), agriculture et élevage (25,2 %) et pêche et produits de la mer (24,3 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins deux filières estiment que l'accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services ne compte pas parmi les effets de l'innovation : services publics provinciaux (37,9 %) et pêche et produits de la mer (29,2 %).

Diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite

39,4 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (47,5 %), textile et vêtements (44,7 %), papier et carton (49,2 %), foresterie et première transformation du bois (45,9 %) et véhicules automobiles (49,1 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins une filière estiment que la diminution du coût de la main-d'œuvre par unité produite ne compte pas parmi les effets de l'innovation : services publics provinciaux (26,0 %).

Accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services

43,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (55,9 %), meubles (50,0 %), foresterie et première transformation du bois (49,6 %) et pêche et produits de la mer (65,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : cuir et chaussures (25,9 %), matériel de communication (30,0 %), services publics provinciaux (30,4 %) et construction non résidentielle (35,4 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins une filière estiment que l'accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services ne compte pas parmi les effets de l'innovation : services publics provinciaux (26,0 %).

Réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite

24,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite, comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (32,5 %), papier et carton (40,3 %) et foresterie et première transformation du bois (41,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : sidérurgie et ses dérivés (18,9 %), aéronautique (14,7 %), services publics provinciaux (15,2 %), construction non résidentielle (16,8 %) et édition (18,8 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins quatre filières estiment que la réduction de matériaux ou d'énergie par unité produite ne compte pas parmi les effets de l'innovation : matériel de communication (21,3 %), services publics provinciaux (36,0 %), construction non résidentielle (20,1 %) et pêche et produits de la mer (24,3 %).

Effets sur l'établissement

Augmentation de la productivité de l'établissement

La moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (49,8 %) jugent élevée l'importance de l'augmentation de la productivité de l'établissement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (62,9 %), papier et carton (65,4 %), meubles (56,0 %), foresterie et première transformation du bois (58,8 %) et pêche et produits de la mer (66,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : sidérurgie et ses dérivés (41,6 %) et construction non résidentielle (41,2 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins deux filières estiment que l'augmentation de la productivité de l'établissement ne compte pas parmi les effets de l'innovation : cuir et chaussures (27,9 %) et services publics provinciaux (29,0 %).

Possibilité d'expansion de l'établissement

28,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la possibilité d'expansion de l'établissement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (45,2 %) et pêche et produits de la mer (54,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et

vêtements (22,5 %), papier et carton (17,8 %), matériel de communication (16,8 %) et édition (21,9 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins sept filières estiment que la possibilité d'expansion de l'établissement ne compte pas parmi les effets de l'innovation : textile et vêtements (24,3 %), cuir et chaussures (28,4 %), sidérurgie et ses dérivés (24,8 %), aéronautique (21,2 %), matériel de communication (25,6 %), meubles (21,4 %) et services publics provinciaux (29,9 %).

Amélioration de la qualité du travail

42,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'amélioration de la qualité du travail comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les effets d'au moins trois filières : aliments et boissons (58,0 %), agriculture et élevage (56,8 %) et édition (52,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : cuir et chaussures (26,4 %), matériel de communication (34,2 %) et services publics provinciaux (27,2 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins deux filières estiment que l'amélioration de la qualité du travail ne compte pas parmi les effets de l'innovation : cuir et chaussures (22,7 %) et services publics provinciaux (20,2 %).

Effets sur le marché

Développement de nouveaux marchés

39,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du développement de nouveaux marchés comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (55,6 %) et matériel de communication (49,6 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins six filières : construction résidentielle (32,5 %), aéronautique (17,2 %), meubles (33,1 %), construction non résidentielle (24,8 %), foresterie et première transformation du bois (25,1 %) et édition (29,1 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins deux filières estiment que le développement de nouveaux marchés ne compte pas comme effet de l'innovation : aéronautique (33,5 %) et foresterie et première transformation du bois (25,1 %).

Augmentation des profits de l'établissement

41,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'augmentation des profits de l'établissement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (51,7 %), papier et carton (56,4 %), agriculture et élevage (56,2 %) et véhicules automobiles (55,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (37,2 %), construction non résidentielle (28,5 %) et édition (34,7 %).

Augmentation de la part de marché

35,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'augmentation de la part de marché comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (53,1 %) et véhicules automobiles (44,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (31,1 %), sidérurgie et ses dérivés (29,6 %), meubles (26,3 %), construction non résidentielle (23,4 %) et foresterie et première transformation du bois (19,6 %).

Maintien des marges bénéficiaires de l'établissement

43,7 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du maintien des marges bénéficiaires de l'établissement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (53,1 %), papier et carton (59,6 %) et pêche et produits de la mer (60,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière, services publics provinciaux (30,4 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins une filière estiment que le maintien des marges bénéficiaires de l'établissement ne compte pas parmi les effets de l'innovation : services publics provinciaux (20,4 %).

Maintien de la position concurrentielle de l'établissement

Plus de la moitié des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (53,0 %) jugent élevée l'importance du maintien de la position concurrentielle de l'établissement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (64,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : métaux primaires non ferreux (42,5 %) et construction résidentielle (47,2 %).

Augmentation de la visibilité dans le marché

39,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de

l'augmentation de la visibilité dans le marché comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (46,4 %), textile et vêtements (44,0 %), services publics provinciaux (54,1 %) et véhicules automobiles (53,9 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : papier et carton (26,0 %), sidérurgie et ses dérivés (32,5 %), meubles (32,3 %), construction non résidentielle (27,6 %) et foresterie et première transformation du bois (16,1 %).

Au moins le cinquième des établissements innovateurs d'au moins deux filières estiment que l'augmentation de la visibilité dans le marché ne compte pas parmi les effets de l'innovation : métaux primaires non ferreux (25,0 %) et foresterie et première transformation du bois (20,0 %).

Réponse aux exigences de la clientèle actuelle

Près de 6 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (59,3 %) jugent élevée l'importance de la réponse aux exigences de la clientèle actuelle comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (65,6 %) et matériel de communication (69,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (53,3 %), construction non résidentielle (51,1 %) et foresterie et première transformation du bois (43,1 %).

Autres effets

Réduction des effets de la production sur l'environnement

15,9 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la réduction des effets de la production sur l'environnement comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (34,2 %) et agriculture et élevage (43,8 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (9,1 %), sidérurgie et ses dérivés (9,8 %), construction non résidentielle (7,0 %) et édition (9,6 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs dans toutes les filières (sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels) estiment que la réduction des effets de la production sur l'environnement ne compte pas parmi les effets de l'innovation. En fait, plus du tiers des établissements innovateurs d'au moins huit filières sont de cet avis : textile et vêtements (43,7 %), cuir et chaussures (50,1 %), construction résidentielle (37,5 %), sidérurgie et ses dérivés (43,1 %), meubles (35,9 %), services publics provinciaux (54,9 %), construction non résidentielle (36,6 %) et pêche et produits de la mer (34,7 %).

Amélioration de la santé et de la sécurité

25,8 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'amélioration de la santé et de la sécurité comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (47,2 %), agriculture et élevage (57,2 %) et foresterie et première transformation du bois (32,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (20,6 %), matériel de communication (15,2 %) et services publics provinciaux (9,8 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs d'au moins 12 filières estiment que l'amélioration de la santé et de la sécurité ne compte pas parmi les effets de l'innovation : textile et vêtements (29,5 %), construction résidentielle (23,4 %), papier et carton (20,8 %), sidérurgie et ses dérivés (32,3 %), aéronautique (21,2 %), matériel de communication (28,5 %), meubles (24,4 %), services publics provinciaux (42,9 %), construction non résidentielle (26,7 %), foresterie et première transformation du bois (23,9 %), édition (24,5 %) et pêche et produits de la mer.

Réponse à des exigences réglementaires

18,6 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la réponse à des exigences réglementaires comme effet de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (39,4 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins cinq filières : construction résidentielle (14,7 %), sidérurgie et ses dérivés (11,3 %), matériel de communication (11,5 %), construction non résidentielle (8,8 %) et édition (8,9 %).

Plus du cinquième des établissements innovateurs dans toutes les filières (sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels) estiment que la réponse à des exigences réglementaires ne compte pas parmi les effets de l'innovation. En fait, plus du tiers des établissements innovateurs d'au moins 10 filières sont de cet avis : textile et vêtements (37,1 %), cuir et chaussures (55,3 %), construction résidentielle (37,9 %), papier et carton (37,0 %), sidérurgie et ses dérivés (46,9 %), meubles (40,6 %), services publics provinciaux (42,1 %), foresterie et première transformation du bois (44,5 %), édition (44,1 %) et pêche et produits de la mer (41,0 %).

Tableau 12.1.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée aux effets de leurs innovations entre 2002 et 2004, Québec

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Effets relatifs aux produits						
Accroissement de la gamme de biens ou de services	**45,7 A**	44,6	46,8	**31,0 A**	30,0	32,0
Amélioration de la qualité des biens ou des services	**52,9 A**	51,8	54,0	**32,5 A**	31,4	33,5
Effets relatifs aux procédés						
Accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services	**39,6 A**	38,5	40,7	**35,4 A**	34,4	36,5
Accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services	**43,3 A**	42,2	44,4	**30,7 A**	29,7	31,7
Diminution du coût de la main-d'oeuvre par unité produite	**39,4 A**	38,3	40,5	**32,4 A**	31,4	33,5
Accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services	**43,2 A**	42,1	44,3	**33,3 A**	32,2	34,4
Réduction des matériaux ou de l'énergie par unité produite	**24,3 A**	23,4	25,2	**28,1 A**	27,1	29,1
Effets sur l'établissement						
Augmentation de la productivité de l'établissement	**49,8 A**	48,7	50,9	**29,7 A**	28,8	30,7
Possibilité d'expansion de l'établissement	**28,0 A**	27,0	29,1	**30,1 A**	29,1	31,1
Amélioration de la qualité du travail	**42,3 A**	41,2	43,4	**33,6 A**	32,5	34,6

	Degré d'importance					
	Faible			Ne s'applique pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Effets relatifs aux produits						
Accroissement de la gamme de biens ou de services	**13,3 A**	12,5	14,1	**10,1 A**	9,3	10,8
Amélioration de la qualité des biens ou des services	**7,9 A**	7,3	8,5	**6,7 A**	6,1	7,2
Effets relatifs aux procédés						
Accroissement de la flexibilité de la production ou de la fourniture de services	**15,3 A**	14,5	16,1	**9,7 A**	9,1	10,3
Accroissement de la rapidité de livraison des biens et des services	**14,4 A**	13,6	15,2	**11,5 A**	10,9	12,2
Diminution du coût de la main-d'oeuvre par unité produite	**18,1 A**	17,2	18,9	**10,1 A**	9,5	10,7
Accroissement de la capacité de production ou de la fourniture de services	**13,8 A**	13,1	14,5	**9,7 A**	9,0	10,3
Réduction des matériaux ou de l'énergie par unité produite	**30,8 A**	29,8	31,8	**16,7 A**	15,9	17,5
Effets sur l'établissement						
Augmentation de la productivité de l'établissement	**11,4 A**	10,7	12,1	**9,0 A**	8,4	9,6
Possibilité d'expansion de l'établissement	**22,7 A**	21,8	23,6	**19,1 A**	18,3	20,0
Amélioration de la qualité du travail	**14,1 A**	13,4	14,9	**10,0 A**	9,3	10,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.1.1 (suite)

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée aux effets de leurs innovations entre 2002 et 2004, Québec

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Effets sur le marché						
Développement de nouveaux marchés	**39,8 A**	38,7	40,9	**32,6 A**	31,6	33,6
Augmentation des profits de l'établissement	**41,9 A**	40,8	43,0	**37,6 A**	36,6	38,7
Augmentation de la part de marché	**35,5 A**	34,4	36,6	**38,0 A**	37,0	39,1
Maintien des marges bénéficiaires de l'établissement	**43,7 A**	42,6	44,8	**37,9 A**	36,8	38,9
Maintien de la position concurrentielle de l'établissement	**53,0 A**	51,9	54,1	**32,3 A**	31,3	33,3
Augmentation de la visibilité dans le marché	**39,2 A**	38,1	40,3	**32,8 A**	31,8	33,8
Répondre aux exigences de la clientèle actuelle	**59,3 A**	58,2	60,4	**28,0 A**	27,0	29,0
Autres effets						
Réduction des effets de la production sur l'environnement	**15,9 A**	15,0	16,7	**22,1 A**	21,2	23,0
Amélioration de la santé et de la sécurité	**25,8 A**	24,8	26,8	**27,7 A**	26,8	28,7
Possibilité de répondre aux exigences réglementaires	**18,6 A**	17,7	19,5	**21,6 A**	20,7	22,5
Autres	**1,1 A**	0,9	1,4	**1,0 A**	0,7	1,3

	Degré d'importance					
	Faible			Ne s'applique pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Effets sur le marché						
Développement de nouveaux marchés	**17,8 A**	16,9	18,7	**9,8 A**	9,1	10,4
Augmentation des profits de l'établissement	**15,4 A**	14,6	16,2	**5,0 A**	4,6	5,5
Augmentation de la part de marché	**18,9 A**	18,0	19,7	**7,6 A**	7,0	8,1
Maintien des marges bénéficiaires de l'établissement	**12,6 A**	11,9	13,3	**5,9 A**	5,4	6,4
Maintien de la position concurrentielle de l'établissement	**8,8 A**	8,2	9,4	**5,9 A**	5,4	6,4
Augmentation de la visibilité dans le marché	**18,3 A**	17,4	19,1	**9,8 A**	9,2	10,4
Répondre aux exigences de la clientèle actuelle	**7,4 A**	6,8	7,9	**5,3 A**	4,8	5,8
Autres effets						
Réduction des effets de la production sur l'environnement	**28,9 A**	27,9	29,9	**33,1 A**	32,1	34,1
Amélioration de la santé et de la sécurité	**22,1 A**	21,1	23,0	**24,4 A**	23,5	25,3
Possibilité de répondre aux exigences réglementaires	**24,4 A**	23,4	25,4	**35,5 A**	34,4	36,5
Autres	**4,1 A**	3,6	4,6	**93,8 A**	93,2	94,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Chapitre 13

Problèmes rencontrés ou obstacles à l'innovation

La connaissance des facteurs qui freinent ou qui font obstacle à l'innovation est fondamentale pour les décideurs publics. Un certain nombre de ces facteurs étant connus, l'*Enquête sur l'innovation 2005* cherche plutôt à découvrir leur importance relative. Dans le questionnaire, les répondants sont invités à qualifier l'importance de problèmes ou d'obstacles qu'ils ont rencontrés, à l'étape du développement ou de la commercialisation des innovations.

13.1 Problèmes rencontrés ou obstacles à l'innovation

Secteur de la fabrication

La difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production est le problème rencontré dont l'importance est jugée élevée par la plus grande proportion d'établissements innovateurs du secteur de la fabrication, soit 29,6 % (tableau 13.1.1). Le manque de moyens financiers de l'établissement ou de l'entreprise pour l'innovation arrive en second : 23,7 % des établissements innovateurs jugent ce problème d'importance élevée.

Parmi les autres problèmes rencontrés ou obstacles à l'innovation, le fait que le marché soit dominé par des entreprises établies (à l'étape de la commercialisation), le manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation et le coût trop élevé de l'innovation rallient environ le cinquième des établissements innovateurs qui en jugent l'importance élevée (respectivement 20,5 %, 19,7 % et 19,0 %).

L'incertitude de la demande en biens ou services innovants (à l'étape de la commercialisation), le risque lié à la faisabilité de projets d'innovation et l'effort insuffisant de marketing sont des problèmes ou obstacles d'importance élevée selon respectivement 14,6 %, 14,5 % et 12,1 % des établissements innovateurs. Une proportion moindre retient le manque de moyens financiers en dehors de l'entreprise pour l'innovation (10,9 %), le manque d'information sur la technologie (8,1 %) et une connaissance insuffisante du marché (8,0 %). Enfin, une faible part d'établissements innovateurs jugent d'importance élevée la difficulté à trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (5,6 %), le manque d'acceptation de la clientèle (4,5 %), le ciblage inapproprié (à l'étape de la commercialisation) (4,3 %), le manque de normes dans l'industrie (4,1 %), le manque de normes et de réglementation gouvernementale (3,1 %) ou la présentation inappropriée (à l'étape de la commercialisation) (2,2 %).

Soulignons que plus du quart des établissements innovateurs considèrent que certains problèmes ou obstacles ne comptent pas (ne s'appliquent pas) parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés : le manque d'acceptation de la clientèle (29,5 %), le ciblage inapproprié (32,6 %), la présentation inappropriée (34,7 %), le manque de moyens financiers en dehors de l'entreprise pour l'innovation (38,4 %), le manque de normes dans l'industrie (39,2 %), la difficulté à trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (42,2 %) et le manque de normes et de réglementation gouvernementales (44,8 %).

Filières industrielles entièrement comprises dans le secteur de la fabrication

Textile et vêtements. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (16,9 %) à juger élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise comme obstacles au développement d'innovations. Notons que près du tiers n'accordent pas d'importance à cet obstacle (32,1 %). Par ailleurs, le pourcentage de ceux qui jugent élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation est des moins élevés (10,0 %). En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement moins nombreux à juger élevée l'importance de la difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production (23,1 %), du risque lié à la faisabilité de projets d'innovation (7,8 %) et du manque

d'information sur la technologie (4,0 %), comme obstacles au développement d'innovations.

Comparativement aux établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (19,3 %) à juger élevée l'importance de l'incertitude de la demande en biens ou services innovants, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Par ailleurs, le pourcentage de ceux qui jugent élevée l'importance du manque d'acceptation de la clientèle comme obstacle à la commercialisation de l'innovation est des plus élevés (8,3 %), quoique près de 3 établissements innovateurs sur 10 (27,8 %) n'accordent pas d'importance à ce problème. Entre 3 et 5 établissements innovateurs sur 10 n'accordent pas d'importance au ciblage inapproprié (28,7 %), à la présentation inappropriée (35,6 %), au manque de normes dans l'industrie (46,5 %) et au manque de normes ou de réglementation gouvernementale (48,4 %).

Cuir et chaussures. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux à juger élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation (31,6 %) et du coût trop élevé de l'innovation (33,3 %), comme obstacles au développement d'innovations.

Notons qu'environ 4 établissements sur 10 n'accordent pas d'importance au manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (38,8 %), à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (43,5 %) et au manque d'information sur la technologie (43,9 %). À l'étape de la commercialisation, au moins 4 établissements innovateurs sur 10 n'accordent pas d'importance à la connaissance insuffisante du marché (44,4 %), au ciblage inapproprié (44,4 %), à la présentation inappropriée (49,6 %), au manque de normes dans l'industrie (55,8 %) et au manque de normes et de réglementation gouvernementales (66,2 %).

Papier et carton. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance du coût trop élevé de l'innovation, comme obstacle au développement d'innovations, est des plus élevés (33,4 %).

Cependant, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 n'accordent pas d'importance au manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (44,6 %) et à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (40,9 %). À l'étape de la commercialisation, plus quart des établissements innovateurs n'accordent pas d'importance au ciblage inapproprié (28,6 %), à la présentation inappropriée (35,2 %), au manque de normes dans l'industrie (47,1 %) et au manque de normes et de réglementation gouvernementales (52,0 %).

Sidérurgie et ses dérivés. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (27,6 %) à juger élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Par contre, ils sont moins nombreux à juger élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation dans l'établissement ou dans l'entreprise (15,6 %).

Notons qu'au moins le quart des établissements innovateurs n'accordent pas d'importance au manque d'information sur la technologie (25,9 %), au manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (49,5 %) et à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (50,7 %).

En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement moins nombreux (10,5 %) à juger élevée l'importance de l'incertitude de la demande en biens ou services innovants, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Au moins le quart des établissements innovateurs n'accordent pas d'importance à l'effort insuffisant en marketing (27,2 %), au fait que le marché soit dominé par des entreprises établies (28,6 %) à l'incertitude de la demande en biens ou services innovants (29,3 %), à la présentation inappropriée (39,6 %), au manque d'acceptation de la clientèle (37,2 %), au manque de normes dans l'industrie (45,5 %) et au manque de normes et de réglementation gouvernementales (51,9 %).

Aéronautique. – Dans cette filière, le pourcentage d'établissements qui jugent élevée l'importance de la difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production, comme obstacle au développement d'innovations est des plus élevés (43,0 %). Il en est de même en ce qui a trait au risque lié à la faisabilité de projets d'innovation (39,1 %), même si près de 3 établissements innovateurs sur 10 (27,6 %) n'accordent pas d'importance à ce problème. Par ailleurs, 37,0 % des établissements innovateurs de cette filière jugent que le manque de moyens financiers pour l'innovation dans l'établissement ou dans l'entreprise ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés.

À l'étape de la commercialisation, au moins 6 établissements innovateurs sur 10 n'accordent pas d'importance au fait que le marché soit dominé par des entreprises établies (64,7 %), à l'effort insuffisant en marketing (67,3 %), à la connaissance insuffisante du marché (67,3 %), à l'incertitude de la demande en biens ou services innovants (67,5 %), au manque d'acceptation de la clientèle (67,5 %), à la présentation inappropriée (70,4 %), au manque de normes dans l'industrie (70,4 %), au ciblage inapproprié (72,7 %) et au manque de normes et de réglementation gouvernementales (73,3 %).

Matériel de communication. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (16,3 %) à juger élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise, comme obstacle au développement d'innovations. Notons que 3 établissements innovateurs sur 10 (30,5 %) n'accordent pas d'importance à ce problème. Par ailleurs, 34,0 % n'accordent pas d'importance à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation.

Dans cette filière, le pourcentage d'établissements innovateurs qui jugent élevée l'importance de l'effort insuffisant en marketing, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation est des plus élevés (19,7 %). En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement plus nombreux (28,0 %) à juger élevée l'importance de l'incertitude de la demande en biens ou services innovants.

Au moins le quart des établissements n'accordent pas d'importance au manque de normes dans l'industrie (29,4 %) ou au manque de normes et de réglementation gouvernementales (44,9 %).

Meubles – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de cette filière sont proportionnellement plus nombreux (28,6 %) à juger élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Par contre, ceux qui jugent élevée l'importance du coût de l'innovation (9,6 %), du risque lié à la faisabilité de projets d'innovation (5,6 %), du manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (4,2 %), comme obstacles au développement d'innovations sont dans des pourcentages des moins élevés. De plus, en comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement moins nombreux (16,8 %) à juger élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation dans l'établissement ou dans l'entreprise. Notons qu'au moins le quart des établissements innovateurs de la filière n'accordent pas d'importance au risque lié à la faisabilité de projets d'innovation (26,4 %), au manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (39,4 %) ou à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (51,8 %).

Toujours en comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement moins nombreux (13,3 %) à juger élevée l'importance du fait que le marché soit dominé par des entreprises établies, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Au moins le quart des établissements innovateurs n'accordent pas d'importance à l'effort insuffisant en marketing (27,3 %), à la connaissance insuffisante du marché (30,5 %), au manque d'acceptation de la clientèle (33,7 %), à la présentation inappropriée (34,6 %), au ciblage inapproprié (38,5 %), au manque de normes dans l'industrie (42,2 %) ou au manque de normes et de réglementation gouvernementales (47,7 %).

Véhicules automobiles. – En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement plus nombreux (31,7 %) à juger élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Par contre, ils sont moins nombreux (8,9 %), en pourcentage, à juger élevée l'importance du risque lié à la faisabilité de projets d'innovation. Notons qu'au moins le tiers des établissements innovateurs de la filière n'accordent pas d'importance à la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation (37,9 %) ou au manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise (41,6 %).

En comparaison avec les établissements innovateurs du secteur de la fabrication, ceux de la filière sont proportionnellement moins nombreux (12,5 %) à juger élevée l'importance du fait que le marché soit dominé par des entreprises établies, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Au moins le quart des établissements innovateurs n'accordent pas d'importance à la connaissance insuffisante du marché (27,0 %), au manque de normes dans l'industrie (28,6 %) ou au manque de normes et de réglementation gouvernementales (38,5 %).

Analyse détaillée

Problèmes ou obstacles à l'étape du développement

Près de 3 établissements innovateurs du secteur de la fabrication sur 10 (29,6 %) jugent élevée l'importance de la difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : métaux primaires non ferreux (41,2 %), aéronautique (43,0 %) et construction non résidentielle (42,1 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : textile et vêtements (23,1 %) et foresterie et première transformation du bois (18,2 %).

Plus du tiers des établissements innovateurs considèrent que la difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins une filière : pêche et produits de la mer (36,1 %).

Près du quart des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (23,7 %) jugent élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation dans l'établissement ou dans l'entreprise, comme obstacle au développement

d'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : foresterie et première transformation du bois (34,5 %) et pêche et produits de la mer (53,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (11,5 %), construction résidentielle (16,9 %), sidérurgie et ses dérivés (15,6 %) et meubles (16,8 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque de moyens financiers pour l'innovation dans l'établissement ou dans l'entreprise ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins deux filières : aéronautique (37,0 %) et services publics provinciaux (26,5 %).

Environ le cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (19,7 %) jugent élevée l'importance du manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : métaux primaires non ferreux (32,8 %), cuir et chaussures (31,6 %), sidérurgie et ses dérivés (27,6 %), meubles (28,6 %) et véhicules automobiles (31,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (11,5 %) et textile et vêtements (10,0 %).

Au moins 4 établissements innovateurs sur 10 considèrent que le manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins une filière : pêche et produits de la mer (41,7 %).

Environ le cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (19,0 %) jugent élevée l'importance du coût de l'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins cinq filières : aliments et boissons (27,9 %), cuir et chaussures (33,3 %), papier et carton (33,4 %), foresterie et première transformation du bois (25,1 %), et pêche et produits de la mer (41,7 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : construction résidentielle (14,3 %), meubles (9,6 %) et construction non résidentielle (11,6 %).

Plus du quart des établissements innovateurs considèrent que le coût trop élevé de l'innovation ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins une filière : services publics provinciaux (28,4 %).

14,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du risque lié à la faisabilité de projets d'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : métaux primaires non ferreux (24,6 %), aliments et boissons (22,6 %), aéronautique (39,1 %) et foresterie et première transformation du bois (22,5 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : textile et vêtements (7,8 %), construction résidentielle (11,5 %), meubles (5,6 %) et véhicules automobiles (8,9 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le risque lié à la faisabilité de projets d'innovation ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins quatre filières : aéronautique (27,6 %), meubles (26,4 %), services publics provinciaux (35,8 %) et pêche et produits de la mer (36,1 %).

Environ le dixième des établissements innovateurs (10,9 %) jugent élevée l'importance du manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins trois filières : aliments et boissons (17,7 %), textile et vêtements (16,9 %) et matériel de communication (16,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : construction résidentielle (6,4 %) et meubles (4,2 %).

Dans toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels, plus du quart des établissements innovateurs considèrent que le manque de moyens financiers pour l'innovation à l'extérieur de l'entreprise ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 sont de cet avis dans au moins 8 filières : métaux primaires non ferreux (42,5 %), construction résidentielle (40,2 %), papier et carton (44,6 %), sidérurgie et ses dérivés (49,5 %), services publics provinciaux (44,9 %), édition (40,5 %), véhicules automobiles (41,6 %) et pêche et produits de la mer (40,3 %).

Un peu moins du dixième des établissements innovateurs (8,1 %) jugent élevée l'importance du manque d'information sur la technologie, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : foresterie et première transformation du bois (13,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (2,6 %) et textile et vêtements (4,0 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque d'information sur la technologie ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins trois filières : cuir et chaussures (43,9 %), sidérurgie et ses dérivés (25,9 %) et pêche et produits de la mer (41,7 %).

Environ le vingtième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (5,6 %) jugent élevée l'importance de la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation, comme obstacle au développement d'innovations. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (2,5 %).

Dans toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels, plus du quart des établissements innovateurs considèrent que la difficulté de trouver des partenaires de coopération pour l'innovation ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 sont de cet avis dans au moins 11 filières : aliments et boissons (45,2 %), cuir et chaussures (43,5 %), construction résidentielle (42,9 %), papier et carton (40,9 %), sidérurgie et ses dérivés (50,7 %), meubles (51,8 %), services publics provinciaux (57,4 %), construction non résidentielle (43,3 %), foresterie et première transformation du bois (43,9 %), édition (47,5 %) et pêche et produits de la mer (46,5 %).

1,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance d'autres problèmes et obstacles liés au développement d'innovations.

Problèmes ou obstacles à l'étape de la commercialisation

Environ le cinquième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (20,5 %) jugent élevée l'importance du fait que le marché soit dominé par des entreprises établies, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (31,2 %) et agriculture et élevage (38,2 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins quatre filières : construction résidentielle (17,1 %), meubles (13,3 %), construction non résidentielle (8,3 %) et véhicules automobiles (12,5 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le fait que le marché soit dominé par des entreprises établies ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins sept filières : métaux primaires non ferreux (25,4 %), sidérurgie et ses dérivés (28,6 %), aéronautique (64,7 %), services publics provinciaux (33,6 %), construction non résidentielle (27,6 %), foresterie et première transformation du bois (28,2 %) et pêche et produits de la mer (29,9 %).

Environ le septième des établissements innovateurs du secteur de la fabrication (14,6 %) jugent élevée l'importance de l'incertitude de la demande en biens ou services innovants, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins quatre filières : aliments et boissons (20,7 %), textile et vêtements (19,3 %), matériel de communication (28,0 %) et agriculture et élevage (31,3 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins trois filières : sidérurgie et ses dérivés (10,5 %), foresterie et première transformation du bois (7,9 %) et édition (8,4 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que l'incertitude de la demande en biens ou services innovants ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins quatre filières : sidérurgie et ses dérivés (29,3 %), aéronautique (67,5 %), services publics provinciaux (33,2 %) et pêche et produits de la mer (25,0 %).

12,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de l'effort insuffisant en marketing, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins deux filières : aliments et boissons (16,4 %) et matériel de communication (19,7 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que l'effort insuffisant en marketing ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins neuf filières : construction résidentielle (25,6 %), sidérurgie et ses dérivés (27,2 %), aéronautique (67,3 %), meubles (27,3 %), services publics provinciaux (35,3 %), construction non résidentielle (31,0 %), foresterie et première transformation du bois (37,2 %), édition (27,2 %) et pêche et produits de la mer (41,0 %).

8,0 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance de la connaissance insuffisante du marché, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (2,7 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que la connaissance insuffisante du marché ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins neuf filières : cuir et chaussures (44,4 %), construction résidentielle (29,0 %), aéronautique (67,3 %), meubles (30,5 %), services publics provinciaux (26,0 %), foresterie et première transformation du bois (32,4 %), édition (26,2 %), véhicules automobiles (27,0 %) et pêche et produits de la mer (41,7 %).

4,5 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du manque d'acceptation de la clientèle, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : textile et vêtements (8,3 %).

Au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque d'acceptation de la clientèle ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés dans au moins 11 filières : métaux primaires non ferreux (29,2 %), textile et vêtements (27,8 %), construction résidentielle (30,9 %), sidérurgie et ses dérivés (37,2 %), aéronautique (67,5 %), meubles (33,7 %), services publics provinciaux (41,0 %), construction on résidentielle (34,4 %), foresterie et première transformation du bois (43,4 %), édition (37,8 %) et pêche et produits de la mer (41,7 %).

4,3 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du ciblage inappropriée, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (2,1 %).

Dans toutes les filières, sauf les filières matériel de communication, agriculture et élevage, véhicules automobiles et pêches et produits de la mer pour lesquelles les résultats sont confidentiels, au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le ciblage inapproprié ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 sont de cet avis dans au moins 4 filières : cuir et chaussures (44,4 %), aéronautique (72,7 %), services publics provinciaux (40,7 %) et foresterie et première transformation du bois (41,1 %).

4,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du manque de normes dans l'industrie, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (6,0 %). Il est moindre parmi les établissements d'au moins une filière : aliments et boissons (2,1 %).

Dans toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels, au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque de normes dans l'industrie ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 sont de cet avis dans au moins 10 filières : textile et vêtements (46,5 %), cuir et chaussures (55,8 %), papier et carton (47,1 %), sidérurgie et ses dérivés (45,5 %), aéronautique (70,4 %), meubles (42,2 %), services publics provinciaux (43,4 %), construction non résidentielle (44,7 %), édition (46,5 %) et pêche et produits de la mer (52,8 %).

3,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance du manque de normes et de réglementation gouvernementales, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation.

Dans toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels, au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque de normes dans l'industrie ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de la moitié des établissements innovateurs sont de cet avis dans au moins six filières : cuir et chaussures (66,2 %), papier et carton (52,0 %), sidérurgie et ses dérivés (51,9 %), aéronautique (73,3 %), édition (57,7 %) et pêche et produits de la mer (59,0 %).

2,2 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance d'une présentation inappropriée, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation. Le pourcentage est supérieur parmi les établissements d'au moins une filière : construction résidentielle (4,5 %)

Dans toutes les filières, sauf la filière agriculture et élevage pour laquelle les résultats sont confidentiels et la filière matériel de communication (20,3 %), au moins le quart des établissements innovateurs considèrent que le manque de normes dans l'industrie ne compte pas parmi les problèmes et les obstacles qu'ils ont rencontrés. En fait, plus de 4 établissements innovateurs sur 10 sont de cet avis dans au moins 5 filières : cuir et chaussures (49,6 %), aéronautique (70,4 %), services publics provinciaux (46,8 %), foresterie et première transformation du bois (46,1 %) et pêche et produits de la mer (52,8 %).

1,1 % des établissements innovateurs du secteur de la fabrication jugent élevée l'importance d'autres problèmes et obstacles, comme obstacle à la commercialisation de l'innovation.

Tableau 13.1.1

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée à différents obstacles rencontrés à l'occasion de leurs projets ou activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, Québec

	Degré d'importance					
	Élevé			Moyen		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Développement d'innovations						
Manque de moyens financiers de l'établissement ou de l'entreprise pour l'innovation	**23,7** A	22,8	24,6	**26,9** A	25,9	27,9
Manque de moyens financiers à l'extérieur de l'entreprise pour l'innovation	**10,9** A	10,2	11,6	**17,5** A	16,7	18,4
Coût trop élevé de l'innovation	**19,0** A	18,2	19,8	**33,7** A	32,6	34,8
Manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation	**19,7** A	18,8	20,5	**39,0** A	37,9	40,1
Manque d'information sur la technologie	**8,1** A	7,4	8,7	**33,2** A	32,1	34,2
Difficulté à trouver des partenaires de coopération pour l'innovation	**5,6** A	5,1	6,1	**15,3** A	14,5	16,1
Difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production	**29,6** A	28,6	30,6	**32,6** A	31,6	33,7
Risque lié à la faisabilité de projets d'innovation	**14,5** A	13,7	15,3	**33,0** A	32,0	34,1
Autres problèmes et obstacles liés au développement d'innovations	**1,5** A	1,2	1,8	**29,3** A	28,3	30,3
Commercialisation d'innovations						
Marché dominé par des entreprises établies	**20,5** A	19,7	21,4	**30,1** A	29,1	31,2
Incertitude de la demande en biens ou services innovants	**14,6** A	13,8	15,4	**32,1** A	31,0	33,1
Connaissance insuffisante du marché	**8,0** A	7,4	8,7	**25,0** A	24,1	26,0
Effort insuffisant de marketing	**12,1** A	11,3	12,8	**26,9** A	25,9	27,8
Ciblage inapproprié	**4,3** A	3,8	4,7	**17,4** A	16,5	18,2
Présentation inappropriée	**2,2** A	1,9	2,4	**13,8** A	13,1	14,6
Manque d'acceptation de la clientèle	**4,5** A	4,0	5,0	**21,5** A	20,6	22,4
Manque de normes dans l'industrie	**4,1** A	3,7	4,5	**10,9** A	10,2	11,6
Manque de normes et de réglementation gouvernementales	**3,1** A	2,8	3,5	**7,9** A	7,3	8,5
Autres problèmes et obstacles liés à la commercialisation d'innovations	**1,1** A	0,9	1,4	**27,7** A	26,8	28,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 13.1.1 (suite)

Établissements innovateurs du secteur de la fabrication répartis selon l'importance accordée à différents obstacles rencontrés à l'occasion de leurs projets ou activités d'innovation au cours de la période 2002-2004, Québec

	Faible			Ne s'applique pas		
	Estimation	Intervalle de confiance		Estimation	Intervalle de confiance	
	%	%		%	%	
Développement d'innovations						
Manque de moyens financiers de l'établissement ou de l'entreprise pour l'innovation	**33,6** A	32,5	34,6	**15,9** A	14,9	16,8
Manque de moyens financiers à l'extérieur de l'entreprise pour l'innovation	**33,1** A	32,1	34,2	**38,4** A	37,3	39,5
Coût trop élevé de l'innovation	**30,6** A	29,6	31,6	**16,7** A	15,8	17,6
Manque de personnel qualifié pour travailler aux projets d'innovation	**28,1** A	27,1	29,1	**13,2** A	12,4	14,1
Manque d'information sur la technologie	**41,1** A	40,0	42,1	**17,7** A	16,8	18,6
Difficulté à trouver des partenaires de coopération pour l'innovation	**36,9** A	35,9	38,0	**42,2** A	41,1	43,3
Difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation en raison d'impératifs de production	**23,9** A	23,0	24,9	**13,9** A	13,1	14,7
Risque lié à la faisabilité de projets d'innovation	**35,2** A	34,1	36,3	**17,3** A	16,4	18,1
Autres problèmes et obstacles liés au développement d'innovations	**3,0** A	2,6	3,4	**66,2** A	65,2	67,2
Commercialisation d'innovations						
Marché dominé par des entreprises établies	**29,8** A	28,8	30,8	**19,5** A	18,6	20,4
Incertitude de la demande en biens ou services innovants	**33,6** A	32,6	34,6	**19,7** A	18,8	20,6
Connaissance insuffisante du marché	**42,9** A	41,8	44,0	**24,1** A	23,1	25,1
Effort insuffisant de marketing	**37,3** A	36,2	38,3	**23,8** A	22,8	24,8
Ciblage inapproprié	**45,8** A	44,7	46,9	**32,6** A	31,5	33,7
Présentation inappropriée	**49,3** A	48,2	50,4	**34,7** A	33,6	35,8
Manque d'acceptation de la clientèle	**44,5** A	43,4	45,6	**29,5** A	28,4	30,5
Manque de normes dans l'industrie	**45,8** A	44,7	47,0	**39,2** A	38,1	40,3
Manque de normes et de réglementation gouvernementales	**44,2** A	43,1	45,3	**44,8** A	43,7	45,9
Autres problèmes et obstacles liés à la commercialisation d'innovations	**3,7** A	3,3	4,2	**67,4** A	66,4	68,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation 2005.*
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Références

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU QUÉBEC (2008). *Innovation et mondialisation, Rapport de conjoncture 2008*, 184 p.

LAINESSE, LINE ET BRIGITTE POUSSART (2005). *Méthode de repérage des filières industrielles sur le territoire québécois basée sur les tableaux d'entrées-sorties*, Institut de la statistique du Québec, 149 pages.

OCDE (2005). *La mesure des activités scientifiques et technologiques : principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. Manuel d'Oslo, troisième édition* (DSTI/EAS/STP/NESTI(2005)2/REV1), Paris, Groupe de travail des experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie.

SCHAAN, SUSAN ET BRIAN NEMES (2002). *Enquête sur l'innovation 1999. Cadre méthodologique : Décisions prises et leçons apprises*, Statistique Canada, 88F006XIF n° 12, 30 pages.

Ce rapport en deux volumes présente une analyse des données pour le Québec de l'*Enquête sur l'innovation 2005* de Statistique Canada. Il en ressort un portrait inédit du secteur de la fabrication du Québec et de ses établissements répartis par filière industrielle.

Un exercice systématique de comparaison des résultats de chaque filière avec ceux du secteur de la fabrication met plus spécialement au jour les traits distinctifs de huit d'entre elles, en matière d'achat et de vente, de protection de la propriété intellectuelle, de recours aux programmes gouvernementaux et, bien sûr, au regard de diverses manifestations du phénomène de l'innovation. En outre, la comparaison des établissements innovateurs et non innovateurs, tant à l'échelle du secteur qu'au sein des filières industrielles, révèle ce en quoi les uns se démarquent des autres.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

Institut de la statistique
Québec